FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL NEUCHATEL J. A. No 201 (18 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Mardi 31 août 1971

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

PAGE 10 :

Hockey sur glace : délai d'attente pour les trois transferts chaux-de-fonniers

Alors qu'il s'apprêtait à quitter l'Italie

Le commandant de l'«Heleanna» a été arrêté

BRINDISI (AFP-AP). — Le commandant du navire grec « Heleanna », le capitaine Dimitrios Antipas, a été arrêté alors qu'il tentait de s'enfuir d'Italie et inculpé d'homicide.

Il se trouvait à bord du navire grec « Egnatia » qui devait lever l'ancre à destination de la Grèce à 23 h 30 (heure locale), dimanche, quand il fut reconnu par un sous-officier de la police italienne. Celui-ci, après avoir informé les commissaires du bord, reçut l'ordre de procéder à l'arrestation du capitaine Antipas.

Le commandant dé l'« Heleanna », dès son arrivée à la préfecture de police, fut interrogé par le substitut du procureur de la République qui avait d'ailleurs délivré un mandat de comparution contre le capitaine Antipas qu'il désirait entendre dans le courant de la matinée de lundi dans le cadre de l'enquête ouverte par les autorités italiennes.

Les quatre-vingts rescapés français qui demeurent encore dans les hôtels et les camps de Brindisi ont publié, lundi, un communiqué déplorant « l'absence d'aide physique et morale de la part du gouvernement français ». Ce communiqué, qui a été remis à la presse par l'un de leurs représentants travaillant à Lausanne, « remercie vivement les autorités italiennes de leur accueil et de la rapidité des secours. Manquant totalement de directives et en pleine incertitude quant à notre retour, déclarent encore les auteurs du communiqué, nous avons dû nous réunir en comité de défense pour préserver nos intérêts. » (Téléphoto AP)

Mandat d'arrêt

Le magistrat, à l'issue d'un premier interrogatoire dans la nuit de dimanche à lundi, a délivré un mandat d'arrêt contre le capitaine Antipas accusé d'homicide et de violation de plusieurs articles du code pénal. Il est notamment reproché au commandant de l'« Heleanna » d'avoir embarqué un nombre de passagers supérieur à celui consenti, de négligences en ce qui concerne l'insuffisance des installations de sauvetage et de n'avoir pas aidé les passagers en difficulté lors des opérations de secours.

L'incendie à bord du ferry-boat a fait au moins vingt-quatre morts.

La police n'a procédé à aucune autre arrestation. Le capitaine n'a opposé aucune résistance lorsque les autorités sont venues l'appréhender.

La police a déclaré par la suite qu'elle n'aurait pas mis le capitaine en état d'arrestation et lui aurait simplement demandé de « se tenir à la disposition des autorités » s'il n'avait pas tenté de quitter le pays.

(Lire la suite en dernière page)

LA VERSION DE Mme ANTIPAS

BRINDISI (AP). — La femme du capitaine, Mme Anastasia Antipas, a quitté l'hôpital de Brindisi où elle était soignée, pour rentrer en Grèce.

Elle s'est refusée à toute déclaration au sujet de l'arrestation, mais elle a décrit comment son mari avait réagi après l'incendie.

Selon la version qu'elle a donnée, le capitaine a été réveillé par un homme d'équipage à 5 h 30. « Il a quitté la cabine sans s'habiller, emportant une chemise et un pantalon. Quelques minutes plus tard, il était de retour et disait : « Nous devons réveiller tous les passagers et les faire monter rapidement sur le pont ». Puis il s'est rendu dans la salle des télécommunications et a envoyé plusieurs S.O.S. Ensuite, nous avons entendu une explosion, puis une autre, plus forte. Le générateur du navire s'est arrêté de fonctionner et les batteries de secours ont été mises en service ».

Mme Antipas a déclaré qu'elle-même et son mari avaient quitté le navire les derniers.

LES IDÉES ET LES FAITS

AUTOUR DE BERLIN

On assure qu'une détente s'est produite entre Occidentaux et Soviétiques au sujet de Berlin-Ouest. Après de longs mois de discussion entre ambassadeurs représentant les quatre parties occupantes de l'ancienne capitale du Reich, un accord est intervenu sur des points qui, sans doute, revêtent une certaine importance, mais qui ne saurait se comparer à une solution globale du problème posé depuis un quart de siècle par l'agglomération berlinoise. Au mieux, l'on peut parler d'aménagement de caractère secondaire. Et du désir de l'URSS qui a sur les bras, du fait de la Chine principalement, de bien autres embarras, de ne pas envenimer davantage les choses du côté de l'Ouest. Peut-être là aussi le signe d'un certain fléchissement de la R.D.A. depuis la disparition de M. Ulbricht de la scène politique.

Les journaux se sont plu à souligner que des concessions avaient été faites de part et d'autre. Au vrai, l'on voit que les avantages pour l'URSS l'emportent sur les inconvénients. Certes, les accès à Berlin-Ouest seront désormais libres des entraves qui s'étaient si considérablement développées, ces dernières années. Mais le mot de garantie n'est pas prononcé pour ménager sans doute les susceptibilités des autorités des territoires est-allemands qui bordent la ville. En cas de nouveau conflit concernant le trafic et la circulation, les Alliés et les Allemands de l'Ouest pourront recourir au commandement quadripartie. Reste à savoir quelle sera l'humeur de M. Abrassimov à ce moment-là.

A l'intérieur de l'agglomération, des assouplissements sont aussi prévus. Les habitants de Berlin-Ouest, de même que leurs compatriotes de la République fédérale sont autorisés à franchir le mur plusieurs fois par an pour rendre visite à leurs parents du secteur oriental. Mais la réciproque n'est pas vraie. Le ressortissant est-berlinois demeure enfermé dans son ghetto et le mur reste ce qu'il est, depuis qu'il a été construit il y a dix ans, le mur de la honte.

A notre époque où la libre circulation des personnes et le libre échange des idées devraient être des droits imprescriptibles pour chacun, conformément au reste des prescriptions de toutes les chartes internationales, il y a là une terrible anomalie. La question berlinoise ne sera jamais authentiquement résolue tant que cette lourde et grave hypothèque n'aura pas été levée. On argue que Pankov était bien obligé d'en arriver là pour arrêter l'hémorragie que constituait la fuite vers l'Ouest d'Allemands de l'Est et que, de ce fait, la production de la R.D.A. a pu être augmentée dans des proportions sensibles. Mais qu'est-ce qu'un régime qui, pour assurer son développement économique, doit rétablir un véritable servage ? Dimanche dernier encore, des fusillades éclataient sur le mur.

En ce qui concerne les rapports de Berlin-Ouest avec la République fédérale, ceux-ci sont demeurés assez flous dans l'arrangement intervenu. Alors qu'il ne fait plus de doute pour personne que Berlin-Est, contrairement aux accords de Potsdam, est maintenant la capitale de la R.D.A., on s'oriente de plus en plus, pour la partie occidentale, selon le désir des Russes, vers un statut de ville libre. Sans doute, la République fédérale sera habilitée à représenter Berlin-Ouest à l'extérieur. Mais ni le gouvernement, ni le parlement, ni les commissions, ni les partis de Bonn ne pourront plus y tenir leurs congrès quand il s'agira de traiter des affaires pan-allemandes ou d'élire le président de la République. En outre, un consulat général soviétique fonctionnera à Berlin-Ouest. Il aura, nous dit-on, des tâches culturelles. Mais, pour les communistes, culture signifie politique.

Quoi qu'il en soit, M. Brandt se déclare satisfait de ces arrangements. Il aura les mains libres pour faire ratifier les traités de Moscou et de Varsovie par son parlement, et pour poursuivre son « Ostpolitik ». Puisse-t-il n'y pas rencontrer trop de mécomptes !

René BRAICHET

Notre téléphoto AP : l'état d'un des vagons après la collision.

Un train pris en écharpe par un tracteur à Morges

Dégâts matériels : au moins 400.000 francs

MORGES (ATS). — Un train de marchandises qui se rendait de Bienne à Genève a été pris en écharpe par un tracteur de manœuvres, lundi matin, vers 5 h 10, à l'entrée est de la gare de Morges, sur le pont CFF de la rue Docteur-Yersin. La locomotive du train de marchandises a été éventrée, cinq vagons ont déraillé et le tracteur a été complètement démoli. Aiguillages et lignes ont été endommagés. Les dégâts matériels sont considérables. Ils sont évalués à au moins 400.000 fr. On ne signale aucun blessé, le conducteur du tracteur ayant pu quitter son véhicule à temps.

Cette collision a complètement bloqué le trafic sur les deux voies de la ligne Lausanne - Genève. Les passagers ont dû être transbordés entre les gares de Saint-Jean (au nord de Morges) et de Saint-Prex. La circulation a été rétablie à 13 h 45 sur une voie et à 14 h 30 sur les deux.

MISS ITALIE : UN TITRE ET... SEPT BLESSÉS !

SALSOMAGGIORE, Italie (AP). — L'élection de Miss Italie, dimanche soir, a provoqué une violente bagarre entre policiers et contestataires de gauche.

Au moins sept personnes, dont quatre policiers, ont été blessées et quatre jeunes gens ont été arrêtés. Les spectateurs ont été pris dans un tir croisé de pierres et de bouteilles brisées.

Plus de cent jeunes gens ont tenté de prendre d'assaut la salle où Mlle Maria Pinnone, une blonde Romaine de 17 ans, a été élue Miss Italie. La contestation visait l'organisateur du concours, un fabricant de maillots de bain, qui avait récemment licencié plusieurs employés. La police a dû faire usage de matraques et de grenades lacrymogènes.

DEVANT LE DANGER D'UNE NOUVELLE SPÉCULATION

PARIS POURRAIT ACCEPTER UNE FAIBLE RÉÉVALUATION DU FRANC

ET LE DOLLAR N'EN FINIT PAS DE BAISSER

PARIS (AP). — Le gouvernement français assouplira sans doute, dans une certaine mesure, son attitude en matière monétaire avant la réunion annuelle du Fonds monétaire international, déclarait-on lundi dans les milieux diplomatiques étrangers.

On considère dans ces milieux que l'intransigeance dont la France a fait preuve au sein du Marché commun à l'égard de la flottabilité du yen a eu pratiquement pour effet de l'isoler au sein du groupe des Dix.

La France est actuellement le seul grand pays à avoir une parité fixe avec un double marché, qui a soulevé plus de problèmes techniques qu'il n'en a résolu depuis sa création, il y a une semaine.

NOUVELLE VAGUE DE SPÉCULATION ?

La question que se posent actuellement les banquiers et les analystes français est de savoir si le franc sera en mesure de résister à une nouvelle vague de spéculation, qui pourrait avoir lieu dans les prochains jours.

En prévision d'une telle possibilité, le dollar est tombé à 5,34 ff sur le marché financier de Paris lundi matin, soit une décote de 3,8 pour cent par rapport à l'ancienne parité de 5,55419. L'élargissement de l'écart entre le franc financier et le franc commercial est suivi de près par les autorités monétaires de Paris.

D'après des sources bien informées, la Banque de France aurait acheté environ 80 millions de dollars pour soutenir le cours de la monnaie américaine. Dans les milieux bancaires, on estime qu'il s'agit d'un montant « modéré » mais que la situation risque d'échapper rapidement à tout contrôle si la tendance s'accentue au cours des prochains jours.

(Suite en dernière page)

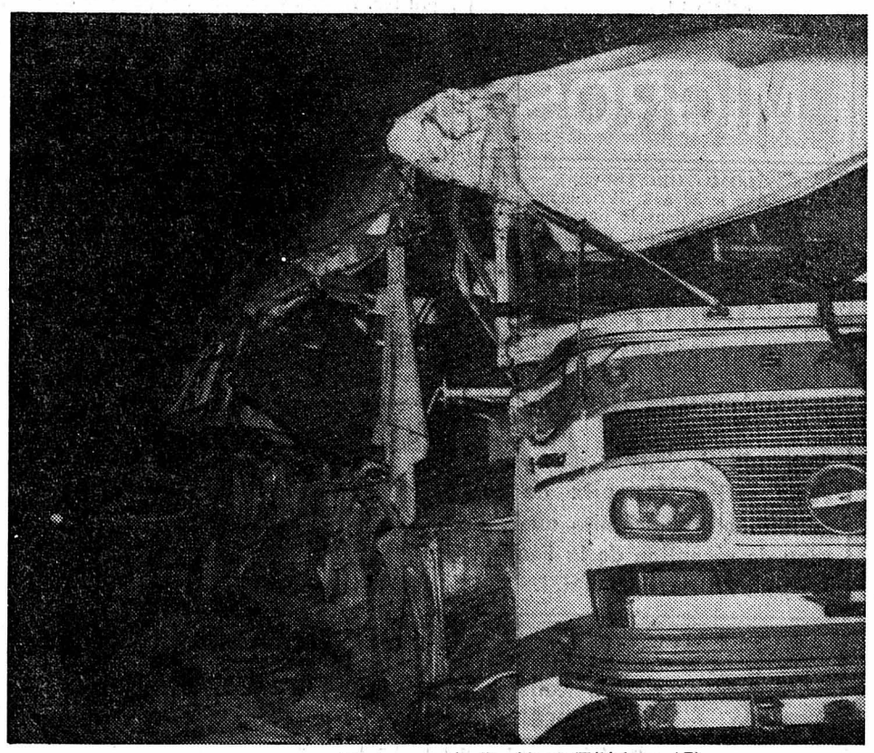

L'autocar après l'accident. (Téléphoto AP)

Le chauffeur s'était endormi

UN AUTOCAR PERCUTE UN CAMION EN FRANCE

DIX MORTS ET DIX-SEPT BLESSÉS

PROVINS (AP). — A Sancy-les-Provins, sur la RN 4, sur une ligne droite, un accident a fait dix morts et 17 blessés, très tôt lundi matin, à une centaine de kilomètres de Paris.

Un car transportant 45 Yougoslaves revenant de vacances dans leur pays et qui devaient reprendre leur travail aux usines Citroën et Renault à Paris a heurté, en le doublant, un camion de la Haute-Marne transportant un chargement de dix tonnes.

Le chauffeur du car, qui a déclaré s'être endormi au volant, a vu le camion trop tard. Il lui manquait 20 centimètres pour se déporter suffisamment et dépasser le camion. Le car a été entièrement découpé sur le côté et ses passagers ont été éjectés.

Certains des blessés sont dans un état très grave.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 9

Les sports : pages 10 et 11

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 13

Les bourses : page 15

L'actualité suisse : page 17

(Page 7)
Zénith : passation des pouvoirs au Locle

(Page Jura - Vaud)
Epilogue d'une sordide affaire à Payerne

(Page 17)
Fusils d'assaut au Chili : mise au point du D.M.F.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 26 août. Caligiure, Salvatore-Massimiliano, fils d'Agostino, aide-mécanicien à Neuchâtel, et de Liliana, née Molinaro ; Jenni, Judith-Madeleine-Bernadette, fille de Gérald, ingénieur-technicien à Peseux, et de Nicole-Lise-Marcelle, née Walter. 27. Guenat, Laurent, fils de Georges, ouvrier de fabrique à Cortaillod et et d'Ariane-Janine, née Dutoit ; Toffoletti, Daniela, fille d'Alberto-Giancarlo, contremaître à Saint-Blaise, et d'Ornella-Alice, née Canclini. 28. Cellet, François-Xavier-Albert, fils de Michel-Henri-Albert, ingénieur-technicien à Neuchâtel, et de Bernadette, née Vernus. 29. Stauffer, Frédéric-Paul-Ami, fils d'Albert-Ali, mécanicien à Lignières et de Mireille, née Droz-dit-Busset.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 30 août. Grosjean, Georges-Albert, maître coiffeur à Neuchâtel, et Liengme, Germaine-Emma, à Saint-Imier.

DÉCÈS. — 27 août. Junod née Burdet, Elise, née en 1886, ménagère à Neuchâtel, veuve de Junod, César. 28. Blumer, Olivier, né en 1971, fils de Willy-Marcel et Pervenche-Rosalie, née Jean-Perrin, à Sonvilier. 29. Rüfer née Neuhaus, Lydia-Régina, née en 1919, ménagère à Bienne, épouse de Rüfer, Ernst.

Naissances

Alexandre et Anne-Marie PARIS-HONEGGER ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Valérie

29 août 1971

Maternité de Genève — Rue de la Madeleine 14 Genève

Monsieur et Madame François NUSSBAUMER-SOGUEL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Luc Damien

né le 27 août 1971

Clinique de Montchoisi 1006 Lausanne — Comba-Borel 19 2000 Neuchâtel

Chemin des Allinges 10

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

NEUCHATEL FC
Mercredis 1er et 8 septembre dès 14 h au Chanet
Jeudis 2 et 9 septembre dès 16 h 30 à la Maladière
Ecole de football
JUNIORS D
Premiers entraînements des nouveaux juniors nés en 1961 - 1962 - 1963

BAISSE
Raisin Régina d'Italie
1.25 le kilo
MIGROS

Le CYCLOMOTORISTE qui a renversé une personne le 30 août 1971, à midi, à la rue des Parcs et dont le numéro de plaques a été relevé, est prié de téléphoner au 24 45 71 sinon plainte sera déposée.

QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHATEL
Aujourd'hui, dernier jour pour venir retirer les prix de la grande loterie gratuite au bureau de réception de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Ecole d'art chorégraphique
Anynia Ketterer
REPRISE DES COURS
NEUCHATEL : dès lundi 6 septembre
LES AUTRES ÉCOLES : dès le 1er septembre
Comme chaque année, votre enfant vous offrira une danse pour votre Noël familial.
Inscriptions et renseignements :
Tél. 25 29 19 ou 47 17 74.

HATA-YOGA
Ecole André Reymond
COURS AU VAL-DE-TRAVERS
A NEUCHATEL les mercredis
Collège des Terreaux
de 16 h 30 à 17 h 30, de 18 h 30 à 19 h 30 et de 20 h à 21 h.
Tél. 61 21 80.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

A Neuchâtel et dans la région

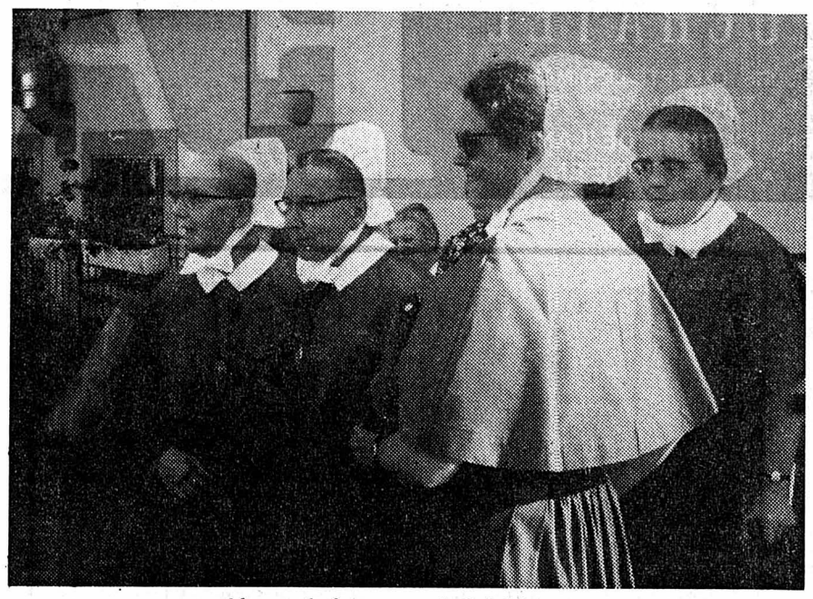

L'accueil des sœurs à Saint-Loup.
(Avipress - Chevalley)

Les automobilistes de la Béroche ont promené leurs aînés

De notre correspondant :

Samedi, par un temps exceptionnellement beau, les personnes âgées de la Béroche ont quitté pour un après-midi leur fauteuil leur coin de balcon ou de jardin, pour parcourir la campagne verdoyante.

Cette tradition, vieille de bientôt 20 ans, dont le pasteur Henri Pingeon est à l'origine et dont le flambeau a été repris par le pasteur Samuel Rollier, veut qu'une fois par année, les automobilistes mettent à disposition de leurs aînés leur voiture, leur temps et leur bonne humeur. Il faut croire qu'à la Béroche, les gens du troisième âge se portent bien, puisque chaque année, il faut ajouter une ou deux voitures au convoi, composé samedi de 35 véhicules.

Rien qu'à entendre cela, maints usagers de la route se mettent sans doute de mauvaise humeur. Qu'ils soient rassurés, la colonne des aînés de la Béroche n'emprunte que les chemins des écoliers et évite les routes trop fréquentées. Ainsi, pour atteindre Eclépens, près du milieu du monde, on s'y rend par Gorgier, le Plan-Jacot, Boudry, Rochefort, Couvet, Mauborget, Orbe.

La salle communale d'Eclépens était le lieu de rendez-vous où une collation fut servie aux quelque 140 convives. La proximité de Saint-Loup réserva une agréable surprise aux arrivants, puisqu'ils étaient accueillis par les anciennes sœurs de l'hôpital de la Béroche : sœurs Rösli, Germaine et Dora, ainsi que par l'ancienne sœur visitante et infirmière officielle de la colonne motorisée des aînés : sœur Irène.

Brèves allocutions du pasteur Rollier et du syndic de Fresens, Robert Jeanmonod, tandis que la partie musicale, indispensable à une telle rencontre, était assurée par quelques accordéonistes du Club bérochal, venus tout exprès au bord du Nozon.

Parmi les aînés, et pour prouver que les années ne diminuent pas l'envie de voyager, on notait la présence du plus vieux couple de la Béroche : M. et Mme Cornu-Lambert qui ont fêté récemment leur 65me anniversaire de mariage, et du doyen de Saint-Aubin, M. Théodore Müller-Michel (92 ans).

R.Ch.

Succès de la kermesse de Préfargier

Le parc de Préfargier était dans toute sa splendeur pour accueillir ses nombreux invités. Sur la place de fête, petits et grands participaient avec entrain aux jeux proposés ou choisissaient à des bancs de marché joliment décorés des objets confectionnés par les malades ou légumes et fleurs venus des jardins.

Après s'être restaurés aux sons de productions musicales offertes par la fanfare « L'Union » de Cornaux, hôtes, malades et collaborateurs de la clinique prenaient d'assaut la calèche, tirée par deux chevaux, et le petit train afin de visiter le vaste domaine. Journée agréable et empreinte d'amitié, mais aussi, pour les responsables des ateliers d'ergothérapie, possibilité d'acheter le matériel nouveau indispensable à l'occupation de la majorité des malades.

COLOMBIER

Retour d'Afrique

(c) Après une absence de 2 ans, M. René Sandoz , professeur à CESCOLE vient de reprendre son poste. Il a dirigé pendant cette période le gymnase Pestalozzi à Kinshasa Congo) ce qui fut pour lui une riche expérience.

Informations suisses

Collision : un mort deux blessés

Hier soir, M. Aldo Colombo, domicilié à Langenthal, roulait, au volant de sa voiture, de Derendingen (SO) en direction de Subigen (SO) lorsqu'il entra en collision avec une automobile qui, pour une raison encore inconnue, circulait à gauche. Le choc fut si violent que la voiture de M. Colombo prit feu. D'après les témoins, le passager du véhicule en flammes put être dégagé à temps. Le conducteur, quant à lui, est mort brûlé vif malgré l'intervention de nombreux passants armés d'extincteurs. Les deux occupants de l'autre voiture ont été grièvement blessés et hospitalisés à Soleure. (ATS)

9000 fr. volés à Lucerne

LUCERNE (ATS). — Deux jeunes inconnus se sont introduits, hier après-midi, dans une banque de la ville de Lucerne et, menaçant les employés avec un pistolet, se sont emparés de 9000 fr. avant de prendre la fuite. La police, qui a ouvert une enquête, n'a pas encore retrouvé les deux jeunes voleurs.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 30 août 1971. Température : Moyenne 17,5. **Baromètre :** moyenne : 719,3. **Eau tombée :** 0,2. **Vent dominant :** Direction : sud, calme jusqu'à 7 h. Ensuite, sud-est faible jusqu'à 11 h. Puis, nord-ouest modéré à faible.

Etat du ciel : Légèrement nuageux jusqu'à 11 h. Ensuite, nuageux à très nuageux. Pluie à 17 h 45.

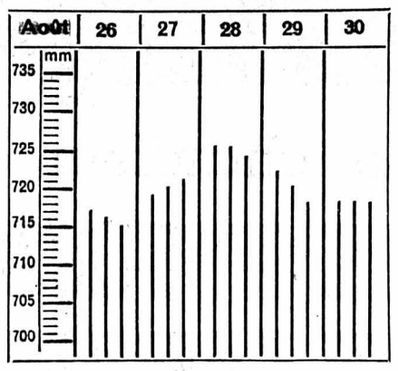

Température de l'eau 21 ° 30 août 1971

Prévisions météorologiques : Quelques belles éclaircies le matin sur le plateau, mais le long des Alpes, le ciel restera très nuageux. Au cours de l'après-midi, la nébulosité augmentera et dans la moitié est du pays quelques averses se produiront. La température sera comprise entre 9 et 14 degrés en fin de nuit et entre 18 et 23 degrés l'après-midi. La limite de zéro degré sera voisine de 3300 mètres. Les vents seront faibles en plaine, modérés en montagne et souffleront du secteur nord-ouest.

Evolution : nord, par nébulosité variable parfois ensoleillé. Quelques précipitations possibles en montagne. Température sans changement significatif.

Construire et faire voler des modèles réduits : un sport instructif pour jeunes et moins jeunes

Rue du Château No 18, dans un vieil hangar sommairement aménagé, des « mordus » du modélisme se réunissent depuis trente ans. Ils forment un groupement affilié au CNA, (club neuchâtelois d'aviation), mais jusqu'en 1968 leur activité était presque confidentielle et ils ne faisaient guère parler d'eux. Ils n'étaient d'ailleurs qu'une dizaine lorsqu'un vent nouveau souffla et l'on décida de faire preuve de dynamisme et d'ambition.

A l'issue d'une démonstration publique de modèles réduits que le club avait organisé sur les Jeunes Rives, les admissions se multiplièrent à tel point qu'en trois ans les membres cotisants ont plus que quadruplé.

Aujourd'hui, une équipe enthousiaste de jeunes encadrés par des aînés entièrement dévoués, a déjà à son actif de nombreuses réalisations. On se retrouve tous les jeudis soirs pour discuter et réaliser des modèles réduits d'avions qui sont généralement conçus pour la télécommande par radio. Les plus jeunes réalisent des planeurs pour le vol libre. Quelques amateurs préfèrent les maquettes volantes qui sont dirigées par câbles. Mais tous travaillent ensemble dans un même esprit de camaraderie. Le président, M. Grossenbach, ne cache pas son intention de mener ses poulains aux places d'honneur dans les compétitions régionales et nationales.

Si le club ne manque pas d'optimisme les difficultés ne lui sont pourtant pas épargnées. Quant il s'agit de questions techniques, la plus large entraide est pratiquée. Un membre, ingénieur en électronique, apporte au besoin son concours pour dépanner les installations de télécommande, car les clubistes de Neuchâtel se sont mis aussi au dernier cri de la technique et utilisent également des télécommandes proportionnelles à sept fonctions, avec circuits intégrés. Des merveilles de précision et de possibilités. Avec elles, un avion miniature est capable des mêmes acrobaties qu'un avion réel !

PAS FACILE

Mais, à l'heure où la lutte contre le bruit s'intensifie, les avions si petits soient-ils sont également une cible pour les sonomètres ou, plus simplement, la population. Le bruit strident des petits moteurs de 10 centimètres cubes et moins, tournant à plus de 10.000 tours minutes n'est pas encore suffisamment amorti par les silencieux montés sur les appareils. Il faut donc choisir un endroit isolé pour s'entraîner et les faire évoluer. Ce n'est pas facile de trouver dans la région du Littoral. Cette année les modélistes du club de Neuchâtel ont pu faire des progrès considérables sur le terrain grâce à l'emplacement qu'ils avaient aménagé à Bevaix. Mais, le mois dernier, on leur a fait savoir qu'ils ne seront plus autorisés à le fréquenter dès l'année prochaine !

Il faudra dès lors repartir à la recherche de quelque chose de stable, que l'on puisse aplanir et engazonner. Sinon les modélistes devront se déplacer de semaine en semaine et de lieu en lieu à la recherche de terrains occasionnels. Une situation aussi précaire exercerait une influence néfaste sur l'activité du club qui recherche dès lors tous les moyens de l'éviter et multiplie les démarches. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à aller résolument de l'avant.

C'est ainsi qu'il organisera pour la Fête des vendanges une grande démonstration de modèles télécommandés sur les Jeunes Rives dont les jeunes et les moins jeunes se montreront certainement ravis ! A bientôt donc !

J. P.G.

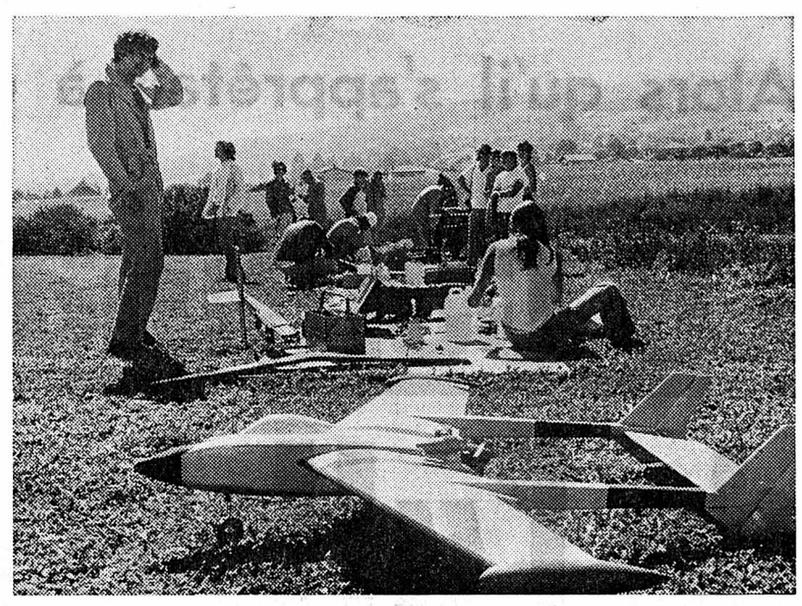

Bevaix était un endroit rêvé pour les démonstrations. Hélas, dès l'année prochaine, il faudra trouver autre chose..
(Avipress - J.-P. Baillod)

Les cours de perfectionnement pour le corps enseignant débutent aujourd'hui

D'un de nos correspondants :

Les cours de perfectionnement du corps enseignant primaire ou préprofessionnel commencent aujourd'hui. Comme on le sait, l'année scolaire 1971-1972 comptera exceptionnellement quarante-huit à quarante-neuf semaines, au lieu de quarante dans l'enseignement primaire et préprofessionnel. La prochaine année scolaire commencera donc à la fin du mois d'août 1972.

Le département de l'instruction publique a décidé de ne pas modifier les programmes pendant l'année longue. Par contre, il a eu l'heureuse idée de profiter de cette période pour organiser des cours de perfectionnement auxquels les 720 membres du corps enseignant ont été invités à s'inscrire. Chaque enseignant peut bénéficier de 60 heures de cours réparties en général sur 20 après-midi. A l'exception des cours de mathématiques modernes rendus obligatoires pour les titulaires des deux premiers degrés primaires, tous les cours présentés ont un caractère facultatif.

Les enseignants ont répondu très favorablement à l'invitation qui leur était adressée, puisque 750 inscriptions ont été enregistrées. Les cours, sont répartis en neuf grands chapitres à savoir : connaissances du pays, moyens audio-visuels, éducation artistique, éducation physique, sicences, psychologie, pédagogie, français, allemand, littérature.

SATISFACTION

Devant l'impossibilité de réunir tous les membres du corps enseignant primaire et préprofessionnel, lors de l'ouverture des cours de perfectionnement, le chef du département de l'instruction publique, M. François Jeanneret, a tenu à s'adresser à chacun par une lettre dans laquelle il exprime sa vive satisfaction de l'intérêt manifesté par les instituteurs et institutrices. Dans l'imposante liste de cours, M. Jeanneret « estime devoir mettre en évidence ceux qui seront consacrés au recyclage en mathématiques modernes puisqu'ils sont promoteurs de la coordination intercantonale pour l'une des disciplines principales du plan d'études ». Dès l'automne 1973, en effet, le nouveau programme de mathématiques sera appliqué dans toutes les classes des premières années de Suisse romande.

Pour que les enfants ne soient pas livrés à eux-mêmes pendant les mardis après-midi des cours, les autorités scolaires communales et le corps enseignant ont été invités à organiser si possible des activités pour les élèves dont les maîtres suivaient un cours. Le département de l'instruction publique s'est d'ailleurs efforcé dans l'organisation des cours d'éviter que toutes les classes d'un même collège se trouvent sans maître le même jour.

Le canton de Neuchâtel a donc résolu, avec intimement de sagesse et de bon sens la plupart des problèmes posés par l'année longue.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Après une grève en Egypte

LE CAIRE (AP). — Plusieurs dizaines de responsables de la direction, des syndicalistes et des fonctionnaires de l'Union socialiste arabe, le parti unique, ont été appréhendés lundi dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite de la grève qui a éclaté la semaine dernière dans le vaste complexe sidérurgique d'Helouan, à 24 km au sud du Caire.

Les grèves ont été rares en Egypte ces dernières années et c'est le plus grave acte de rébellion survenu depuis les heurts entre des étudiants d'Alexandrie et la police en novembre 1968.

C'est le président el Sadate lui-même qui a révélé cette grève dans un discours qu'il a prononcé dimanche. Il n'a pas précisé quand elle a eu lieu.

On ignore ce qui est à l'origine de la grève. Selon certains renseignements, elle serait due aux conditions de travail et à des demandes d'augmentation.

Armes américaines pour la Jordanie

PARIS (Reuter). — Des armes américaines destinées aux forces jordaniennes sont déchargées dans un port israélien et transportées hors taxes à travers Israël vers la Jordanie, déclare Yves Cuau, expert des affaires du Proche-Orient, dans un article publié lundi par le « Figaro », quotidien parisien. (Cette information a été catégoriquement démentie par les milieux officiels israéliens.)

M. Cuau ajoute que des contacts militaires à un échelon élevé ont eu lieu récemment entre Israéliens et Jordaniens, et que des renforts militaires israéliens ont été amenés sur les hauteurs de Golan, apparemment pour empêcher une attaque syrienne contre la Jordanie.

A noter que le président égyptien El Sadate a également affirmé dimanche, devant le comité central de l'Union socialiste arabe, que la Jordanie a récemment reçu d'importantes livraisons d'armes en provenance des Etats-Unis, dont des tanks « M60 ».

M. Cuau relate également qu'il a appris, de source israélienne, que l'Union soviétique préparait des installations de stockage d'armes nucléaires dans une base proche de Marsa-Matruh, au nord de l'Egypte.

Le correspondant français se fait en outre l'écho de rumeurs selon lesquelles le chef du service d'espionnage israélien, le général Yaariv, se trouvait à bord de l'appareil qu'un commando palestinien avait tenté de détourner, en septembre dernier, entre Amsterdam et Londres. Il ajoute que le commando, où figurait Leila Khaled, ignorait ce détail.

Coup de grisou en Yougoslavie : cinq morts

ZAJECAR (Yougoslavie) (AFP). — Cinq mineurs ont été tués et dix autres blessés, à la suite d'un coup de grisou qui s'est produit lundi matin dans la mine de charbon de Vrska Cuka, près de Zajecar (Serbie) rapporte l'agence Taniug.

L'explosion s'est produite dans une galerie située à cent mètres de profondeur. Les cinq mineurs ont été tués sur le coup. Quant aux blessés, dont trois se trouvent dans une état grave, ils souffrent d'intoxication et de brûlures.

Usine occupée à Evian

ÉVIAN-LES-BAINS (AFP). — Le personnel de l'usine d'Amphion (Haute-Savoie) de la Société des eaux d'Evian a décidé d'occuper l'usine « lockoutée » depuis le 26 août par la direction.

La décision a été prise à l'issue d'un meeting organisé lundi matin à Evian par les syndicats. La réunion a été suivie d'un défilé dans les rues de la ville. Les délégués du personnel ont exposé, au cours d'une conférence de presse, la « position du personnel luttant pour les conditions de travail et le respect de sa dignité ».

Les délégués syndicaux ont également évoqué la plainte déposée par la direction pour atteinte à la liberté du travail à la suite d'une grève de vingt-quatre heures.

« Les ouvriers admettent difficilement son bien-fondé, ont-ils déclaré. La modernisation de l'usine ne nous apporte rien. Pourquoi les travailleurs ne tireraient-ils pas également profit des améliorations proposées ? »

La Jordanie ferme sa frontière avec la Syrie

AMMAN (AFP). — Le gouvernement jordanien a décidé dimanche de fermer « pour tout le monde » la frontière jordano-syrienne en réponse au blocage de la frontière par la Syrie depuis le 25 juillet dernier.

Cette décision révèle un durcissement des autorités jordaniennes qui avaient jusqu'à présent laissé entrer en Jordanie tous les véhicules autorisés par la Syrie à franchir la frontière.

D'importants aménagements vont, d'autre part, être apportés au port d'Akaba, sur la mer Rouge, pour réorganiser le circuit d'approvisionnement de la Jordanie, fortement perturbé par la fermeture de la frontière syrienne.

La défense refuse de plaider à Marrakech

MARRAKECH (AFP). — Le procès des 193 inculpés de Marrakech, ouvert depuis deux mois et demi, a connu lundi matin un nouveau rebondissement avec le refus de la défense d'exercer ses droits, à la suite du réquisitoire prononcé jeudi et vendredi derniers par M. Mejboud, procureur du roi, et réclamant la peine de mort pour 48 inculpés — dont 32 par contumace — et la réclusion à vie pour 122 autres.

Exposant au tribunal les raisons de ce refus, Me Bouabib, président du comité de défense des inculpés, a souligné que ces derniers en avaient ainsi décidé pour protester contre le réquisitoire du procureur qu'ils considéraient comme « diffamatoire et contraire à toute la vérité ».

Pressions sur M. Thant ?

NEW-YORK (AP). — Le bruit court aux Nations unies que M. Thant reviendra sur sa décision de quitter ses fonctions de secrétaire général, rapporte lundi le magazine « Newsweek ».

« Des pays puissants font pression sur le diplomate birman pour qu'il agisse ainsi, parce qu'ils pensent notamment que avec des problèmes comme l'admission de la Chine, les Nations unies pourraient se dispenser d'une querelle au sujet de la désignation d'un nouveau secrétaire général, surtout qu'aucun autre candidat n'est en vue.

« En raison de sa santé précaire, M. Thant pourrait se voir offrir comme concession spéciale, un mandat plus court. »

Nixon ira au Canada au printemps prochain

OTTAWA (AP). — Le premier ministre canadien, M. Trudeau, a annoncé lundi que le président Nixon se rendrait au printemps prochain en visite au Canada.

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

Avis mortuaires

†

Veillez et priez...

Madame Jeanne Guenot-Ferraris, à Fleurier ;

Madame Emma Guenot, à Neuchâtel, et ses enfants Rose-Marie et Alain ;

Monsieur et Madame Jean Guenot et leurs enfants Jean-François, Christine, Béatrice, Fabienne et Isabelle, à Wabern et Berne ;

Mademoiselle Régine Richier, en France, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Denis GUENOT
instituteur

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 36me année.

2000 Neuchâtel, le 30 août 1971.
(Trois-Portes 33)

L'enterrement aura lieu mercredi 1er septembre, au Landeron.

La messe de requiem sera célébrée en l'église du Landeron, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Domicile de la famille Guenot : Orée 58, Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Aline Roulin-Cuche, à l'Abergement ;

Madame et Monsieur Jean-Paul Chevalley-Roulin et leurs filles Marie-José et Catherine, à la Sagne ;

Madame et Monsieur Roger Oguey-Roulin et leurs filles Annette et Christine, à la Comballaz ;

Monsieur et Madame Roger Roulin-Pérusset et leurs enfants Roseline et Denis, à l'Abergement ;

Monsieur et Madame Michel Roulin-Anex et leur fille Magali, à Gryon ;

Madame et Monsieur Bernard Vaucher-Roulin et leurs fils Jean-Bernard, Marcel et Thierry, au Château ;

Monsieur et Madame Charles Roulin-Gavin et familles, à Chavornay et Orbe ;

Madame et Monsieur Marcel Delessert-Roulin et familles, à Chavornay et Lausanne ;

les enfants et petits-enfants de feu Ali Cuche-Amez-Droz, à Villiers, Neuchâtel, Chézard, Genève, Coffrane, le Côty et Dombresson,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Ulysse ROULIN-CUCHE

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui après une pénible maladie, à l'âge de 63 ans.

L'Abergement et la Sagne, le 30 août 1971.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.

L'incinération aura lieu à Lausanne le mercredi 1er septembre, à 16 h 45.

Culte au crématoire de Montoie, à 16 h 30.

Culte à l'hôpital de Sainte-Croix, à 14 h 40.

Honneurs : rue des Rosiers, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Sainte-Croix.

Domicile de la famille : Centre 34, 1451 la Sagne/Sainte-Croix.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à l'hôpital de Sainte-Croix

REMERCIEMENTS

A toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de ma chère maman,

Madame Henriette VILLEMIN-GIRARD

et de mon cher frère,

Monsieur René VILLEMIN

par leur témoignage d'affection, de profonde sympathie et qui ont partagé ma douleur, j'adresse ma reconnaissance émue. Les paroles sont impuissantes à exprimer mes sentiments, mais mon cœur en conservera un profond souvenir.
Leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, leur don ont été un précieux réconfort.
Neuchâtel, août 1971.

Estelle Villemin

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignée pendant ces jours de grand deuil, la famille de

Heinrich GOEBEL-TSCHAPPAT

exprime sa sincère reconnaissance aux personnes qui l'ont entourée. Leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.
Cornaux, août 1971.

Monsieur Charles JEANMAIRET et famille,

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui les ont entourés par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs et leur expriment leur très sincère reconnaissance.
Neuchâtel, août 1971.

IN MEMORIAM

31 août 1962 - 31 août 1971

Henri ZORN

A mon cher mari à qui je pense chaque jour.

Ton épouse qui t'aime toujours.

A Neuchâtel et dans la région

La nouvelle école primaire de la Coudre aura un bassin de natation

C'est un crédit de plus de 9 millions de francs que demande le Conseil communal de Neuchâtel au législatif pour construire une école à la Coudre. Cette école, il y a longtemps qu'on la demande et elle devenait indispensable, déjà parce que le quartier s'est urbanisé et que la population d'âge scolaire y a augmenté, mais aussi parce que le taux de natalité a augmenté dans les années 1965 et, enfin, parce qu'elle doit répondre aux besoins de la pédagogie moderne, spécialement en ce qui concerne le climat intérieur et l'environnement extérieur.

Très vite, le choix de l'emplacement se porta sur le Crêt-du-Chêne, ce qui implique l'ouverture anticipée du tronçon ouest de la rue des Berthoudes, indispensable à l'accès au chantier. Le projet de bâtiment comprend deux parties : une, inférieure, est conçue de manière traditionnelle, la partie supérieure l'étant selon les normes «Crocs», c'est-à-dire celles du Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires mis sur pied par la municipalité de Lausanne.

L'avantage des normes « Crocs » est de faire d'un bâtiment scolaire une sorte de jeu de construction métallique composé de modules dont les dimensions sont standardisées. L'atout le plus important réside dans le fait qu'il est facilement possible de « jouer » avec les séparations intérieures pour pouvoir adapter rapidement les salles de classe aux besoins du moment. Cette flexibilité permet d'augmenter la capacité en salles de classe en cas de pénurie de locaux et, ce qui est également très important, elle laisse toute liberté aux utilisateurs pour s'adapter aux nouvelles techniques d'enseignement. La rapidité d'exécution de la construction est également une caractéristique appréciable des écoles « Crocs » puisque les modules sont produits industriellement et que leur montage rapide sur le chantier raccourcit sensiblement la durée des travaux.

Le projet de la Coudre comprend donc deux constructions, soit trois niveaux supérieurs et cinq niveaux inférieurs étagés dans la pente située entre la rue de la Dme et la future rue des Berthoudes ouest. La partie supérieure comprendra notamment 12 salles de classe, une infirmerie, un bureau de direction et deux groupes sanitaires, la partie inférieure, sept salles de classe, une salle de gymnastique, des douches et un bassin de natation de 8 m sur 16 m 66.

Ce bassin sera ouvert au public en dehors des heures d'école, samedi et dimanche par exemple, et l'implantation facilitera son accès aux handicapés physiques. Enfin, la Ville s'est engagée, suivant en cela une motion déposée en 1957, à aménager une place publique dans l'avenir et, à plus brève échéance, d'installer des feux lumineux devant protéger les piétons et les enfants dans la traversée de la Dîme et celle de l'avenue du Vignoble.

Du crédit total de 9.440.000 fr., on peut déduire la subvention cantonale ordinaire de 35 % versée pour la construction elle-même, d'autres, fédérales, au titre de la protection civile pour les abris et pour le bassin (réserve d'eau) dont le montant est fixé de cas en cas et, enfin, les subventions cantonales et celles du Sport-Toto sur le mobilier scolaire, la salle de gymnastique et le bassin de natation.

La réalisation de la construction de la nouvelle école primaire posant le problème du logement transitoire des élèves de l'ancien collège, deux solutions se présentent. l'une prévoyant la fin des travaux en décembre 1973, l'autre en août 1974.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Service religieux en plein air

(c) Sur l'initiative de la paroisse réformée, un culte, présidé par les pasteurs Miaz et Charpilloz, avait été organisé dimanche à Chantemerle. Après le service religieux, rehaussé par les chants des cadets et de l'assistance, un repas fut servi et suivi par des jeux divers. La journée ayant été une véritable réussite, les organisateurs se sont promis de recommencer.

Sur les bords de la Thielle, on y pêche, on y pêche...

Samedi après-midi, Hollandais, Luxembourgeois, Allemands et Suisses ayant un goût commun, la pratique de la pêche, se sont retrouvés sur les bords de la Thielle, pour disputer un match de vitesse de deux heures, tandis que dimanche matin, au même endroit, un concours avec participation de pêcheurs italiens et français était organisé. Voici les principaux résultats de ces journées :

Concours de vitesse : 1. A. Thomma, Luxembourg, 329 prises, 4 kg 920 ; 2. M. Nestor, Suisse, 320, 4 kg 580 ; 3. N. Molière, Suisse, 286, 4 kg 600. **Par équipes :** 1. Luxembourg, 74 points ; 2. Suisse, 86 ; 3. Allemagne, 106 ; 4. Hollande, 140. **Concours international de dimanche :** 1. B. Curti, Italie, 10,410 points ; 2. G. Lelli, Italie, 9510 ; 3. J. Pfaendler, Suisse, 7900.

Durant ces deux jours, il a été retiré 660 kg 200 de poissons de la rivière.

Parasol, pipe et chapeau ne sont là que pour le confort du pêcheur, car lignes, appâts et bidons sont bien plus utiles.

Au marché aux puces, on pouvait essayer manteaux et ju pes, acheter livres, tableaux, machines à laver et voitures !

Les scouts de Boudry : marché aux puces, bal et séance de cinéma pour un nouveau toit

De notre correspondant :

Quand on est scout et que l'on veut profiter de se rencontrer régulièrement dans une ambiance de franche camaraderie, il faut toutefois, lorsqu'on est environ 80 copains dont l'âge varie entre 8 et 50 ans, avoir à sa disposition un local assez vaste. C'est ce qu'avait trouvé il y a quelques années le groupe « Marfaux » de Boudry, avec un baraquement installé sur le terrain communal à la rue Oscar-Huguenin.

Les travaux de réfection de la route ont obligé les autorités à inviter les locataires à évacuer les lieux, tout en leur laissant toutefois des délais convenables. Que faire au point de vue financier, se sont dit les dirigeants ? Il faudrait trouver un nouvel emplacement et reconstruire partiellement un nouveau local. Il fut dès lors décidé d'organiser une manifestation permettant d'amener de l'eau au moulin.

Cela a été chose faite durant le dernier week-end. Depuis plusieurs semaines, les membres de la société ont parcouru les districts de Boudry et Neuchâtel pour récolter tous les objets qui envahissaient les galetas et chambres hautes et ont mis sur pied un marché aux puces autour de la salle de spectacles. On y trouvait de tout, de la cuvette de WC, en passant par un lavabo, des frigidaires, des machines à laver, des machines à coudre dont certaines auraient fait le bonheur d'un antiquaire ! Il a même été vendu une voiture pour la somme de 50 fr !

La somme ainsi récoltée aura permis aux responsables de couvrir la dette contractée lors des travaux d'agrandissement du local appelé à disparaître. Une fois les comptes bouclés, il n'est pas exclu qu'un petit fonds de réserve soit constitué pour la nouvelle construction.

Samedi soir, un bal conduit par « Les Radians », a mis fin à la première journée, alors que dimanche après-midi, une séance de cinéma était organisée.

Des sauveteurs endurants

Quand les sauveteurs nagent, le ciel rit ! Ce fut le cas samedi pour quelques membres actifs de la Société de sauvetage de Boudry, MM. Bill Geiser, Frédy Vuille, Peter Wenzinger, Walter Zwahlen et Rudolf Etter. Partant de Chevroux à 14 h 30 en équipe, les quatre premiers arrivèrent à la plage de Boudry à 18 h 30. Quant à R. Etter, il préférait faire la traversée aller et retour en solitaire. Partant de la plage de Boudry à 12 h, il fut de retour vers 18 h 45 ; il a donc réussi une bonne performance. Un chaleureux accueil fut réservé à ces nageurs par quelques membres de la société.

D'autre part, trois jeunes filles, Mlles Marianne Carcani, Dominique Düscher et Monique Ramseyer, nouveaux membres actifs du sauvetage, ont également traversé le lac à la nage de Chevroux à Cortaillod, le dimanche matin, en 3 heures.

Réunis pour respirer l'air du pays et déguster un cru de la région.
(Avipress - Chevalley)

Les grandes familles bérochales

De notre correspondant :

Dimanche, alors qu'un peu plus haut, on fêtait les roses, la famille Junod de Vernéaz, se réunissait au pied du grand peuplier du camp de Vaumarcus.

Originaire de Vernéaz, alors que ce village était encore autonome, la famille Junod s'est dispersée dans toute la Suisse. Dimanche une quarantaine de ses membres se retrouvaient, histoire de respirer un peu l'air du pays et d'en goûter les crus.

Dans cette grande famille, on est avant tout agriculteur et amoureux de la nature, c'est aussi pour celà qne l'un des plus beaux coins du pays a été choisi pour cadre de cette réunion.

R. CH.

Le camp de Vaumarcus et la rose

De notre correspondant :

ROse blanche de Corfou, rose de Picardie, d'outre-Sarine ou de Romandie, peu importe l'origine de cette reine des fleurs. L'important, comme le dit la chanson, c'est la rose... tout simplement. Et, pour fêter cette fleur, on est venu en nombre de Suisse alémanique comme de Suisse romande.

D'habitude, le camp de Vaumarcus est le lieu de rencontre de tous ceux qui glorifient le Seigneur ; dimanche dernier, c'est une de ses plus belles créations qui fut à l'honneur et, il faut croire que le Ciel n'y vit aucun inconvénient, puisque pour la circonstance, il fit dont de ses plus beaux effets sur la colline et sur ses hôtes.

Pour être plus précis, c'est l'assemblée générale de la société suisse des amis des roses qui tint ses assises au camp de Vaumarcus. Le lieu n'avait pas été choisi au hasard et le centenaire de l'établissement Hauser, rosiériste de père en fils n'était pas étranger au cadre de cette manifestation. Il n'y avait d'ailleurs qu'à s'approcher des bâtiments du camp pour se rendre compte que les roseraies n'étaient pas loin.

Partout, de magnifiques gerbes de roses décoraient et embaumaient de leur parfum le bois noirci par les ans de la grande salle et de ses galeries. Mais, si au cours de la semaine précédente, les locaux du camp avaient été les bienvenus pour abriter le grand nombre « d'amis des roses », le temps splendide de dimanche permit à cette sympathique manifestation de se dérouler en plein air, ce que personne ne désapprouva.

POUR TOUS LES GOUTS

Autre particularité de cette rencontre : les sentiments que l'on éprouve pour les roses peuvent se traduire en plusieurs langues, ainsi, les souhaits de bienvenue à la société de Suisse allemande étaient formulés dans la langue des invités par M. A. Indermühle, tandis que le Dr Dorschner, président de la société suisse s'adressait en français aux invités romands.

Au cours de la manifestation, des allocutions furent prononcées tour à tour par le Dr Duperrex et M. Victor Hauser, l'aîné des trois générations actuelles s'occupant de la culture des roses de Vaumarcus. Mais, autant de paroles aussi attentionnées soient-elles auraient été monotones si elles n'avaient pas été entrecoupées de musique. Parmi les fleurs et dans le cadre idyllique de la colline de Vaumarcus, quel groupe vocal aurait mieux pu chanter ce pays merveilleux que la Chanson neuchâteloise ?

Des costumes colorés, de l'entrain, de la bonne humeur communicative, c'est ce qu'il fallait encore pour cette journée dédiée à la rose. Tout celà, la Chanson neuchâteloise l'a généreusement démontré durant toute cette manifestation qui ne pouvait être que charmante, lorsqu'on est l'ami des roses !

R. CH.

La « Chanson neuchâteloise » en costume d'apparat.
(Avipress - Chevalley)

Les résultats du 11me grand tir de Rochefort

On sait que des tireurs de toute la Suisse s'étaient donné rendez-vous ce week-end à Rochefort pour participer au 11me grand tir du Vignoble neuchâtelois.

Après le résumé de ces journées, paru dans notre dernière édition, nous publions aujourd'hui les principaux résultats de ces journées. Ces classements ne sont qu'intermédiaires, des tirs devant encore avoir lieu samedi et dimanche.

Cible art : 1. Alfred Simmen, Matten, 465 points ; 2. Albert Python, Bulle, 461 ; 3. Eric Wanner, Couvet, 460. Cible Roche-2. Hans Muri, Langnau, 768 ; 3. Michel Boil-2. Hans Muri, Langnau, 768 ; Michel Boillat, le Locle, 762. Cible la Tourne : 1. Hans Muri, Langnau, 113 points ; 2. Paul Dessaux, Prilly, 112 ; 3. Richard Giovanonni, la Chaux-de-Fonds, 112. Cible militaire : 1. Alfred Simmen, Matten, 40 points ; 2. Emile Bourqui, la Chaux-de-Fonds, 40 ; 3. Michel Boillat, le Locle, 40.

Les jeunes de Lamboing et la sauvegarde de la nature

Le groupe de jeunesse du Plateau, pour ouvrir sa campagne de la lutte contre la pollution de l'environnement, avait, organisé samedi soir à la salle communale de Lamboing, une séance d'information et de propagande présidée par M. B. Gagnebin instituteur à Diesse. Elle s'ouvrit par la projection d'un film « Nous autres fossoyeurs » dont le titre est siffisamment (et tristement) éloquent pour se passer de commentaire.

Oui, nous sommes nos propres fossoyeurs et, dans un délai plus ou moins long, nous pourrions, avec une inconscience qui frise la démence, creuser notre tombe. Cependant, à l'heure actuelle, notre environnement peut-il encore être sauvé et par quels moyens ? C'est à essayer de répondre à ces questions vitales que s'attacha M. H. Treu, professeur à Bienne et président de la commission régionale pour la protection de la nature et des sites. Les renseignements précis et les chiffres qu'avança M. Treu donnent à réfléchir, mais engagent surtout à agir, et à agir vite.

Trop de terrains, de surfaces d'eau, de forêts, d'animaux sont irrémédiablement perdus ; tâchons au moins de sauver ce qui peut l'être encore. Notre Plateau a le bonheur d'avoir (au moins partiellement) échappé à certaines atteintes irréversibles ; faisant rencontré au hasard de la route. Ils précieux. De nombreuses questions furent posées à M. Treu prouvant l'intérêt que ses sons en sorte de protéger ce coin de pays auditeurs avaient pris à son exposé.

Le groupe de jeunesse avait exposé une série de photos, de documents, affiches, etc. du plus grand intérêt ; cette exposition resta ouverte jusqu'à dimanche soir. D'autre part, samedi, une campagne de ramassage des déchets groupera les enfants des écoles et toutes les personnes de bonne volonté qui voudront bien se joindre à eux. Le groupe de jeunesse, par son action efficace et désintéressée, mérite la reconnaissance et les félicitations de toute la population du Plateau de Diesse.

Les petits Neuchâtelois sont rentrés heureux...

Joyeuse animation samedi matin en gare de Neuchâtel où sont arrivés par différents trains de France et de Suisse quelque 100 enfants neuchâtelois. Après un mois de séjour dans les colonies de vacances du mouvement de la Jeunesse Suisse romande, ils rentraient de Bretagne, de Vendée, du Jura, du Pays d'Enhaut et du Valais.

Si les colonies de Suisse romande ont bénéficié cet été d'un temps plus favorable que celles des côtes Atlantiques, toutes se sont déroulées sans incident et dans un climat de confiance et d'amitié. Pendant les mois de juillet et d'août, ce sont au total 700 enfants de Suisse romande qui, grâce au dévouement de 150 moniteurs, directeurs et cuisinières, ont profité de vacances bienfaisantes.

RÉGION DES LACS

LE LANDERON

Installation du nouveau pasteur

(c) Dimanche matin, au Temple, le pasteur Claude Monin a été installé dans sa nouvelle paroisse. La cérémonie a été animée par le pasteur Charles Bauer, président du conseil synodal neuchâtelois, tandis que les membres du Collège des anciens encadraient leur nouveau chef spirituel. Le pasteur Monin a ensuite célébré son premier culte, rehaussé par les chants du chœur mixte accompagné par l'organiste des Verrières.

Puis, les convives se sont retrouvés pour le repas de midi. Ce fut le moment de prendre congé du pasteur Durupthy qui assumait l'intérim depuis le départ du pasteur Porret. Les messages des familles Emery et Porret permirent de remémorer le passé. Le vice-président du conseil synodal s'est exprimé au nom de l'Eglise réformée neuchâteloise et M. Grau, président du Conseil communal, apporta le salut officiel de l'autorité

Le curé Vogt ajouta la note œcuménique au dialogue de cette très belle journée.

Le pasteur Monin qui vient de commencer son ministère en terre landeronnaise est âgé de 43 ans. Il desservait précédemment les Bayards et les Verrières, cela après Noiraigue et un séjour à Zurich. Il a œuvré également pour les émissions de la télévision. C'est donc avec une belle expérience qu'il se met au service de la communauté réformée du Landeron.

AU CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS

«THREE MEN IN A BOAT»

Continuant d'exposer de très belles photos de John Max (Canada), le Centre culturel neuchâtelois a rouvert hier ses locaux au public après la pause estivale. « Three men in a boat », dont l'embarcation va sombrer vraisemblablement sous peu, a occupé la scène durant deux heures et le concert, s'il a connu parfois des moments un peu faibles, fut exemplaire à plus d'un titre.

La formation, d'abord, créée un peu par hasard à l'occasion d'un long concert pop au Temple du bas, qu'on a revue ensuite au Panespo pour la Fête de la jeunesse, est l'un de ces orchestres éphémères dont on souhaite qu'il s'en créée plus souvent dans la région. Eduardo (Vénézuéla), Tony (Haïti), Laurent (Suisse) et Paul (Pologne) se sont rencontrés au hasard de la route. Ils réinventent un folk-song très personnel, avec cette liberté qui est celle aussi de « Los Jaïras » et d'Alfredo Dominguez, jouant un néo-folklore aussi passionnant, aussi riche que la musique traditionnelle de la Bolivie.

Folk-song ? La plupart des interprétations de « Three men in a boat » s'en inspirent : là une ligne mélodique, là un texte, mais le résultat s'écarte pourtant des canons du genre. Le violon y ajoute des relents de « square dance », la flûte et parfois les guitares poussent le groupe du côté du free jazz, quand l'arrivée d'un cinquième larron n'incite pas toute l'équipe à s'écarter définitivement des sentiers battus pour partir à la recherche d'un pont musical entre l'Occident et l'Orient.

« Three men in a boat » manque parfois encore de précision, d'un métier qui s'acquiert au fil des concerts. Le groupe, après le concert de samedi, va probablement se dissoudre, mais il aura eu le temps, en trois mois à peine, de laisser le souvenir d'une originalité et d'une liberté rares.

C.G.

CHEZ-LE-BART

Motocycliste blessé

(c) Samedi à 10 h, une voiture portant plaques britanniques et descendant de Gorgier à Chez-le-Bart, n'a pas été en mesure de s'arrêter au « stop » et a renversé un cyclomotoriste de Boudry, M. Martin Roggo, qui circulait en direction de Saint-Aubin. Renversé et blessé, M. Roggo a été hospitalisé aux Cadolles.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La jeunesse cherche

Monsieur le rédacteur en chef,

De plus en plus, les grands événements internationaux, comme les plus petits problèmes personnels, démontrent l'erreur fondamentale de la conception de vie actuelle, basée sur le seul intellect, faussé lui aussi par la rentabilité, l'égoïsme. Tant que les chefs de gouvernements, tout comme le simple homme de la rue seront asservis aux intérêts nationaux ou privés, il n'y aura ni paix, ni bonheur.

Il n'y aura pas d'issue tant que l'homme n'aura pas compris que c'est son esprit qui doit changer, et j'entends par esprit le spirituel en lui et non le produit de l'intellect qui est subordonné au mode de vie, au climat, aux antécédents, à l'alimentation, à l'instruction, au milieu familial, national, racial.

C'est le déséquilibre entre les fonctions intellectuelles hypertrophiées et nos fonctions spirituelles atrophiées qui est la cause de la crise de civilisation qui sévit aujourd'hui.

La grande migration des jeunes vers l'Orient ou la drogue, n'est que la signature de notre inconscience. Ils sont comme des exilés privés de leurs racines, de leur patrie spirituelle et nous en sommes tous responsables. Ce n'est agréable pour personne de constater la faillite de notre civilisation et sa propre responsabilité dans cet échec. Il ne sert à rien de vouloir échafauder des systèmes, des écologies, de tranquilliser sa conscience)en ouvrant son porte-monnaie. Tant qu'on n'aura pas compris que la révolution doit être intérieure, il n'y aura pas de solution de survie.

Il n'y a que la jeunesse qui puisse « sentir » et refuser cet état d'esclavage, elle qui subit tragiquement cet éloignement de la vraie source, cet étiolement dû au développement intensif, abusif et exclusivement intellectuel et matériel.

C'est avec raison que René Maheu dit : « Une civilisation qui est refusée par la jeunesse est, par définition, une société sans avenir, et, par conséquent, condamnée ».

Car l'aspiration la plus profonde et la plus fondamentale du cœur de l'homme est l'aspiration du bonheur. La jeunesse d'aujourd'hui, si impétueuse dans ses réactions, ne sait pas au juste ce qu'elle veut, mais elle sait au moins ce qu'elle ne veut pas. Inconsciemment, ou sciemment, elle a besoin d'Amour et de Justice, ce qui se traduit souvent par le meilleur et le pire. Si l'amour du prochain, qui est capable de s'épanouir dans la fraternité, la solidarité, la charité, dégénère parfois en érotisme, rien d'étonnant dans une société où la pornographie s'étale partout. Et si le sens de la justice dégénère en violence, c'est qu'il est difficile à la jeunesse d'avoir une maîtrise de soi qui n'est pas son apanage.

L'énergie spirituelle, cause de toute vie, ne pouvant plus s'écouler derrière le barrage de notre intellectualité, doit trouver un jour une issue. Quand le barrage cède, la poussée de Vie qui a été si longtemps réfreinée, ne peut souvent plus être contrôlée.

Mais un fait est : la jeunesse cherche, son inquiétude métaphysique se traduit par des chansons, des musiques rythmées sur le texte sacré de messes, d'offices. La recherche spirituelle, la quête d'un Dieu, source de vie, de justice et d'amour, se trouve dans la Nature, dans la recherche de ses lois. D'où ces communautés, ce retour à la simplicité qui annonce une société nouvelle. La Nature a toujours été le grand éducateur de l'homme. Ce n'est qu'à son contact que celui-ci retrouvera l'équilibre. Pour la première fois dans l'histoire, la révolution biologique qui se prépare ne dressera pas les hommes les uns contre les autres, comme l'ont fait toutes les autres révolutions, mais les rapprochera dans le même but, celui de la conservation de la vie. Mais elle n'est possible que dans la mesure où nous acceptons les réformes qu'elle nous impose, où nous travaillerons pour le bien de tous, où nous serons conscients de la toute-puissance de notre esprit, où les bienfaits de notre technique seront mis au service de l'humanité et non à son asservissement.

Le progrès de l'humanité cessera d'être exclusivement matériel.

L'exploration de l'esprit commence seulement, elle nous réservera autant de surprises qu'autrefois la découverte du monde. Elle sera, pour les jeunes, la nouvelle grande Aventure, l'aventure spirituelle, qui rendra à l'homme la place qui lui est dévolue de par sa filiation divine.

Nora PORTENIER

IMMEUBLES

A ST-Blaise avec fr. 14.700.- déjà, devenez propriétaire d'un appartement PAT face au lac et aux Alpes.

PAT «ST-BLAISE»

chemin des Perrières ST-BLAISE (NE)
A dix minutes du centre de Neuchâtel.

1re étape A/B/C		2me étape D/E	
2 pièces dès Fr.	73.500.—	3 pièces dès	Fr. 103.000.—
3 pièces dès Fr.	85.000.—	4 pièces dès	Fr. 117.000.—
4 pièces dès Fr.	96.500.—	4/5 pièces dès	Fr. 134.000.—
5 pièces dès Fr.	118.000.—	5 pièces dès	Fr. 140.000.—

Parking souterrain Fr. 10.000.—
communications : Gare CFF, trolleybus

Renseignements auprès de :

Me François CARTIER
6, rue du Concert
2000 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 25 12 55

Entreprise PIZZERA
Rochettes 19
2017 **BOUDRY**
Tél. (038) 42 17 17

C.E. BERTHOUD
Transactions Immobilières
et Gérances
9, Epancheurs
2000 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 24 13 41

PAT
39, rue Peillonnex
1225 **CHÊNE-BOURG**
Tél. (022) 35 86 00

Me Bernard CARTIER
1, rue A.-Bachelin
2074 **MARIN**
Tél. (038) 33 35 15

Sur place :
APPARTEMENT PILOTE
36, chemin des Perrières
Tél. (038) 33 34 34

Demande d'informations
à retourner à l'agent PAT ci-dessus, ou à PAT, Chêne-Bourg/GE.
Veuillez me faire parvenir, sans engagement, les informations relatives à PAT « ST-BLAISE » FAN 03
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....

A vendre

VILLAS JUMELÉES

rue Emer-de-Vattel 50 et 52, à Neuchâtel, comprenant par villa :

— 5 boxes en bordure de rue avec accès direct.
— 1 appartement de 2 pièces situé au sud, de plain-pied, avec terrasse, cuisine agencée.
— 1 appartement situé au rez-de-chaussée avec terrasse, grand living-salle à manger, cuisine parfaitement agencée, vestiaire et W.-C. indépendants, ainsi que partie nuit comportant deux grandes chambres à coucher et une plus petite. Bains et W.-C. avec tous appareils + bidet et douche.

Les tapisseries et les fonds seront exécutés au gré du preneur. L'entrée du propriétaire peut se faire dans un délai très court. Vue imprenable sur le lac et les Alpes, jardin aménagé, quartier résidentiel très tranquille, trolleybus à proximité.
Prix de vente avec les boxes **Fr. 562,000.—** par villa, dont à déduire Fr. 250,000.— d'hypothèque en 1er rang.
Prix de vente sans les boxes **Fr. 517,000.—** par villa, dont à déduire la même hypothèque.
Pour visiter et traiter, s'adresser au bureau d'architecte :
A. MANTEL - rue Emer-de-Vattel 25, à Neuchâtel
Tél. 25 52 55.

Terrain à vendre

Quelques parcelles, à Boudry-Corcelles, et lotissement, à Colombier.

Adresser offres écrites à AW 1825 au bureau du journal.

A vendre, à Colombier,

terrain

de 5000 m2 en 2 parcelles. Adresser offres écrites à DK 1932 au bureau du journal.

Seulement 30 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, **mercredi 1er septembre 1971, dès 14 h 30, au Salon de coiffure Hess, fbg de l'Hôpital 9, à Neuchâtel :**

5 casques Indolamatic avec bras (1 double et 3 simples), 1 casque chauffant Colorex, 4 éviers plastique mobiles, 3 fauteuils coiffeur Rez, 1 armoire-vitrine, 2 fœhns, 3 éclairages néon carrés, 2 éclairages néon rectangulaires et quelques autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P., et le salon sera ouvert dès 14 heures le jour de la vente.

Office des faillites
Neuchâtel

DEMANDES À LOUER

Je cherche à louer

atelier ou locaux

chauffés, eau courante et W.-C., centre ou environs.

Téléphoner à **Tanner, décoration,** au 24 72 42.

A LOUER

A louer, tout de suite à Fresens (Haute Béroche),

très jolie maison meublée

4 pièces boisées, cuisine, terrasse, jardin, garage. Chauffage : poêles en catelles.
Magnifique situation, tranquillité, vue sur le lac.

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

FIDUCIAIRE
Antonietti et Böhringer
Service Immobilier
P. Girardier
13, rue du Château
NEUCHATEL
Tél. 038 24 25 25

offre à louer

AU LANDERON

Dans immeuble locatif neuf, à partir du 1er septembre 1971,

APPARTEMENTS

de 3 ½ pièces et 4 ½ pièces.
Immeuble situé au bord du lac.

AUX PONTS-DE-MARTEL

APPARTEMENTS

de 3 pièces et 5 pièces à partir du 1er janvier 1972.

Peseux

à louer tout de suite, magnifique chambre meublée, indépendante. Prix : 170 fr. tout compris. Renseignements par téléphone au No (021) 24 25 45.

A louer

chalet

au bord de l'eau, à partir du 1er septembre ; 3 lits.
Tél. (037) 63 11 98.

A louer

chalet à Verbier

septembre-octobre.
Bas prix.
Tél. 24 12 22.

Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires à d'autres demandes

Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER, à Yverdon, rue de la Paix 18, magnifiques appartements tout confort, dans immeuble de 5 étages :

studio à partir de Fr. 180.-
3 pièces à partir de Fr. 310.-
5 pièces à partir de Fr. 480.-
+ charges

Garages à disposition Fr. 50.—.

Entrée : début octobre 1971.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à la gérance Charles Decker, Plaine 38, Yverdon. Tél. 2 49 41-42.

DRAIZE

A LOUER

locaux commerciaux

3 pièces rénovées, et W.-C., au chemin des Péreuses 6.

Libres immédiatement.

Loyer mensuel : Fr. 300.—.

S'adresser à :

DRAIZE S.A., rue des Draizes 51, Neuchâtel.
Tél. (038) 31 24 15, interne 17.

DRAIZE

A louer, éventuellement à l'année,

en Gruyère

vue imprenable, appartement meublé, confort, idéal pour vacances, à couple avec un ou deux enfants.
Tél. (056) 2 61 71 ou (037) 22 33 80.

OFFRES D'EMPLOIS

FOURREUR

est cherché pour travail à façon sur **VISONS - ASTRAKANS,** etc.

Travail toute l'année.

Tél. (038) 57 13 67.

Grossiste en électricité cherche :

1 aide de bureau

connaissant la dactylographie ;

1 magasinier

ayant des connaissances en électricité.

Semaine de 5 jours.
Travail varié et intéressant.

Adresser offres à
Camille Bauer S.A.,
case postale 16, 2002 Neuchâtel.

LE MALOJA cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

fille ou garçon de buffet

Nourris, logés, congés réguliers.

Tél. (038) 25 66 15.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir :

fille de buffet

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Nous cherchons

secrétaire de direction

parlant le français et l'allemand couramment ; si possible bonnes connaissances d'anglais.

Faire offres avec prétentions de salaires à :

LA GAINE VISO, 2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 22 12.

A Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

SECURITAS S.A.

engage des hommes de confiance en qualité de

GARDES PROFESSIONNELS OU AUXILIAIRES

Services nocturnes et diurnes
Pas de connaissances spéciales nécessaires.
Nous assurons votre formation.
Situation stable, bien rémunérée ; excellents avantages sociaux.

Téléphoner au No (038) 24 45 25 ou se présenter à :

SECURITAS S.A.
Ecluse 30
2000 Neuchâtel.

Sténodactylos
Employées de bureau

Nous avons du travail temporaire « sur mesure » à vous proposer. Où, quand et pour combien de temps ? A vous d'en décider. Bons salaires avantages sociaux.

adia interim

rue de l'Hôpital 19,
NEUCHATEL
Tél. (038) 24 74 14

Nous engageons :

1 contrôleur aides-mécaniciens

qui seront formés pour travail de confiance.

Nous offrons :
— caisse de prévoyance
— assurances collectives.

Faire offres à la maison

E. HOFMANN & CIE S.A.,
mécanique de précision,
2072 Saint-Blaise (NE).

On cherche

installateur sanitaire
qualifié et
ferblantier

Bons salaires, logement ou chambre à disposition.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à Ernest Käslin, appareilleur diplômé,
2017 Boudry.
Tél. (038) 42 11 46.

MIGROS

cherche

pour ses **Marché rue de l'Hôpital** et **avenue des Portes-Rouges** à **NEUCHATEL**

vendeuses «dépt charcuterie»

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception de notre siège central, 13, route de la Gare, 1 MARIN,** de 11 à 12 h ou de 16 à 18 heures.

SOLVIL ET TITUS S.A.

cherche :

UNE EMBOITEUSE
UNE RETOUCHEUSE

pour entrée immédiate.
Personnes sans formation seraient mises au courant.

Faubourg de l'Hôpital 9
Tél. (038) 24 33-22.

SGT

MEMBRE DE LA
SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

Nous cherchons pour notre

service des titres

un

collaborateur

de confiance et de haut niveau, connaissant les pratiques internationales et toutes questions s'y rapportant.
Ce poste comporte des responsabilités étendues, il est susceptible de développement et nous le rétribuerons en conséquence.
Nous sommes une entreprise bancaire de moyenne dimension à Genève, avec des débouchés très importants.
Veuillez faire vos offres, qui seront traitées avec la plus absolue discrétion, sous chiffres P. 44-46611, à Publicitas S.A., 8021 Zurich.

MOVOMATIC

Fabrique d'instruments électroniques-mécaniques et d'appareils électriques cherche, pour son service de vente,

employé (e) de commerce

ayant une certaine pratique, de préférence de langue maternelle française avec connaissances d'allemand et d'anglais.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur offre détaillée, avec indication des prétentions de salaire, à **Movomatic S.A., case postale, 2034 Peseux,** ou de téléphoner à M. Gilgien au (038) 31 44 33 pour obtenir des renseignements.

A vendre, à Yverdon, à proximité de la Thièle et du lac,

villas jumelles, tout confort

comprenant :

6 pièces dont une de 30 m2 environ, cuisine agencée avec grand frigo et machine à laver la vaisselle, 2 salles de bains et W.-C., grand local et garage pour 2 voitures au rez-de-chaussée.

Prix : Fr. 165.000.—.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la gérance Charles Decker. Tél. (024) 2 49 41-42, à Yverdon.

A vendre
beaux terrains
à bâtir à
Chaumont

Faire offres sous chiffres PR 311492 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Nous cherchons à
Chaumont
vieille ferme ou chalet.

Adresser offres écrites à HM 1917 au bureau du journal.

A vendre à Yverdon,

maison familiale

2 appartements de 4 et 5 chambres. Chauffage central au mazout. Machine à laver automatique. Garage. Jardin.
Prix de vente : Fr. 260.000.—.

Piguet & Cie, service immobilier, **1401 YVERDON.** Tél. (024) 2 51 71.

A vendre à Villars-le-Grand, entre Avenches et Cudrefin, coup d'œil sur le lac de Morat, accès facile,

vieille ferme à rénover avec rural et verger de 2700 m2

Prix : Fr. 67.500.—.
Pour traiter : Fr. 35.000.—.

Terrain plat, dépendances.

Ecrire sous chiffres 81-032367, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1701 Fribourg.

Nous cherchons à acheter, ou à louer à Neuchâtel ou à la périphérie, dans immeuble ancien ou moderne

des locaux

à l'abri de toute humidité pour bureaux et entrepôts de livres, sur un ou deux niveaux, de préférence à proximité d'un bureau de poste.

Surface utile : 200-400 m2.

Editions du Griffon,
2, quai Philippe-Godet,
Neuchâtel.
Tél. 25 22 23.

FIDUCIAIRE
Antonietti et Böhringer
Service Immobilier
P. Girardier
13, rue du Château
NEUCHATEL
Tél. 038 24 25 25

A CORTAILLOD

terrain à bâtir

de 796 m2 pour villa.
Vue imprenable, services publics sur place.

A AUVERNIER

terrain à bâtir

de 1500 m2 pour villa. Vue magnifique sur le lac, services publics sur place.

A BEVAIX

2 parcelles de
terrain

pour la construction de villas.
Très belle vue sur le lac et les Alpes. Services publics sur place.

AU LANDERON

immeuble locatif

en construction.
Terminaison fin octobre 1971.
24 appartements très soignés.
Les renseignements de base peuvent déjà être obtenus concernant cette affaire.

A TRAVERS

immeuble

comprenant un atelier de serrurerie, appareillage et installations sanitaires, magasin avec vitrine, appartement de 4 pièces et 2 garages. Terrain de 602 m2.

A MONTALCHEZ

grand rural

partiellement rénové au centre du village. Conviendrait éventuellement pour la création d'un restaurant.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

3 septembre 1971 8 h 30

L'heure *Herzog*

Ouverture de la nouvelle MAISON DU PRÊT-À-PORTER

Herzog Grand-Rue 1a, Neuchâtel.

Créations publicitaires R. Bourquin, Bienne

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS
117e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VALLON

Une auto volée avait été déposée devant le... poste de police!

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers sous la présidence de M. Jean-François Béguin, de Neuchâtel, juge suppléant, assisté de M. Gaston Sancey et Mlle Rumley greffiers.

Lors de l'incendie de la Vy-Jeannet, au-dessus des Verrières, les propriétaires de la ferme avaient demandé à E.E., de Couvet, de leur prêter un char à pneus. Quand ils voulurent reprendre ce char E.E. les traita de voleurs.

Une affaire de pouliche et de jument vint se greffer là-dessus mais le tribunal avait à connaître simplement si E.E., s'était rendu coupable d'abus de confiance, de diffamation, ou d'injures.

Comme il s'agit d'établir à qui appartient en définitif, ce char, le juge a renvoyé l'affaire, car il incombe en même temps de savoir quel est le propriétaire d'une faucheuse.

Le président a fixé à E.E. un délai expirant le 10 septembre prochain pour ouvrir une action civile contre les propriétaires de la ferme pour établir qu'il est le propriétaire légal de la faucheuse. Après l'action civile, le procès pénal reprendra.

MAUVAISE LANGUE

— Vous n'êtes pas à l'hôpital ?

Telle est la question posée à un agriculteur des Verrières. Il se demandait pourquoi on le croyait en traitement. Il lui fut expliqué que F.G., habitant les Verrières, avait déclaré que l'agriculteur avait fait la cour à une femme mariée et que son mari aurait eu avec lui une explication orageuse...

F.G., moins loquace devant le juge qu'il l'avait été en face de tiers, n'eut rien à répondre. Bon prince l'agriculteur a été d'accord de retirer sa plainte à certaines conditions. J.G. a présenté des excuses. Il a reconnu la fausseté de ses allégations... Il a été d'accord de verser une somme de 50 fr. pour l'institution Sully-Lambelet, 100 fr. de dépens pour le mandataire du plaignant. L'affaire a été classée.

NÉGLIGENCE

R.L., entrepreneur à Couvet, malgré les sommations reçues n'a pas fait parvenir à la caisse nationale d'assurances — la liste des payes versées, de façon à établir le montant des primes dues.

— C'est une négligence de ma part, admet le prévenu...

Mais cette négligence s'est déjà produite à dix reprises. A ce propos le représentant de la caisse nationale d'assurances a souligné que de tels cas obligeaient à des contrôles plus fréquents, à une augmentation des frais administratifs et qu'en fin de compte ceux-ci devaient être anormalement supportés par les assurés.

Un inspecteur ayant rendu visite à R. ML. pour effectuer un pointage, ce dernier a pu croire qu'il avait rempli les formules nécessaires. Ceci est une circonstance atténuante mais non une erreur de droit, c'est pourquoi, alors que le procureur général proposait une amende de 100 fr. le tribunal a infligé à R.L. 30 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

Dans la nuit du 8 au 9 juin, R.M., de Neuchâtel est tombé en panne avec sa moto à Sainte-Croix. Pour rentrer chez lui il a fait de l'auto-stop jusqu'à Travers.

Arrivé là, sous la pluie et après avoir attendu deux heures, il s'empara d'une voiture dont les clefs de contact étaient restées au tableau de bord. A Neuchâtel, il alla garer l'automobile devant la poste de police de façon que son propriétaire puisse la retrouver le plus rapidement possible. Puis dans la nuit du 16 au 17 juin un nouvel incident se produisit. Rue de la Boine, à Neuchâtel, R..M monta dans une voiture. Il ne réussit pas à la mettre en marche mais débraya et freina. Le véhicule roula une dizaine de mètres avant de se mettre au travers de la chaussée. Un peu plus tard à l'Ecluse, R.M. s'introduisit dans une auto. Les portières étaient ouvertes mais il n'y avait pas de clés de contacts. Le propriétaire arriva. Il sortit R.M. de la voiture et lui fit un croche-pied. Les deux hommes roulèrent entre les voies du tram.

— Vous étiez ivres ?

— Oui, mais légèrement ivres seulement...

— Vous aviez plus que 0,8 gr d'alcoolémie ?

— Oui, je le pense...

Le seul fait contesté par R.M. était qu'il ait abîmé un pantalon au second automobiliste de Neuchâtel lorsqu'ils roulèrent tous deux dans la rue. Le tribunal a retenu pour Travers le vol d'usage et pour Neuchâtel les tentatives de vols d'usage. Il y a donc concours d'infractions mais aussi responsabilité restreinte en raison de l'ivresse pour les deux cas qui ont eu lieu au chef-lieu.

Finalement, R.M. a été condamné à huit jours d'emprisonnement et à 208 fr. de frais. Délinquant primaire, il a bénéficié du sursis et le délai d'épreuve a été fixé à deux ans.

FLEURIER — FLEURIER

Deux violentes collisions au même endroit

) (c) Hier à midi, Mme S. D., de Fleurier, qui circulait en auto au pont des Chèvres, n'a pas respecté le signal « cédez le passage » et sa machine a coupé la route à la voiture de M. J. F., de Buttes, qui roulait en direction de Boveresse. Le choc a été violent. Si personne ne fut blessé, les véhicules ont subi d'importants dégâts.

A 15 h 05, M. F. L., de Saint-Sulpice, qui circulait en voiture sur la route la Brévine-Fleurier n'a lui non plus pas respecté le signal « cédez le passage » au pont des Chèvres et a coupé la chaussée à la voiture de M. M. M. se dirigeant vers Couvet. Le choc fut aussi violent. Pas de blessés. Importants dégâts aux véhicules.

Au collège régional

(sp) Avec la rentrée a coïncidé l'arrivée de nouveaux enseignants, engagés comme surnuméraires ou remplaçants : Mlle H. Châtelain et M. M. Juillerat, maîtres de branches littéraires, et M. G. Bieler, chargé de disciplines scientifiques.

Renvoyées en juin dernier à cause des mauvaises conditions météorologiques, les courses d'écoles du degré secondaire inférieur se dérouleront en principe durant la semaine du 13 au 18 septembre. Celle du gymnase pédagogique aura lieu du 22 au 24 septembre.

En fonction de l'année « longue » (qui ne prendra fin qu'en juillet 1972), la clôture du premier trimestre de l'année scolaire 1971-1972 a été fixée au vendredi 1er octobre, uniquement au degré secondaire inférieur. L'année gymnasiale, a été exceptionnellement partagée en quatre trimestres.

A « La Concorde »

(sp) Les membres de la société de chant « La Concorde » se sont retrouvés récemment pour une agape. M. Henri Helfer, président a remercié tous ceux qui ont, lors des trois jours de l'Abbaye de Fleurier, assuré le débit de la cantine de fête. Il a relevé l'excellente organisation de cette opération « cnatine » et ne s'est pas fait faute d'en souligner, avec humour, les côtés pittoresques.

La société reprendra ses répétitions jeudi. Dimanche prochain, ses membres se retrouveront au Mont-de-Boveresse pour une torrée familiale. En novembre, aura lieu le loto, tandis que la soirée familière se déroulera le 27 novembre, à la salle Fleurisia.

Joyeux pique-nique

(c) Par un temps splendide, la section de la Société fédérale de gymnastique, a organisé dimanche, aux Creuses-sur-Fleurier, un pique-nique, avec soupe aux pois.

La journée s'est passée dans une ambiance joyeuse, des jeux pour grands et petits ayant été organisés.

NOIRAIGUE

Succès d'une marche

(c) La marche des gorges de l'Areuse, organisée, pour la 3me fois, par le Hockey-club, a connu un franc succès. Plus de 1300 personnes étaient présentes. Une channe a été attribuée à la famille de M. Louis Calame qui y a pris part avec 28 personnes. Une coupe a été allouée à MM. Hermann Kamermann, de Bâle, et Edouard Tissot, des Ponts-de-Martel, les marcheurs les plus âgés.

Résultats de la rencontre franco-suisse de natation

Samedi après-midi, à la piscine des Combes, quelque 60 nageurs et nageuses de Pontarlier, de la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Travers ont disputé 15 courses individuelles et trois courses de relais. Des quatre challenges mis en compétition, deux ont été attribués chez les filles à Inès Hartung, de Fleurier, (Challenges « Mme Otz » et challenge « Michèle Clerc ») ; chez les messieurs, Claude Thiébert, de Pontarlier, a reçu le challenge « Schmidt » et Enrico Ravasio le challenge « Simonin ». M. Fl. Otz a, d'autre part, offert un prix spécial à la 1re du 100 m nage libre dames, Mlle Gladys Ducommun, de la Chaux-de-Fonds.

Il y avait 10 ans que la rencontre franco-suisse de natation à la piscine des Combes à Boveresse ne s'était pas déroulée par le beau temps ! Un vrai miracle, si l'on songe à la pluie et au froid de vendredi dernier ! Lors de la proclamation des résultats de ces concours organisés par le Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers et suivis par un public relativement nombreux, les challenges ont été remis par leurs donateurs aux vainqueurs. Le « speaker » officiel a remercié les nageurs de Pontarlier et de la Chaux-de-Fonds de leur présnece.

Fyj.

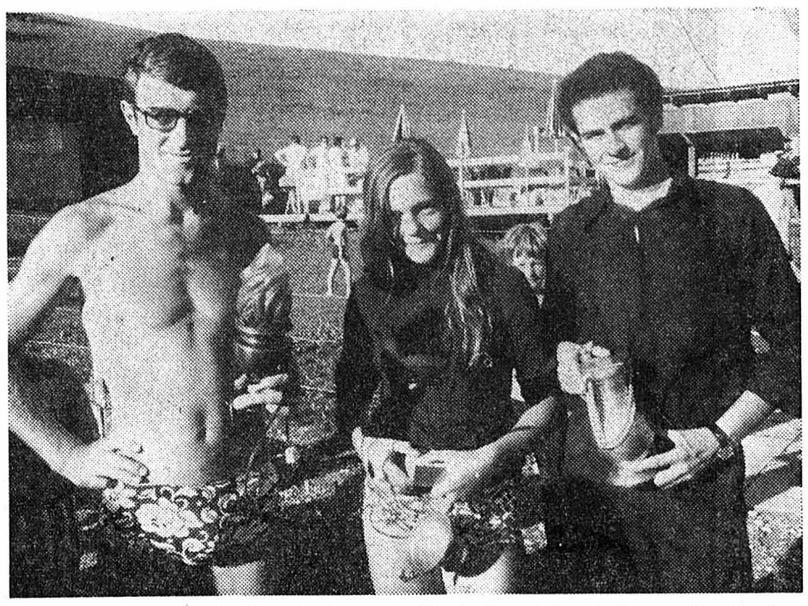

Trois vainqueurs : Claude Thiébert, de Pontarlier, Inès Hartung, de Fleurier, et Enrico Ravasio, de Couvet (de gauche à droite).
(Avipress - Fyj)

Quatre challenges, trois vainqueurs ! A gauche : Claude Thiébert de Pontarlier (challenge Schmidt), au centre : Inès Hartung de Fleurier (challenges Mme Otz et Michèle Clerc) ; a droite : Enrico Ravasio de Couvet (challenge Simonin).

Challenge Simonin — 100 m crawl messieurs Val-de-Travers : 1. Enrico Ravasio, Couvet (1'10"1) ; 2. Pierre-André Virgilio, Fleurier (1'15"2) ; 3. Raoul Otz, Fleurier (1'15"8) etc...

Challenge Michèle Clerc — 50 m nage libre pour fillettes du CNSVT : 1. Inès Hartung, Fleurier (38"9) ; 2. Mireille Aubert, Fleurier (47"1) ; 3. Marylin Jeanrichard, Neuchâtel (CNSVT) (55"5), etc...

Jeunesse V — Filles 1963 et plus jeunes 50 m brasse : 1. Véronique Marti, Couvet (1'15"1) ; 2. Madeleine Courvoisier, Buttes (1'48"3), etc...

Jeunesse IV — Filles et garçons 1961 et 1962 50 m brasse : 1. Jean-Pierre Linuesa, Pontarlier (53"5) ; 2. Véronique Girod, Pontarlier (1'04"5) ; 3. Corine Juvet, Couvet (1'09"5), etc...

Challenge Schmidt — 100 m nage libre cat. ouverte : 1. Claude Thiébert, Pontarlier (1'08") ; 2. Enrico Ravasio, Couvet (1'12") ; 3. Jean-Jacques Gresset, Pontarlier (1'13"5) ; 4. Pierre-André Virgilio, Fleurier (1'17"2), etc...

Jeunesse III — Filles et garçons 1959 et 1960 50 m brasse : 1. Françoise Guggisberger, la Chaux-de-Fonds (59"1) ; 2. Cosette Rochat, Couvet, (1'01"1) ; 3. Brigitte Courvoisier, Buttes (1'07"3), etc...

Jeunesse IV — Filles et garçons 1961 et 1962 50 m. crawl : 1. Jean-Pierre Linuesa Pontarlier (47"7) ; 2. Véronique Girod Pontarlier (50"1).

100 m. brasse messieurs : 1. Gérard Nohl Pontarlier (1'33"7) ; 2. Pierre-André Virgilio Fleurier (1'37"8) ; 3. Bernard Bouthiaux Pontarlier (1'46"), etc.

Jeunesse II filles 1957 et 1958 100 m. brasse : 1. Mireille Aubert Fleurier (1'57"2); 2. Eliane Tschanz La Chaux-de-Fonds (1' 59"3) ; 3. Inès Hartung Fleurier (2'03"3), etc.

Jeunesse II — garçons 1957 et 1958 100 m. brasse : 1. Yves Cuinet Pontarlier (1'45") ; 2. Pierre-Alain Guggisberger la Chaux-de-Fonds (1'53"1) ; 3. Patrick Levieux Pontarlier (2'02"2), etc.

100 m. brasse dames : 1. Michèle Clerc Genève (CNSVT) (1'50"2) ; 2. Viviane Vaucher Couvet (2'06"6) ; 3. Claudine Vanello Couvet (2'07"), etc.

200 m. 4 nages messieurs : 1. Claude Thiebert Pontarlier (3'07") ; 2. Jean-Claude Vallat La Chaux-de-Fonds (3'09"5) ; 3. Yves Antoniotti Môtiers (3'56").

Challenge Mme Otz — 100 m. nage libre dames : 1. Gladys Ducommun la Chaux-de-Fonds (1'33"2) ; 2. Inès Hartung Fleurier (1'35"3) ; 3. Michèle Clerc Genève (CNSVT) (1'43"4), etc.

200 m. crawl messieurs : 1. Jean-Jacques Gresset Pontarlier (2'52"5) ; 2. Jean-Claude Vallat La Chaux-de-Fonds (3'00"70) ; 3. Raoul Otz, Fleurier (3'00"75), etc.

200 m. crawl dames : 1. Gladys Ducommun La Chaux-de-Fonds (3'48"2) ; 2. Raymonde Wicky la Chaux-de-Fonds (4'05"6).

Relais 4 x 50 m. 4 nages messieurs : 1. Pontarlier (2'37"6) ; 2. Club de natation du Val-de-Travers (2'46"5) ; 3. La Chaux-de-Fonds (3'19"2).

Relais 4 x 50 m. crawl dames : 1. Pontarlier - la Chaux-de-Fonds (3'09"9) ; 2. Club de natation du Val-de-Travers (3'19"3).

Relais 5 x 50 m. crawl messieurs : 1. Club de natation du Val-de-Travers (2'49"); 2. Pontarlier (3'05"6).

La vie nationale

Budgets 1972 : entente entre les cantons

Lorsque le pouvoir fédéral parle de politique conjoncturelle déclarent les Groupements patronaux vaudois, il use d'un euphémisme ; cette expression anodine sert à qualifier les mesures destinées à freiner les activités économiques, juguler la « surchauffe » et son corollaire, l'inflation.

Mais peut-on encore parler de « surchauffe » en Suisse ? La pénurie de main-d'œuvre d'abord, la réévaluation du franc suisse ensuite, puis la crise actuelle du dollar, ont d'ores et déjà porté un coup sérieux — et peut-être grave — à toutes les activités orientées vers l'exportation. Solidaires de celles-ci, d'autres secteurs pourraient subir les contrecoups d'un ralentissement. L'activité très intense de l'industrie de la construction masque le phénomène ; elle maintient l'illusion d'une surchauffe générale. La politique dite conjoncturelle doit tenir compte de ce fait pour ne pas aller au-delà de son objectif, pour ne pas provoquer la panne complète de la machine économique.

Il importe également de savoir pour quelles raisons l'industrie du bâtiment et du génie civil est mise à contribution jusqu'à l'extrême limite de sa capacité de production. Les statistiques de 1970 révèlent que la demande la plus importante (37 %) concerne la construction de logements. Il n'est pas question de freiner cette activité. Vient ensuite la part des pouvoirs publics, presqu'aussi importante (34 %).

Les commandes des pouvoirs publics sont montées l'an dernier à 6 milliards de francs, dont 0,8 milliard pour la Confédération et 5,2 milliards pour les cantons et les communes ; plus de la moitié des 6 milliards concerne les seules communes. Ces chiffres montrent l'importance des travaux publics comme stimulants de l'industrie de la construction.

Aussi peut-on se réjouir de voir la Confédération et les cantons se concerter en vue de la coordination de leurs politiques budgétaires et financières. En effet, le 20 août 1971, les directeurs cantonaux des finances et le chef du département fédéral des finances et des douanes se sont réunis — pour la première fois — au sujet de la préparation des budgets pour 1972. Si l'on en croit le communiqué officiel, ils ont manifesté la volonté d'harmoniser les budgets de la Confédération et des cantons par rapport aux exigences de la situation économique. Ils se sont en outre organisés pour que le contact soit maintenu en permanence.

Voilà de la bonne politique ! Il reste à savoir si et dans quelle mesure cette action positive pourra s'étendre aux communes dont le concours est indispensable. En tout état de cause, l'entente intercantonale du 20 août est de bon augure !

(C.P.S.)

Grand conseil zuricois: non à la revision d'une votation

ZURICH, (ATS). — Par 114 voix contre 29, le Grand conseil zuricois a rejeté lundi la revision du résultat de la votation populaire du 6 juin 1971 visant à reporter le début de l'année scolaire en automne. Au mois de juin dernier, ce projet de loi avait été accepté par une faible majorité de 133 voix. Le résultat avait ensuite été contesté par plusieurs députés.

Dans sa séance de lundi, le Grand conseil zuricois a discuté également d'une initiative privée en faveur de l'abaissement de l'âge électoral à 18 ans. Ce projet a été transmis pour étude au Conseil d'Etat.

Les comptes du canton pour 1970 ont ensuite été acceptés sans discussion.

Un crédit d'une valeur de 13,360,000 francs pour la construction d'une école d'infirmières et de maisons pour le personnel de la clinique psychiatrique cantonale de Rheinau a été voté à une large majorité.

Finalement, le Grand conseil a accepté un autre crédit de 1,166,000 francs pour l'achat d'un ordinateur pour l'office de l'air.

Nouvelle centenaire vaudoise

BAULMES (VD), (ATS). — Mme Lina Golaz-Collet, de Baulmes, vient d'entrer dans sa 100me année. Née le 27 août 1872, elle se maria en 1901 et devint veuve en 1929. Mme Golaz a fêté son bel anniversaire en présence de ses deux sœurs, qui totalisent avec elle 270 ans.

FRANCE VOISINE

Tué par une voiture

Un grave accident est survenu au village de Larivière. Un enfant de 5 ans, Patrik Lamoureux, dont les parents résident à Paris, mais demeurent actuellement dans ce village, jouait au bord de la route avec son frère. Il se mit à courir soudain sur la chaussée et fut happé et tué par la voiture conduite par M. Michel Gacquemoux, 19 ans, soudeur, demeurant à Fontaine.

BUTTES

En principe le jeudi...

(sp) La question a été posée de savoir si le Conseil général de Buttes ne devrait pas siéger le vendredi plutôt que le jeudi comme cela se fait actuellement.

Appelés à donner leur avis les membres du législatif à opté pour le jeudi soir, d'autre séances extraordinaires ou urgentes pouvant se tenir une autre soirée.

COUVET

Prochaine course des personnes âgées

(c) La course des personnes âgées sera organisée par les membres du Collège des anciens de la paroisse réformée du village. Cette année, cette sortie annuelle aura lieu le 11 septembre avec l'itinéraire suivant : Couvet - Studen par la rive droite du lac de Bienne ; collation à Finsterhennen et retour par le chemin des écoliers.

CARNET DU JOUR

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance de jour : (61 12 00), **de nuit** (61 13 28).

Fleurier, service du feu (61 12 04) ou 18.

Avis mortuaires

Jésus est la résurrection et la vie.
Jean 11 : 25.

Madame Juliette Vermot-Charles, à Môtiers, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Louise Laubie-Charles, à Castelmoron-sur-Lot (France) ;
Madame Alice Demont, à la Sarraz ;
Madame et Monsieur Roger Ruffieux, à Neuchâtel,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred CHARLES

leur cher frère, oncle et ami, que Dieu a rappelé à Lui, subitement, dans sa 70me année.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, le mardi 31 août, à 14 heures.

L'**Association des détaillants du Val-de-Travers** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Max JAQUET

membre de l'Association.

Le **club des accordéonistes « Echo de Riaux »** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame
Germaine JEANNET

mère de Monsieur Marcel Jeannet, membre honoraire et ancien directeur de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

IN MEMORIAM

Joseph SANDNER

1956 - 1971

COMMUNIQUÉS

Prochaine fête de gymnastique à Saint-Sulpice

(sp) D'entente avec la section de la S.F.G. les dirigeants de l'Union de gymnastique du Val-de-Travers ont choisi le village de Saint-Sulpice pour la fête des individuels du Vallon. Le comité d'organisation, présidé par M. Marcel Ryser, assurera la parfaite réussite de cette 4me fête fixée au 4 et 5 septembre. Pour pouvoir recevoir quelque 500 spectateurs, une cantine est en construction sur la place des Collèges.

Le samedi soir sera réservé au spectacle. Une troupe de Moudon, « La Soldanelle », 40 membres, présentera quelques numéros folkloriques de chants et de danse. La société de musique et de gymnastique se de 150 gymnastes à l'artistique, aux nationaux et en athlétisme, masculins et féminins, yetits et grands, se mesureront dans leurs disciplines respectives. Des démonstrations seront prévues pour renseigner le public sur les activités de la société de gymnastique.

Ont notamment été invités le colonel Claude de Meuron et M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, chef du département de l'instruction publique.

Réunion des « rousseauistes »

(sp) Samedi 18 septembre, l'Association des amis de Jean-Jacques Rousseau réunira ses membres à Môtiers, d'abord pour leur montrer l'état actuel des travaux de restauration et d'aménagement du Musée régional d'histoire et d'artisanat, ensuite pour leur présenter le Musée Rousseau et l'exposition ouverte jusqu'à fin de l'été de belles éditions des œuvres du citoyen de Genève, enfin pour les convier à une conférence du professeur Pierre Hirsch, de la Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons

manœuvre

éventuellement à temps partiel, pour travaux de cave et de livraison.

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 5 jours.

Prière de s'adresser à
Fred Meier-Charles S.A.,
2000 La Coudre-Neuchâtel.

Tél. (038) 33 25 15.

FIDUCIAIRE
Antonietti et Böhringer
Service immobilier
P. Girardier
13, rue du Château
NEUCHATEL
Tél. 038 24 25 25

engagerait

employée de bureau

connaissant la sténodactylographie. Travail indépendant et varié. Prière de nous appeler par téléphone pour fixer la date d'une entrevue.

On cherche pour le 15 septembre ou pour date à convenir

sommelière

Bon gain, congés réguliers.

Restaurant de la Couronne,
Saint-Blaise. Tél. (038) 33 38 38.

APPRENTISSAGES

On engage immédiatement

apprenti cuisinier

dans restaurant renommé. Pension et logement dans la maison. Vie de famille assurée. A la même adresse,

jeune fille

est cherchée pour la cuisine et les travaux ménagers. Bon salaire, congés réguliers et vie de famille garantie.
Adresser offres à :
Famille Ehrsam,
Hôtel-Restaurant Bahnhof,
8116 Würenlos.
Tél. (056) 74 10 30.

DEMANDES D'EMPLOIS

Commerçant cherche

EMPLOI

à temps partiel, petits travaux, courses. Voiture à disposition.

Demander l'adresse du No 1933 au bureau du journal.

Jeune Suissesse allemande, ayant connaissances de français, cherche, pour le 20 octobre à Neuchâtel, place

d'employée de commerce

Ecole de commerce, pratique.
Adresser offres écrites à AH 1929 au bureau du journal.

Responsable de fabrication

de formation mécanique, actuellement occupé dans une entreprise annexe de l'horlogerie, désire changer de situation.

Région Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds.

Adresser offres sous chiffres EL 1934 au bureau du journal.

Jeune employé

de commerce
de 22 ans,
ayant l'expérience de la comptabilité et des travaux de bureau,
cherche place intéressante dans entreprise moderne à Neuchâtel,
pour se perfectionner dans la langue française.
Date d'entrée :
1er septembre ou à convenir.
Adresser offres écrites à HL 1904 au bureau du journal.

Suissesse allemande de 22 ans cherche

place intéressante

à Neuchâtel,
dans droguerie ou pharmacie,
pour se perfectionner dans la langue française.
Date d'entrée :
1er octobre 1971.
Adresser offres écrites à IM 1905 au bureau du journal.

Cuisinier

cherche place à Neuchâtel et aux environs, ou remplacement. Libre dès le 22 septembre.
Faire offres sous chiffres P. 300.445 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

AVIS DIVERS

CLOTURES J.-J. LUDI
Bois - Métal
Béton
Fer forgé
Neuf - Réparation
Rénovation
CORCELLES
(NE)
Tél. (038) 31 76 78
ou (038) 41 26 15

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent.
Pierres fines,
diamants.
Pendules anciennes
aux meilleurs prix,
à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46
Immeuble
Marché-Migros.
Tél. 25 20 81
Neuchâtel.

Perdus-Trouvés

Perdu

au port du
Nid-du-Crô, vendredi 27 août, vers 18 h 30, porte-monnaie contenant environ 120 fr.
Bonne récompense.
Tél. 31 65 82.

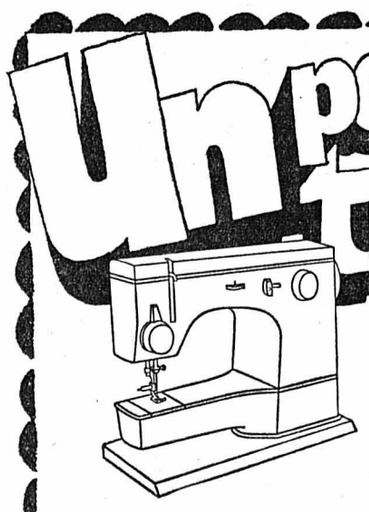

Un pour tous

Avouez qu'avoir les mains pleines de pieds au moment de faire de la couture n'a absolument rien de cocasse. Par bonheur, l'Elna vous évite un tel embarras. Un seul et unique pied-de-biche – le pied universel Elna – vous permet d'effectuer presque tous les travaux courants. Et il contribue, lui aussi, à ce que vous ne soyez plus sur le pied de guerre avec la couture.

Rendez-vous dans un magasin spécialisé Elna. Vous pourrez y assister – sans engagement – à une démonstration du pied-de-biche universel Elna et des divers modèles de la gamme Elna (dès Fr. 450.–).

elna
marque sans cesse de nouveaux points

Mme M.-TH. Pitteloud
M. L. Simonetti
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6. Saint-Honoré 2
Neuchâtel. Tél (038) 25 58 93

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

«...Ils nous apportent l'air du large et quelque chose d'autre aussi»

Movado-Zénith-Mondia: la nouvelle équipe a été officiellement installée hier au Locle

Texan, la quarantaine et l'air décidé, M. James R. Collier a repris officiellement les rênes de Movado-Zénith-Mondia. Nouveau président du conseil d'administration et nommé le matin même, M. Collier aura à ses côtés sept Suisses et quatre citoyens des Etats-Unis ainsi MM. René Gugger, vice-président de M.-Z.-M., Michael D. Robinson, secrétaire, J.-P. de Montmollin, Armand et Edouard Ditesheim, Daniel Reichenbach, René Blanc et des dirigeants de Zenith Radio Corporation, ses présidents déjà, MM. John N. Nevin et Joseph S. Wright, ainsi que le vice-président Ralph M. Sprang. Par ailleurs, M. Daniel Reichenbach a été nommé directeur général d'exploitation, M. Michel Rochat, directeur financier et M. Gerhard Weibel, un Suisse de Winterthour qui est l'adjoint du directeur des laboratoires de recherche de Chicago, supervisera, aux côtés de M. Theurillat, les bureaux d'études des Montagnes neuchâteloises.

Une page vient donc d'être tournée dans l'histoire du jeune holding et de l'entreprise plus que centenaire fondée par Georges Favre-Jacot. Elle l'a été, hier au Locle, au dessert d'un déjeuner de 61 couverts offert aux autorités cantonales et locales, à des personnalités du monde horloger et de ses organisations faîtières. M. Felber, qui, en juin, avait dit tout haut à Berne ce que l'on pensait tout bas dans les Montagnes, était assis à la gauche de M. de Montmollin, le conseiller d'Etat René Meylan à la droite de M. John N. Nevin. Le service touchait à sa fin lorsque M. Jean-Pierre de Montmollin salua ses hôtes et ces nouveaux associés « qui apportent l'air du large et quelque chose d'autre aussi » plaçant ces épousailles sous le parrainage de Benjamin Franklin. Rappelant ensuite le temps des brèves fiançailles, l'ancien président du conseil d'administration expliqua comment le flot montant des charges, la diminution des possiblilités d'auto-financement déséquilibraient les bilans et compromettaient la recherche. Ces soucis furent aussi ceux des partenaires chaux-de-fonniers.

On pensa donc à une association. Une ouverture vers Jaeger-Le Coultre demeura sans lendemain et les contacts pris avec un autre groupe suisse, alors que tout à ses concentrations, ne furent pas plus heureux.

THE COMPANY'S DIVERSIFICATION PROGRAM...

Et ce fut le voyage à Chicago où les délégués du conseil d'administration constatèrent la robuste santé de Zenith Radio Corporation :

— ... A vrai dire, poursuivit M. de Montmollin, nous n'arrivions pas en inconnus.

Il redit la vieille histoire des montres suisses que le géant américain achète au Locle depuis de nombreuses années et qu'il offre à ses fidèles employés et ouvriers. De fil en aiguille, entretien après entretien dans les bureaux de North Austin Avenue, chacun des deux partenaires comprit quel intérêt l'autre offrait : les Américains apporteraient leur belle vigueur et leur capitaux, les Suisses leur réputation de sérieux et de qualité. Et ce fut, ici, le coup de théâtre du 1er juin.

Peu après, dans un rapport intermédiaire aux actionnaires, M. Nevin, nommé président de Zenith Radio Corporation quelques semaines auparavant, annonçait la nouvelle : « ... As a part of the company's diversification program Zenith has agreed to acquire a majority interest in the Movado-Zenith-Mondia Holding Company ». Il y eut enfin le message de M. Joseph S. Wright communiqué au personnel des Montagnes avant les vacances horlogères : « Nous marchons à l'unisson ! » M. de Montmollin devait terminer par quelques considérations personnelle sur la crise monétaire et ce mal pernicieux qu'est l'inflation. Il remit le vieux Ben dans sa tombe et leva son verre à la prospérité des deux entreprises.

EN 1918, SUR UNE TABLE DE CUISINE...

Cette page tournée, les Américains lurent la leur. M. Nevin, auquel M. Weibel, non sans humour, prêta obligeamment son français fédéral, devait déjà rappeler que Zenith Radio Corporation est le premier producteur américain de postes de télévision en noir et blanc et en couleurs, la société fabriquant également des chaînes stéréo, des postes de radio et d'autres produits électroniques hautement spécialisés. Zenith Radio Corporation, ce sont aussi 20.000 employés, des laboratoires de recherche au bord du lac Michigan, le long du Pacifique à Menlo Park et à Stanmore, en Grande-Bretagne. Au cours des dix dernières années, le chiffre d'affaires a plus que doublé, passant de 225 millions de dollars en 1961 à près de 600 en 1970, encore que la plupart des usines aient dû être fermées, une grève des chauffeurs de poids lourds paralysant douze semaines durant, la région de Chicago. C'est aussi, fait non négligeable, plus de 300 millions de dollars d'actifs.

Dans le domaine de l'électronique, le programme de recherche est très vaste : il porte sur la miniaturisation de circuits, sur la transmission par laser, les transistors, les ultra-sons et l'optique. Et comme les chercheurs de Zenith Radio Corporation sont également très avancés dans le domaine des cristaux liquides, des diodes émettrices de lumière et des circuits intégrés, on voit très vite quel avenir s'offre au groupe M.-Z.-M. A titre d'anecdote et histoire de mesurer le chemin parcouru, M. Nevin rappela les modestes débuts de Zenith : en 1918, deux jeunes passionnés de radio, Ralph Matthews et Karl Hassel, bricolaient des postes sur une table de cuisine...

UN COMPTEUR AU POIGNET

Nouveau président du conseil d'administration, M. James R. Collier présenta ensuite des collaborateurs et expliqua qu'il voulait faire de Movado-Zénith-Mondia « l'industrie horlogère la plus solide de Suisse ». On peut compter sur lui. C'est un spécialiste du marketing, il l'ajoutera, au Locle, à son cahier des charges et le titre de l'un de ses ouvrages « Effective Long Range Business Planning » en dit déjà long sur ses intentions...

Que dire d'autre ? Sur le plan de la technique pure, la nouvelle équipe de M.-Z.-M. semble vouloir se battre sur deux fronts : celui de la montre mécanique traditionnelle qu'il faudra perfectionner et celui de la montre électronique qui, à entendre M. Weibel, « doit rendre des services de plus en plus compliqués », c'est-à-dire non seulement donner l'heure, la date et le jour mais devenir un compteur miniaturisé du temps à venir et du temps écoulé, bref un garde-temps certes mais aussi une machine à calculer que l'on porte au poignet.

Passée une certaine période de rodage, le groupe, soudain rajeuni et revigoré, va sans doute faire parler de lui dans un proche avenir. Une partie de l'industrie horlogère suisse qui vivait dans la ouate devrait l'apprendre à ses dépens. Les temps et les structures ont changé. Ce n'est pas pour rien que M. Kocher, maître à penser de la fabrique de Bueren prendra, dès demain, la direction technique de la SSIH, que dix entreprises horlogères et non des moindres se passionnent pour l'affichage par cristaux liquides mis au point par RCA. Le secteur bouge, il n'y a pas que les coups de tête de M. Nixon qui l'agitent et on dit même que M.-Z.-M. » et Zenith-Chicago s'intéresseraient à la prestigieuse fabrique des bords de l'Aar qu'Hamilton offre au plus offrant... Mais on dit tellement de choses dans l'horlogerie !

AVEC UNE CERTAINE MÉLANCOLIE

Dans cette attente et pour en revenir à M.-Z..-M., on souhaite, du côté politique, que les Américains s'adaptent au rythme de la Suisse, à ses traditions, à son « way of life ». Ce sera donnant-donnant: d'une main on accepte leur belle énergie, leurs idées et leurs capitaux mais on leur tend l'autre en espérant qu'ils tiendront leurs promesses et, surtout sauront s'assimiler dans un pays guère plus grand que le « belt » de Chicago. Hier, de l'avis de tous, les sentiments étaient partagés : à la mélancolie de voir des entreprises du cru passer dans d'autres mains se mêlait la certitude de les voir surmonter leurs problèmes et repartir d'un bon pied sur un nouveau chemin.

Peu après 15 heures, on vit M. Gugger prendre congé :

— ... Je pars en vacances !

Beaucoup pensèrent alors qu'il les avait bien méritées.

Cl.-P. Ch.

DÉPART. — A gauche, M. James-R. Collier, nouveau président du conseil d'administration de M.-Z.-M. et, à droite, M. Reichenbach, administrateur et directeur général d'exploitation.

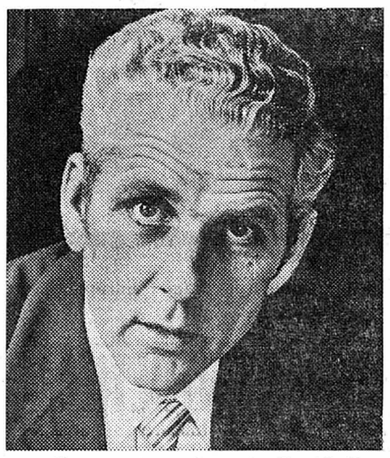

LA TÊTE. — Président de Zenith Radio Corporation, M. John-N. Nevin est aussi administrateur de M.-Z.-M.

FRANCE VOISINE

La cueillette industrielle des champignons interdite dans les forêts de Franche-Comté

La cueillette industrielle des champignons dans les grandes forêts de Franche-Comté a amené l'Office national des forêts à prendre de sérieuses mesures restrictives. Il est apparu en effet que des cueilleurs professionnels, venus de Suisse pour la plupart, repartaient avec une importante récolte, atteignant parfois 50 kilos par personne.

Pour arrêter ce trafic, l'Office, s'appuyant sur l'article 166 du code forestier, a décidé d'interdire la cueillette des champignons dans les réserves de chasse et de la limiter à deux kilos par personne dans trois grandes forêts de Franche-Comté : la forêt de Chaux (16.000 ha) dans la plaine entre le Doubs et la Loue, la forêt de Joux (2520 ha) sur le plateau jurassien, la forêt de Levier (Doubs) (2722 ha).

En outre, la forêt du Noirmont, à la frontière franco-suisse, est interdite en totalité aux ramasseurs de champignons. Des panneaux vont être posés et, dès leur mise en place, une surveillance particulière sera exercée par les préposés des eaux et forêts. Il en coûtera, par exemple, aux contrevenants une amende de 3 francs par litre au-dessus de deux kilos.

Informations horlogères

AVANT LE « SOMMET » HORLOGER

CAPACITÉ DE CONCURRENCE DES INDUSTRIES D'EXPORTATION ET DOSSIER AMÉRICAIN

On sait que sur l'initiative de la Chambre suisse de l'horlogerie et de son président, M. Blaise Clerc, une rencontre aura lieu le 6 septembre à Berne entre les conseillers d'Etat, chefs des départements de l'industrie et du commerce et les dirigeants de l'industrie horlogère. Les représentants des cantons de Berne, Neuchâtel, Genève, Vaud, Valais, Fribourg, du Tessin, de Soleure, d'Argovie, Bâle-Campagne et Schaffhouse y prendront notamment part.

La discussion portera essentiellement sur la situation économique et les graves questions liées à l'inflation en général et à ses conséquences sur la capacité de concurrence des industries d'exportation. Les effets de la réévaluation du franc et des récentes mesures prises par le président Nixon seront également à l'ordre du jour. Il sied de relever, à propos des Etats-Unis, qui constituent toujours le principal marché de l'industrie horlogère suisse, que les exportations de produits horlogers à destination de ce pays, ont diminué pendant le premier semestre de 1971 par rapport à la période correspondante de l'an passé. Elles ont atteint, en effet, un montant de 221,7 millions de francs contre 236,1 millions. Le marché des Etats-Unis a ainsi absorbé 18 % du total des exportations horlogères alors que durant les dix premiers mois de 1970, cette part avait été de 19,5 %.

Pour l'ensemble du continent américain, les exportations horlogères se sont élevées à 355,8 millions de francs contre 379,9 millions durant le premier semestre de 1970. Elles ont diminué non seulement en ce qui concerne les Etats-Unis, mais aussi à destination du Canada, du Mexique et de l'Argentine, tandis qu'elles augmentaient légèrement au Brésil.

LA CHAUX-DE-FONDS

RÉALISATION UNIQUE DANS LA RÉGION

INAUGURATION D'UNE BOUTIQUE DU 3me ÂGE

Des locaux sympathiques dans un cadre remis à neuf. (Avipress - Roux)

De notre correspondant :

De toutes les inaugurations qu'il nous est donné de suivre, il arrive parfois que l'émotion remplace l'habitude, que le projet présenté sorte de l'ordinaire, qu'enfin le but atteint dépasse le simple logement que l'on aménage pour se placer à un niveau qui touche l'humain. Témoin la cérémonie qui marquait, hier, en fin d'après-midi, la mise officielle en service de la boutique 3me âge, rue du Temple-Allemand No 23.

Réalisation unique, pourrait-on préciser, sur le plan cantonal, puisque voilà proposé à des personnes, que l'on qualifiait sous peu de vieillards, que l'on classe dans le 3me âge maintenant, des habits certes utilisés, mais d'une propreté parfaite et d'une tenue irréprochable. Tout cela à des prix que bien des gens de condition modeste n'oseraient imaginer.

OU EST-CE ?

Cette boutique ? Pour y arriver, il suffit de se situer : voilà le collège primaire, l'ancien, et le quartier des trois églises. A l'est et au nord de la cité. Dans un coin tranquille. Au mois de février de cette année., les promoteurs de ce magasin pas comme les autres, le Centre social protestant des montagnes, Caritas et la Dondation pour la vieillesse notamment, trouvaient un modeste appartement de quatre pièces. Les locaux à portée de main, il fallait les transformer. Et ce fut l'occasion d'assister à un véritable concours de bonnes volontés : des jeunes et des aînés passèrent des soirées à repeindre, à mastiquer, à aménager ce logis. En un mot à le rendre attrayant.

Bravo : le but fut atteint. Et l'on ne saurait qu'applaudir au magnifique résultat. La période d'essai a été couronnée de succès, mais il importe de ne pas se montrer trop optimiste. Quoique l'accueil réservé jusqu'à ce jour par les personnes du 3me âge soit encourageant.

Pour faire marcher cette boutique, destinée avant tout aux aînés du Jura neuchâtelois, tant des villes du Locle que de la Chaux-de-Fonds, une équipe de dames dévouées, tient les locaux ouverts chaque jour sauf le samedi, de 14 h à 17 heures. Le problème financier a jusqu'ici été résolu. Il le sera sans doute par la suite. Cela n'est pas notre propos puisque le succès du magasin devrait en principe assurer le roulement de la caisse.

Soulignons l'effort consenti par un groupe d'une trentaine de volontaires et le désir avant tout d'offrir quelque chose qui soit actuel, à l'abri de la charité. La cérémonie d'inauguration, qui voyait rassemblés les représentants des autorités cantonales, communales chaux-de-fonnières et locloises, ecclésiastiques, s'ouvrit par quelques propos de Mlle Sari Cremmelin, présidente du Centre social protestant, qui releva les buts de cette entreprise. Puis M. Maurice Marthaler, au nom de Caritas et du Centre social, souligna que, malgré les progrès enregistrés aujourd'hui, il subsiste une catégorie de la population qui ne peut pleinement s'adapter au confort proposé. Il est difficile, poursuivra-t-il, de s'accommoder d'une situation que l'absence d'économie, rend ardue. Cette butique n'est pas une charité mais un moyen transitoire d'offrir aux aînés ce que la société dans un avenir proche, leur présentera avec toutes garanties. Mlle Droz, au noom de la Fondation pour la vieillesse parlera du rôle essentiel de ce magasin, rôle qui se situe au niveau du contact et du dialogue.

« VIOLETTES »

Un charmant groupe de dames âgées, s'accompagnant de mandolines ou autres instruments anciens, présents, sous le nom de « Violettes », un morceau à la gloire du général Guisan. Il appartenait ensuite au président du Conseil synodal neuchâtelois, le pasteur Charles Bauer, de parler de cette réalisation qui vient à son heure dans la vaste étude sur le problème des personnes âgées, étude poursuivie par le pasteur Gerber et qui précisa les responsabilités de l'Etat et de l'Eglise face aux aînés.

Enfin le préfet des Montagnes, M. Jean Haldimann, au nom du Conseil d'Etat d'abord, puis en tant que président de la commission cantonale de gérontologie, souligna que chacun était là pour apporter une réponse aux questions que posent les vieillards. L'avenir est ainsi fait que l'on ne peut plus se dire « non concerné » par tel ou tel aspect de l'existence.

Par ces quelques mots fut défini le propre de cette boutique qui sans aucun doute sera fréquentée, parce qu'il ne s'agit pas d'un geste gratuit, mais de la mise en commun d'énergies souvent dispersées. Plusieurs institutions auront à cœur la bonne marche de l'entreprise. Le projet est en place, il mérite d'être suivi.

Ph. N.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

La troupe au village

(c) Depuis quelques jours, l'armée a fait sa réapparition au village. La cp de PA I/12 occupera encore deux semaines la salle de gymnastique et certains locaux du collège.

Dans les pâturages

(c) Conduits par les moniteurs et monitrices de Valangin-Boudevilliers et Fontaines, les enfants de l'école du dimanche ont passé une journée dans les pâturages de la Grognerie, près de la Vue-des-Alpes. Jeux, chansons et pique-nique leur laisseront d'excellents souvenirs.

Happée par un taxi

(c) Hier, vers 11 h 15, un taxi, conduit par M. Claude-Alain Clément, domicilié en ville, descendait la rue du Docteur-Coullery. A l'intersection avec la rue Numa-Droz, le conducteur s'est subitement trouvé en présence de Françoise Pons, 8 ans, de la ville, qui venait de s'élancer sur la chaussée d'ouest en est ; du trottoir sud de la rue Numa-Droz.

L'enfant débouchait de derrière un camion à l'arrêt et de ce fait était masquée.

Elle a été projetée au sol et relevée avec une fracture à une jambe et des contusions. Elle a été transportée en ambulance à l'hôpital.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — **Corso :** 20 h 30, Formule 1, dans l'enfer de Monza (16 ans).
Eden : 20 h 30, Un prêtre à marier (18 ans).
Plaza : 20 h 30, Rio Hondo (16 ans).
EXPOSITIONS. — **Vivarium de la Bonne-Fontaine :** plus de 200 animaux.
Piscine des Mélèzes : sculptures en plein air.
Galerie du Manoir : dessins de sculpteurs.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire : sur demande (ouvert le week-end).
Musée des Beaux-Arts : l'année Jaquet-Droz et les androïdes.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** Léopold-Robert 84, tel. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS. — **Rodéo-club bar 72 :** 21 h à 2 h.
La Boule d'Or : 21 h à 2 h.
Le Scotch : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h à 2 h.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : **En cas d'absence du médecin de famille,** tél. 22 10 17.
PHARMACIE D'OFFICE : **Guye,** Léopold-Robert 13 bis, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

EXPOSITIONS. — **Année Jaquet-Droz, Musée des beaux-arts :** 10 à 12 h, 14 à 17 heures (sauf le lundi), un siècle de gravures.
Château des Monts : 10 à 12 h, 14 h à 17 h sauf le lundi) pendules et horloges Jaquet-Droz.
TOURISME: — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tel. (039) 31 **22 43.**
PHARMACIE D'OFFICE. — Moderne. Daniel-Jean-Richard 27. Dès 21 h, téléphone 17.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 13 52 52:

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche

à son **siège central de Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)
au département courrier

jeune fille comme aide de bureau

Place stable, bonne rémunération, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, studios à disposition, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

PRECEL S.A.

cherche, pour ses départements de fabrication et de montage :

MÉCANICIENS
AIDES-MÉCANICIENS
OUVRIERS
OUVRIÈRES
SOUDEUSES
CÂBLEUSES
JEUNES FILLES
DAMES

Pour travaux propres de mécanique et de montage. Formation assurée par nos soins, ambiance de travail agréable. Horaire à temps complet ou partiel.
Se présenter ou téléphoner à **PRECEL S.A.,** Vy-d'Etra 10, Neuchâtel. Tél. (038) 33 56 56.

Jeune homme capable d'initiative, et dynamique, trouvera dans notre entreprise une excellente occasion de se familiariser avec les travaux variés d'un département de vente en occupant un poste

d'employé de commerce

nouvellement créé, susceptible de développement.

La connaissance des langues française et allemande est nécessaire.

Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Adresser offres au service du personnel.

HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE
Bellevue 32 Téléphone (039) 31 57 55

NAGEL Neuchâtel
CHAUFFAGE - VENTILATION SANITAIRE

engage pour entrée immédiate ou à convenir :

MONTEURS
POUR INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE
APPAREILLEURS
POUR INSTALLATIONS SANITAIRES
AIDES QUALIFIÉS.

Emplois stables, bien rémunérés selon capacités - Semaine de 45 heures en cinq jours.

Faire offres ou téléphoner au 25 35 81.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

OUVRIERS

de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ou de jour ;

MÉCANICIENS QUALIFIÉS

pour les réparations et l'entretien des machines ;

UN ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.

Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.

LE RESTAURANT DU JURA
Rue de la Treille 7, Neuchâtel
engagerait

garçon ou fille

pour l'office et le passe.
Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

Entreprise du Littoral neuchâtelois, cherche

un (e) employé (e) de bureau

pour les travaux de facturation et de statistique.
Nous offrons :
— place stable
— adaptation du salaire au coût de la vie
— les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres sous chiffres 64.448 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac 2, Neuchâtel

---

monteur électricien

intéressé au montage des antennes TV et à la réparation des appareils radio et TV (sera mis au courant dans l'entreprise) est cherché.
Adresser offres sous chiffres NR 1894 au bureau du journal.

CISAC

S.A. CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires
Nous engageons

SERRURIER EN CONSTRUCTION

pour de nouvelles constructions ainsi que l'entretien d'installations existantes.
Activité très variée et intéressante.

Tél. (038) 47 14 74, interne 17.

La librairie-Papeterie Reymond,
Saint-Honoré 5, à Neuchâtel,
cherche

un (e) libraire

ayant une formation dans la librairie, ou possédant des dispositions spéciales pour la vente du livre ;

une vendeuse en papeterie

connaissant la branche, ou possédant un esprit méthodique.
Places stables, travail varié.
Entrée à convenir.
Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 25 44 66.

Nous cherchons une

secrétaire sténodactylo pour notre service juridique

à notre Direction générale à Winterthur. Il s'agit avant tout de correspondance en français, mais de bonnes connaissances d'allemand et d'italien pourraient vous être fort utiles.

Si ce séjour en Suisse allemande vous intéresse, prenez contact avec nous, par écrit ou par téléphone.

Nous nous ferons un plaisir de vous donner tous les détails que vous désirerez concernant ce poste, notre horaire individuel, les cours d'allemand, le restaurant du personnel, etc.

Winterthur ACCIDENTS

Général Guisan-Strasse 40, 8401 Winterthur.
Tél. (052) 85 11 11, interne 246 (M. Pitteloud).

FABRIQUE DE MONTRES AVIA Degoumois & Co. S.A.

engage

poseur - emboîteur

à l'atelier.

Se présenter : Place-d'Armes 3.

SGT
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

On cherche

sommelière

débutante,
3 ou 4 jours par semaine.
(Lundi fermé).
Tél. 24 13 43.

Commerce de détail établi à Neuchâtel (au centre de la ville) cherche

une dame

pour des travaux de magasinage. Travail varié. Connaissance du français indispensable.
Tél. (038) 25 44 66.

J'engage

sommelier
ou
sommelière

pour service régulier.
Cercle des Travailleurs,
Neuchâtel,
tél. 25 10 39.

CICA

Importation de produits pétroliers cherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

ayant une formation complète. Si possible au courant de la branche.

Possibilité d'avancement.

Poste de confiance.

Langue allemande ou très bonnes notions d'allemand désirées.

Faire offres par écrit, avec curriculum vitae, **CICA S.A., case postale, 2001 Neuchâtel.**

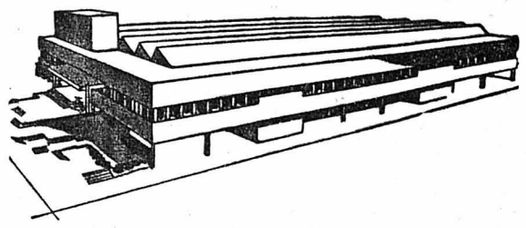

Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombet - Tél. (038) 31 52 52

Pour l'extension de nos départements « fabrication de cames » et « outils métal dur », nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

DEUX AIDES-MÉCANICIENS

Connaissance de la mécanique souhaitée. Mise au courant par nos soins.
Postes indépendants.
Prendre rendez-vous par téléphone.

Calorie S.A., chauffage et ventilation, engage pour l'exécution de travaux intéressants, pour entrée immédiate ou à convenir, des

MONTEURS QUALIFIÉS

ainsi que des

AIDES-MONTEURS

Places stables et bien rétribuées. Avantages sociaux.

S'adresser au bureau, Prébarreau 17, ou téléphoner au No 25 45 86.

Nous cherchons

OUVRIÈRES

à plein temps ou à temps partiel selon entente (étrangères bienvenues).

Etablissements H. TEMPELHOF
Fabrique de vêtements de protection,
8, rue Jean-de-la-Grange
2003 Neuchâtel - Serrières.
Tél. (038) 31 33 88.

Entreprise de Corcelles-Peseux cherche pour divers travaux d'atelier

ouvriers et ouvrières

Prière de téléphoner à la fabrique SOMECO S.A., Tél. (038) 31 23 31.

Fabrique d'horlogerie en pleine expansion, à Neuchâtel, cherche

chef d'atelier, horloger complet

Entrée en service à convenir.

Faire offres sous chiffres AB 1869 au bureau du journal.

Cercle Libéral
Neuchâtel
cherche

jeune cuisinier ou cuisinière

pour service de nuit.
Congé le dimanche.
Tél. (038) 25 11 30.

Nous cherchons :

Dame ou garçon de buffet

connaissant le métier;

aide de cuisine

Horaire de jour, chambres à disposition.
Cercle National
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 08 22.

L'annonce reflet vivant du marché

TRÉFILERIES RÉUNIES S.A., BIENNE

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

aide-mécanicien ouvrier sur machines ouvrier de transport

Nous vous offrons des conditions d'engagement avantageuses.

Notre bureau du personnel vous donne tous les renseignements détaillés.

Tréfileries réunies S.A., Bienne, rue du Marché-Neuf 33, tél. (032) 2 74 11.

SOLVIL ET TITUS S.A.

Nous cherchons

MAGASINIER

Permis de conduire indispensable.
Entrée immédiate.

Fbg de l'Hôpital 9. Tél. (038) 24 33 22.

SGT
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

Par suite de développement de notre entreprise, nous cherchons un

ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN

OU MONTEUR-ÉLECTRICIEN

Place stable, bonne ambiance de travail. Avantages sociaux.

Employé de toute confiance et consciencieux peut faire offres à

Jeanneret & Cie

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

Restaurant
Bagatelle cherche

sommeliers (ères)

pour entrée immédiate.

Se présenter ou téléphoner au 25 82 52.

Restaurant
Bagatelle cherche

garçon de cuisine

pour date à convenir.

Se présenter ou téléphoner au 25 82 52.

J'engage immédiatement ou pour date à convenir,

OUVRIER

pour travaux de garage et de démolition. Bon salaire.

Se présenter ou téléphoner à B. Borer, démolition d'autos, 2006 Neuchâtel. Tél. 31 66 66.

On cherche

personne

pour faire la cuisine le matin.

Boulangerie KNECHT,
place du Marché, Neuchâtel.
Tél. 25 13 21.

NOTRE FEUILLETON

LA BELLE-HERBE

par **Claude FAYET** 35

— Il les tyrannisait, dit-elle avec effort.

— Vous, fit Suzanne, vous appartenez à cette espèce de gens qui trouvent des excuses à Lucifer lui-même. Savez-vous ce qu'on dit au village.

— Comment le saurais-je ?

— On dit que cette Julia, vous savez, la femme si coquette... On dit qu'elle n'était rien pour Pascal. Elle était là pour Georges.

Nelly laissa tomber son tricot qui se démailla, et resta à demi suspendu le long de sa jupe.

— J'ignore comment on le sait, reprit Suzanne. Peut-être après tout est-ce Julia qui l'a dit elle-même. Le besoin des confidences, vous savez... Quoi qu'il en soit, ce n'est guère adroit de sa part, elle ne pouvait faire de pire sottise. Naturellement, Henriette devait être au courant. Si on réclame son témoignage, elle dira la vérité.

— Oui, fit Nelly.

— Il fallait que vous soyez avertie de tout ce qui se passe. Pour Thérèse, bien sûr, cela n'existe pas, elle ne pense qu'à Jean, et Jean ne pense qu'à elle. Quelle misère ! Ils étaient si bien assortis.

Nelly se pencha pour ramasser son ouvrage et deux larmes roulèrent sur la laine sombre.

— Mon amie ! fit Suzanne avec émotion.

Pendant un instant, ni l'une ni l'autre ne parla.

— Je suis coupable aussi, reprit brusquement la jeune femme. Je pensais qu'après tout ce temps la mort de Georges était certaine, et je désirais tant que Thérèse refît sa vie ! Je m'étais mis dans l'idée qu'après six ans d'absence... j'avais dû lire ça dans quelque roman, je suppose. Et j'ai poussé Jean vers elle tant que j'ai pu.

Nelly ramassait ses mailles, très lentement. Elle ne répondit pas.

— Savais-je que cela tournerait ainsi ? se lamenta Suzanne désolée. Personne n'aurait pu se douter, n'est-ce pas ? J'espère qu'elle ne m'en voudra pas mais je me fais des reproches, et Mathieu m'en fait aussi.

Cette fois Nelly parla.

— Nous sommes bien peu de chose, dit-elle. Nos projets et nos plans ne signifient rien. Ne vous tourmentez pas, ma petite Suzanne, nous connaissons votre cœur, Thérèse mieux que personne. Pour le reste — elle hésita, tricota plusieurs mailles, et acheva enfin — essayons de nous fier à la Providence, si nous pouvons.

Sa voix exprimait tant de tristesse que la jeune femme en fut chavirée d'émotion.

— Ecoutez, poursuivit-elle, dans tous les cas, il faut qu'un avoué prenne en main les intérêts de Thérèse et toute cette affaire. Elle ne peut pas rester liée à cet individu qui l'a abandonnée, qui l'a trompée, qui a été aussi indigne qu'on peut le rêver. Il faut la forcer à aller à Bayonne et à introduire une demande en séparation. Maintenant, tout de suite, pour profiter de la nouveauté de ces événements. Appelez-la.

Mais Thérèse refusa net toute démarche d'affaires. Elle paraissait malade, sans forces, brisée. Ses yeux étaient fiévreux, sa démarche molle. Où donc était l'infatigable chasseresse dont rien ne pouvait abattre l'ardeur ?

Suzanne et Nelly convinrent enfin de ne plus insister, et d'aller ensemble le lendemain à Bayonne consulter l'homme d'affaires que Thérèse avait déjà vu la veille. La veille seulement !

Il fallait réfléchir pour se rendre compte qu'il ne s'était écoulé que vingt-quatre heures et non des semaines. Tout avait marché si terriblement vite. La vitesse des catastrophes.

Et jamais plus le monde ne serait comme avant, malgré la persistance des choses familières. Le petit salon aux perses jaunes demeurait tiède et tranquille, avec le feu, le secrétaire ouvert, la table aux livres et aux journaux, et le grand bouquet de chrysanthèmes roux sur la piano. A côté, il y avait la méridienne, cette méridienne où Thérèse s'était assise avec Jean et qui lui semblait devoir garder quelque chose d'eux-mêmes. Mais au-dehors, des nuages emplissaient l'horizon, la lumière était pauvre, terne. Les pins verts et les chênes-lièges en paraissaient assombris. Ils n'avaient plus le balancement olympien des jours précédents. Où étaient la joie, l'espoir ? Où était l'amour ? Non, l'amour seul demeurait dans la défaite générale. L'amour seul. Mais comme il était cruel !

Suzanne partit, après avoir précisé l'heure où elle viendrait prendre Nelly. Son bavardage, qui peut-être avait fatigué les deux sœurs, leur manqua brusquement. Le silence contenait trop de choses. Nelly tournait le bouton de la radio et continuait à tricoter sans rien dire. De temps en temps, elle regardait Thérèse et n'osait pas parler. Mariotte enfin ouvrit la porte.

— Mademoiselle est servie, dit-elle, et il y a un soufflé.

Après le dîner, Nelly proposa de jouer aux cartes. Thérèse accepta, docile comme un enfant. Elle faisait faute sur faute et par moment, oubliait son jeu ; pourtant Nelly ne la reprenait jamais. Elle semblait écouter et attendre mais la soirée passa, lente et vide. Est-ce que toute la vie allait s'écouler ainsi ? Elle devint tout d'un coup si pâle que Nelly eut peur et insista pour qu'elle montât dans sa chambre. Elle se coucha, éteignit. Mais au matin son oreiller était trempé de larmes.

CHAPITRE XXI

Un enterrement dans un village est toujours un événement social important. Celui de Pascal Lalande, qui malgré ses années de réclusion volontaire était demeuré le maître incontesté du pays, attira toute la population. Les paysans avaient laissé leurs travaux, les pêcheurs abandonné l'éternel ravaudage de leurs filets ou le calfatage de leurs baraques, les artisans et les commerçants du bourg, fermé simplement leurs boutiques. Au cérémonial habituel, à la solennité funèbre du départ d'un homme pour un autre monde, se mêlait cette fois un élément de curiosité dont pas un des assistants n'était exempt. Georges conduisait le deuil de son frère et chacun voulait voir celui dont l'histoire s'était répandue avec la rapidité d'une étincelle sur une traînée de poudre.

Il recevait les visiteurs dans la grande salle à manger où s'était si longtemps tenu Pascal. Henriette, elle, demeurait entourée des femmes de sa parenté. Elle était pitoyable, et son visage si blanc qu'il paraissait fait d'une matière inconnue. Beaucoup pensèrent : elle n'y survivra pas. Georges, au contraire, se montrait assez peu affecté de la disparition de Pascal, et son aisance étonnait tout le monde.

On le regardait, on secouait la tête, on parlait bas, beaucoup plus bas que l'ordinaire. On remarquait son embonpoint, sa calvitie, les poches sous ses yeux. Mais il serrait les mains tendues comme s'il retrouvait des amis quittés la veille. Sans paroles, avec des clins d'yeux et d'imperceptibles mouvements de physionomie, on se montrait aussi Julia, méconnaissable et belle dans un costume noir. La maison Lalande retrouvait, pour cette occasion, le vieux faste qui l'avait autrefois rendue célèbre. La chapelle ardente n'était qu'une splendeur de fleurs, de lumières et de candélabres d'argent massif. Mathieu Bellocq, seul peut-être, songeait à l'amère ironie de cette dernière mise en scène pour l'homme intraitable qui avait méprisé le monde et n'appartenait qu'à la haine, fille d'un amour dédaigné.

Suzanne n'avait décidément pas voulu venir, malgré son désir de voir le mari de Thérèse. Certains commentaient l'absence de celle-ci. Quelque chose de grave et d'effrayé semblait planer sur cette assemblée.

Le temps était bas, sinistre, très froid, et le bruit de la mer tempétueuse ressemblait à un roulement de tonnerre. Dès la sortie de la maison mortuaire, une pluie mélangée de grésil se mit à tomber et le vent d'automne secouait les draperies et les couronnes. Le cercueil porté, suivant la coutume, sur les épaules des métayers du domaine qui se relayaient de distance en distance, ralentissait l'allure du convoi. La cérémonie fut longue, dans l'église parée de ses tentures verdies par l'âge. Mais personne n'osa parler sur la tombe de Pascal Lalande et les dernières salutations furent écourtées sous la bise et la pluie galcées.

(A suivre)

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

VAUD - VAUD - VAUD

Payerne : épilogue judiciaire d'une sordide affaire de mœurs

De notre correspondant :

Le 15 juin dernier, le tribunal correctionnel de Payerne, présidé par M. Jean-Pierre Cottier, s'occupait d'une étrange affaire de mœurs, dans laquelle sont impliqués treize individus âgés 22 à 60 ans, exerçant les métiers les plus divers, et étant pour la plupart célibataires. Tout ce monde était accusé d'outrage public à la pudeur et pour cinq d'entre eux, d'attentat à la pudeur des enfants.

Durant plusieurs années, les inculpés ont commis de nombreux actes contraires à la pudeur ou des actes de pédérastie avec les co-accusés ou avec des mineurs. A part un seul, qui a commis de nombreux vols dans les vestiaires, presque tous les accusés sont honorablement connus et ont reconnu franchement les faits qui leur sont reprochés. Le tribunal avait entendu à huis-clos les rapports des psychiatres.

L'audience a été reprise hier matin et s'est poursuivie l'après-midi. Le siège du ministère public est occupé par M. Delessert, substitut du procureur général, tandis que les accusés sont défendus par cinq avocats.

Le président Cottier a tout d'abord procédé à la clôture de l'instruction, après avoir entendu deux prévenus qui ne s'étaient pas présentés à la précédente audience, et un autre qui revient sur ses aveux.

RÉQUISITOIRE FERME

Le représentant du ministère public prononce ensuite son réquisitoire, dans lequel il constate qu'au vu de la jurisprudence, la poursuite de nombreux délits doit être abandonnée, alors que d'autres doivent être sanctionnés. Il requiert pour certains accusés des peines de prison allant de deux mois à quinze mois, assorties du sursis. Pour trois autres accusés, des peines de prison fermes allant de trois semaines à deux ans.

Au cours de leurs plaidoiries, les cinq défenseurs réfutèrent dans la mesure du possible l'argumentation du représentant du ministère public, invoquant diverses circonstances atténuantes et réclamant l'indulgence du tribunal.

Le tribunal a rendu à 20 h son jugement dans cette affaire de mœurs pour de nombreux délits, l'outrage public à la pudeur n'étant pas réalisé, n'a pas été retenu. En revanche, l'attentat à la pudeur des enfants, ainsi que les actes de débauche contre nature ont été retenus par le tribunal.

Des peines de prison allant d'un mois à quinze mois, avec sursis, pendant trois ou cinq ans, ont été prononcées à l'égard de six accusés, qui payeront une partie des frais de la cause.

Le principal accusé, dont la liste des délits est impressionnante (vols, attentats à la pudeur des enfants, etc.), a été condamné à deux ans de prison ferme, moins cent trente-deux jours de prison préventive.

Six des prévenus ont été libérés de toute peine, mais payeront chacun 1/24me des frais.

Ainsi se termine cette affaire sordide, qui a fait beaucoup de bruit dans toute la région de Payerne.

CORSEAUX

Un cyclomotoriste mortellement blessé

Un jeune homme de 18 ans, M. James Hellstrom, domicilié à Pully, qui circulait à cyclomoteur dimanche à la première heure, a été renversé près de Corseaux par une automobile roulant de Vevey vers Lausanne. Traîné sur une centaine de mètres, le jeune cyclomotoriste a été si grièvement blessé qu'il a succombé hier à l'hôpital,

Cet accident porte à six le nombre des morts sur les routes vaudoises durant ce week-end.

YVONAND

Collision : une blessée

(c) Hier, à l'intersection des routes Yvonand-Donneloye, une voiture conduite par un habitant de Pully est entrée en collision avec une automobile vaudoise. La passagère de la première voiture, Mme Ariane Brack, 30 ans, domiciliée à Pully, a été hospitalisée à Yverdon. Elle souffre d'une fracture à la clavicule droite, d'une commotion cérébrale et d'une plaie à la tête.

JURA - JURA - JURA

Un appel de Pro Jura et de l'A.D.I.J.

«PROTÉGEZ LES SITES ET LE PATRIMOINE HISTORIQUE»

Utilisez la nouvelle loi cantonale sur les constructions pour protéger vos sites et votre patrimoine historique. Tel est le sens de l'appel que viennent lancer « Pro Jura » et l'Association pour la défense des intérêts du Jura (A.D.I.J.) aux municipalités jurassiennes.

Ce matin, en relevant leur courrier, les secrétaires communaux des localités jurassiennes trouveront une lettre circulaire de quatre pages, signée par MM. René Steiner, président de l'A.D.I.J. Henri Gorge, président de « Pro Jura », et Rodolphe Baumann, urbaniste en chef du Jura-Seeland.

S'agissant du patrimoine architectural jurassien, la lettre dit notamment : « Ayant constaté qu'en plusieurs endroits, on porte atteinte au patrimoine architectural en mutilant de précieux vestiges du passé, soit en les laissant se dégrader, soit en procédant à des transformations inconsidérées, nous vous demandons de prendre toutes les mesures utiles en vue d'assurer la sauvegarde des maisons historiques, notamment des fermes jurassiennes et des maisons bourgeoises construites les siècles passés ». La lettre insiste également sur la protection des sites naturels.

En fait, comme cela a été dit lors de la conférence de presse tenue hier en fin de journée par les organes dirigeants des deux associations, il s'agit d'une lettre résumant en quelques pages la nouvelle loi sur les constructions entrée en vigueur le 1er janvier. Les communes sont armées pour lutter contre l'anarchie en matière de constructions, encore faut-il qu'elles sachent quels moyens sont à leur disposition. « Pro Jura » et l'A.D.I.J. indiquent également qu'elles sont prêtes, en tout temps, à collaborer avec les édiles communaux, à les conseiller et à leur indiquer la marche à suivre lors de l'examen de cas qui leur paraîtraient peu clairs.

Mécontentement

On n'est pas très content à Romont, Vauffelin, Frinvillier à la suite du vote négatif de la commune de Plagne (74 non, 41 oui) en ce qui concerne le projet du regroupement scolaire, qui aurai tapporté c tains avantages aux écoliers des villages de la montagne.

La commission intercommunale se réunira le 3 septembre et après al démission des membres de la commune de Plagne, on poursuivra les travaux sous la direction du maire de Romont, M. Benoît, en vue de résoudre ce problème sans P,lagne.

Une belle pétarade !

(Avipress - Bévi)

1600 tireurs aux Rangiers

Le 36me tir des Rangiers a connu son succès ordinaire : 1600 tireurs à 300 mètres et quelque 300 tireurs à 50 mètres y ont participé, c'est-à-dire un peu moins que les années précédentes. En revanche les tireurs accompagnés de leur famille étaient beaucoup plus nombreux que de coutume en raison du temps magnifique.

C'est une fête tout à fait spéciale que celle des Rangiers. Pas de stand, mais des tireurs groupés par dix, couchés à même l'herbe, et ayant à envoyer dans les cibles 12 cartouches en 4 minutes. Comme sept de ces groupes sont couchés les uns à côté des autres et tirent simultanément, cela fait 840 cartouches qui sont tirées toutes les quatre minutes : une belle pétarade ! le premier tir historique des Rangiers eut lieu le 9 août 1931. Il était organisé par les sociétés de tir « Porrentruy campagne » et « Courrendlin paroisse » qui désiraient commémorer la mobilisation de 1914 à 1918 et parfaire les aptitudes des hommes au tir de combat. Supprimé lors de la dernière guerre, ce tir qui attira aux Rangiers jusqu'à 2208 tireurs, fut repris en 1946. Parallèlement au tir à 300 mètres au mousqueton ou au fusil d'assaut est organisé un tir au pistolet à 50 mètres, sur buste casqué. En outre, le tir débute traditionnellement par le dépôt d'une couronne au pied de la Sentinelle de L'Eplattenier et il comporte une cérémonie officielle avec discours. L'orateur officiel fut hier le colonel régimentier Hochuhli.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Sections invitées :

1. — Gerolfingen : Bergluft, 115. — 2. — Villarepos, Chandon, 110. ; 3. — Domdidier, les Braconniers, 103 ; 4. — Berne-Lorraine, Noirs, 102 ; 5. Gerolfingen, Vorwarts, 97.

Sections fédérées.

1. — Delémont ville, les Sauvages, 111 ; 2. — Bonçourt, Parisiennes, 103 ; 3. — Courrendlin, militaire, Chapelle, 102 ; 4. — porrentruy, Gardes-frontière, 100 ; 5. — Courrendlin, paroisse, Montgremay, 100.

LES ÉMIBOIS

Rencontre traditionnelle

) (sp) La traditionnelle rencontre de l'arrondissement romand 13 de l'Union du touring ouvrier s'est déroulée dimanche dans le cadre agreste des Emibois. 65 membres de l'UTO, accompagnés de leurs familles, représentèrent à cette journée les groupes de Delémont, Saint-Blaise, Neuchâtel et Fribourg. Gratifiée d'un temps splendide, la rencontre des Emibois fut l'occasion de resserrer les liens d'une amitié qui n'est pas un vain mot au sein de cette organisation ouvrière.

CORMORET

Des jeunes entreprenants

) (sp) Un public nombreux a assisté à la « première » d'un film réalisé par des jeunes : « Et s'il revenait un jour ?... ». Michel Gfeller, réalisateur et scénariste, a pris pour thème la réincarnation ; la transcription en images d'états d'âme, la mention au passé en opposition au présent étaient les principales difficultés à surmonter. La prise de vue mérite une mention particulière, de même que la musique, soutenant admirablement l'image. Après un débat, le film fut à nouveau projeté. Groupés sous le nom de Bouddhious-Film, ces jeunes gens ont consacré près de 10.000 fr. à cette entreprise. Leur enthousiasme et leur courage méritent d'être soutenus.

COURTELARY

Test JSM

(sp) La visite gratuite des Jeux olympiques d'été 1972 à Munich est offerte par le groupement « Jeunesse suisse à Munich » à 120 jeunes nés entre 1952 et 1956 qui réussissent le test JSM, après tirage au sort. Pour notre région, c'est le Club athlétique de Courtelary qui organise ce test : course 2 km en 8 minutes (filles 1 km en 5 min) et 100 m nage libre en 2 minutes. Ces épreuves se dérouleront cette semaine.

CORNOL

Fermière blessée

(c) Mme Marguerite Koller, âgée de 25 ans, de la ferme de Derrière-Monterri, est tombée hier d'un char. Souffrant d'une fracture au bassin, elle a été hospitalisée à Porrentruy.

FRIBOURG

Un nouveau pont sur la Jogne

De notre correspondant :

600 m3 de bois, 200 tonnes de fer, 3500 m3 de béton, ce sont les chiffres impressionnants des matériaux prévus pour la construction du nouveau pont sur la Jogne, à la sortie de Broc, direction Charmey. Commencé à la fin de l'automne dernier, celui-ci pourrait être achevé cette année encore, à condition que le temps soit favorable au cours de ces prochains mois. Quoi qu'il en soit, la mise en circulation peut être prévue pour le printemps 1972.

Par-delà les chiffres, l'ouvrage lui-même est impressionnant. Long de 180 mètres, il repose sur quatre piliers de 3 x 1 mètre, d'une longueur maximum de 37 mètres, dont l'une est articulée pour permettre la dilatation. Le tablier, accuse une pente de 3 % et, dans la grande courbe, le devers est de 6,5 %. La chaussée est large de 7 mètres, élargie de 7,85 mètres dans les courbes. Elle est bordée de deux trottoirs de 1,5 mètre.

En béton précontraint, le pont sera bardé, en son intérieur, de câbles gaines tendus au fur et à mesure que le béton sèche. Le coulage du ciment ne pourra se faire cet automne que si la température est suffisamment haute, d'où l'incertitude quant à l'achèvement de la construction.

Quant au budget, il ascende à 2,5 millions pour le seul pont. Mais l'ensemble du chantier, étendu sur plus de 500 mètres, occasionnera toutefois une dépense beaucoup plus importante, d'environ 3,5 à 4,5 millions.

L'ouvrage paraît des plus audacieux, élégant même. Ce que les chiffres ne peuvent traduire...

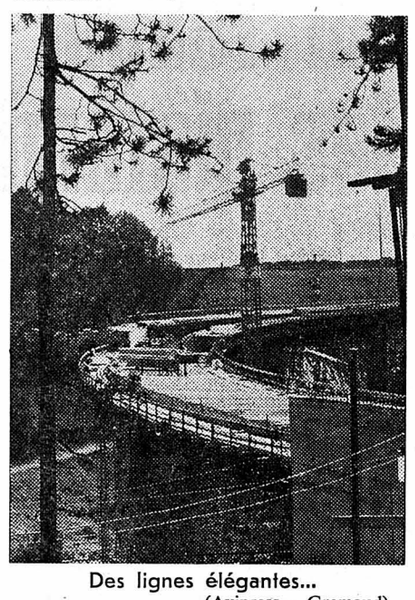

Des lignes élégantes...
(Avipress - Gremaud)

Chez les écrivains fribourgeois

(c) Le comité de la Société des écrivains fribourgeois a été entièrement reconstitué à la suite du décès de Gonzague de Reynold, président d'honneur, et de celui du professeur Ernest Fluckiger, de Morat, vice-président. La présidence de la société a été confiée à M. Auguste Overney, de Fribourg et la vice-présidence de langue française, à M. Eric Thilo, jusqu'ici secrétaire général. La vice-présidence de langue allemande est encore vacante. M. Albert Schmidt, du Pâquier, sera secrétaire de langue française. En hommage à leur activité littéraire, la société a proclamé membres d'honneur, M. Paul Aebischer, de Romont, professeur honoraire à l'Université de Lausanne et privat-docent à l'Université de Fribourg, et M. Louis Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg, ancien conseiller communal de cette ville. Tous deux sont membres de la section d'histoire de l'Institut fribourgeois.

Journée des villes suisses

(c) Du 9 au 11 septembre auront lieu les journées de l'Union des villes suisses, journées qui verront se réunir à Fribourg les délégués de plus de 100 villes du pays. Le programme prévoit des conférences et des causeries sur l'aménagement du territoire et les centres urbains, ainsi que sur les routes nationales, villes et communes, traitant notamment des problèmes posés aux villes et aux communes par la construction d'autoroutes et de routes expresss.

BIENNE - BIENNE

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 10 h 10, un véhicule et un cyclomoteur sont entrés en collision à Bienne. Le cyclomotoriste, M. Rotaldi Rocco, légèrement blessé, a été hospitalisé.

Enfant renversé

(c) Hier, vers 11 h 10, Marcel Ory, âgé de 10 ans, a été renversé par une voiture, faubourg du Jura. L'enfant, blessé, a été hospitalisé.

Un meeting aérien

(c) La section d'aéromodélistes de l'Aéro-club de Bienne organisait samedi dernier, à Boujean, une importante démonstration de modèles réduits à l'occasion du 100me anniversaire du premier vol de ce genre. Le spectacle était de grande classe et le public a particulièrement admiré les « Mirage », le « Saab Viggen » et les exercices de voltige. Au cours du meeting, deux hélicoptères se sont heurtés. Il ne s'agissait, heureusement, que de modèles réduits.

IPSACH

Premier coup de pioche

Hier après-midi, en présence de nombreuses personnalités on a donné, à Ipsach, le premier coup de pioche sur le chantier d'une station de conditionnement des eaux du lac de Bienne. M. Ernest Rentz, directeur du service des eaux souligna que Bienne utilise 13 millions de mètres cubes d'eau par an et que dans un proche avenir, les sources alimentant la ville ne suffiront plus. Il faut donc utiliser l'eau du lac.

Puis M. Raoul Kohler, municipal, rappela qu'en novembre le corps électoral avait accordé un crédit de 23,5 millions de francs.

Le début des travaux est prévu pour le 1er septembre et la mise en service de la station aura lieu, si tout va bien, au printemps 1975.

M. Kohler, à bord d'une pelle mécanique et portant un casque donna le premier coup de pioche de ces importants travaux.

CARNET DU JOUR

Apollo : 15 h et 20 h 15, rides of Dracula.
Capitole : 20 h 15, La philosophie dans le boudoir.
Elite : 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Das Pornoschiff.
Lido : 15 h et 20 h 15, Hibernatus.
Métro : 15 h et 20 h, Texas nous voilà. Chambre 13.
Palace : 15 h et 20 h 15, La femme du prêtre.
Rex : 14 h 45 et 19 h 45, Lawrence d'Arabie.
Scala : 14 h 45 et 20 h 15, Mitraillette Killy.
Studio : 15 h et 20 h 15; Und ewig singen die Waelder.

DIVERTISSEMENTS
Danse : Chambord, Beau-Rivage, Fantasio, Domino, Seefels.
Musique : Chartreuse, Astoria, City center, Seefels, Saint-Pauli, Stadthaus Nidau, Pickwick.

ATTRACTIONS : Domino, Fantasio.

EXPOSITIONS
Galerie Flury : 20 graphistes.
Jorat-sur-Orvin : Paul Robert.
Eglise allemande : Vitraux.
Palais des congrès : Léonard de Vinci.
Galerie forum-light : céramique Alma Rossini.
Guilde de l'Estampe : l'Ermite.
Hôtel Elite : Pierre Stampfli.
Galerie Lydie Ray : Exposition permanente.
Palais des congrès, Galerie Ray : Gladis Gerber.
Galerie d'Art la Neuveville : Michel Delprêtre.
Pharmacie d'office de nuit et du dimanche : pharmacie Coopérative, rue Centrale 45, tél. 2 49 63.
Médecins pour cas urgents jeudi et dimanche : tél. 6 55 66.
Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.

CONCERT
Palais des congrès : Messe No 3 et Te Deum de Anton Bruckner par la Chorale des instituteurs et la société d'Orchestre de Bienne.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Concentration dans le domaine de la machine-outil

Les entreprises « Albe SA », fabrique de machines automatiques, à Lugano-Agno, « André Bechler S.A. », fabrique de tours automatiques, à Moutier, et « Alfred H. Schuette », fabrique de machines-outils, à Cologne (Allemagne), viennent de signer un accord de coopération qui entrera en vigueur le 1er septembre. Parallèlement, le professeur François Schaller, des universités de Lausanne et Berne, devient président du conseil d'administration de « André Bechler SA ».

« Albe », produit principalement des machines automatiques à table rotative, « Bechler » des décolleteuses à poupée mobile, et « Schuette » des machines automatiques multibroches.

Les trois entreprises employent quelques 2400 personnes « Albe » : 400, « Bechler » : 900, et « Schuette » : 100). Leur chiffre d'affaires se situe aux environs de 150 millions de francs.

Selon un communiqué remis à la presse, les trois entreprises « conscientes des impératifs économiques conduisant aux concentrations, estiment que celles-ci ne doivent pas obligatoirement revêtir la forme de l'absorption ou de la fusion. La solution de coopération garantissant l'indépendance juridique et économique des partenaires leur paraît une solution valabel. C'est dans cet esprit que l'accord de coopération est conclu. La coopération s'étendra progressivement aux domaines majeurs de la gestion industrielle ».

Informations suisses

Des tirs militaires qui font du bruit...

(c) Les plaintes continuent à affluer à Bremgarten, car les mineurs de l'armée Suisse procèdent régulièrement à des tirs d'instruction dans la région. Les habitants de Bremgarten et les membres du Conseil municipal ont déjà protesté à plus d'une reprise contre ce bruit et dans une petite question déposée à la chancellerie cantonale, un membre demande au gouvernement ce que l'on pense — enfin — entreprendre.

Dans une réponse intermédiaire, les autorités font remarquer entre autres que ces tirs ont lieu régulièrement depuis 1952. D'autre part il est fait mention de mesures prises récemment, qui prouvent que les tirs en question ne dépassent pas « une limite raisonnable ». La population ne cessant de se plaindre, les autorités cantonales se sont déclarées prêtes à jouer le rôle de médiateur entre l'armée et la population. Mais avant qu'une solution puisse être trouvée — il s'agira tout simplement de déplacer les champs de tir — les habitants de Bremgarten n'auront qu'une seule possibilité : mettre de l'ouate dans leurs oreilles.

L'EXPRESS
Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

Des produits avantageux pour le peintre

Polyton Fibraplast

Revêtement mural moderne pour la protection des façades contre les influences atmosphériques

résiste aux intempéries
son élasticité est durable
étanche

convient particulièrement pour la rénovation de façades présentant des fissures capillaires

Demandez notre documentation Polyton Fibraplast et autres produits Keller pour le bâtiment! Nous tenons, à la disposition du peintre, une gamme considérable de produits de qualité qui couvrent ses besoins: Dispersions, peintures murales mates, émaux pour peintres, plastics pour façades et parois.

Un service spécialisé est à votre entière disposition pour vous conseiller et vous aider à résoudre vos problèmes techniques.

Eugenio Beffa
Av. du 1er Mars 6
Neuchâtel
Téléphone 038/24 36 52

Rue du Parc 17
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/22 54 70

Dépositaire officiel de Siegfried Keller SA Wallisellen-Zurich

Prêts express
de Fr 500.— à Fr 20 000.—
● Pas de caution : Votre signature suffit
● Discrétion totale
Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00 — 12.15 et 13.45 — 18.00
fermé le samedi
Nous vous recevons discrètement en local privé
NOUVEAU Service express
Nom
Rue
Endroit

service tapis
mode
neuchâtel tél. 25 31 83 / 25 31 93

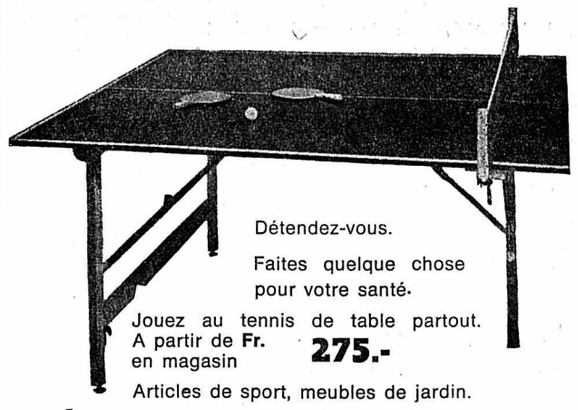

Détendez-vous.
Faites quelque chose pour votre santé.
Jouez au tennis de table partout.
A partir de Fr. 275.- en magasin
Articles de sport, meubles de jardin.
tosalli
Colombier.
Tél. 41 23 12

Achetez votre MACULATURE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

FAN SPORTS L'EXPRESS

cyclisme

Les derniers titres de la piste attribués ce soir à Varèse

Au Tessin les routiers prennent le pas sur les pistards qui terminent leur championnat

Le pôle d'attraction a changé : Mendrisio et ses épreuves sur route prennent le pas sur Varèse et sa piste. Tout n'est pas dit puisque après le renvoi de la finale du tandem il reste quatre titres à attribuer : le tandem, la poursuite par équipes, le demi-fond professionnel et surtout, la reine des disciplines, le sprint professionnel. Mais d'une part, les routiers ont commencé à envahir le circuit de cette fin de semaine et les hôtels d'alentour, et, de l'autre, la piste ne rencontre guère de succès.

Il faut bien l'avouer : les organisateurs italo-suisses de Varèse enregistrent un échec financier. Pas sportif.

Il y avait à nouveau fort peu de monde, hier, autour de la piste pour

De notre envoyé spécial

suivre les ultimes manches du tandem — malgré le spectacle qu'offre cette spécialité. Pour voir aussi la ruse et les quelques coups défendus de ces messieurs les sprinters professionnels qui ont ainsi passé le cap des quarts de finale : pour se rendre compte, enfin, du degré de perfection des relais, principal atout des poursuiteurs par équipes.

LA ROUTE

Il y avait en revanche beaucoup plus d'animation aux différents endroits où les routiers ont pris leurs quartiers ; routiers amateurs s'entend, les professionnels parcourant encore l'Europe avec leurs intéressants contrats dans la poche. Cette remarque ayant, cela va de soi, « son » exception : les Suisses. Ils sont arrivés hier soir déjà, venant de Belgique où ils avaient participé à nombre de courses qu'on qualifiait — pour eux — d'entraînement. Il est vrai qu'aucun organisateur de réunio nocturne n'a d'intérêt à engager un de nos représentants, les contrats se signant d'après les résultats acquis jusqu'à la fin du Tour de France.

LES SUISSES

Pour en revenir aux amateurs, et plus précisément aux Suisses, c'est dimanche soir déjà qu'ils se sont familiarisés avec leurs quartiers dans un petit hôtel de Riva San Vitale. Cette localité offre l'exact reflet du Tessin typique : des maisons de couleur, des arcades rustiques, des rues étroites, des « grotto » accueillantes. Tous sont à pied d'œuvre : le quatre sur route (Fuchs, Hugo Schaer, Roland Schaer, Hubschmid, ainsi que les deux remplaçants éventuels, Bischoff et Richard) ; les six du championnat du monde individuel (Berger, Wehrli, Thalmann et Iva Schmid, qui seront associés à Fuchs et Hubschmid). Là, pas de remplaçants. Si une défection devait intervenir, on pourrait pourtant rappeler soit Vœgeli, soit Stocker, soit encore Ravasi qui sont restés à la maison.

ENTRAINEMENT

Oscar Plattner a donc réuni tout son monde. Et a fixé un programme comme il en a l'habitude, un programme relativement souple. Mais l'entraîneur national, sous des aspects conciliateurs, arrive toujours à ses fins. C'est un peu la main de fer dans un gant de velours. Ce qui est prévu est simple : hier soir, c'était la reconnaissance du parcours (deux tours en décontraction). Aujourd'hui, les routiers se mettront cent trente kilomètres dans les mollets, en deux fois : une sortie le matin, une l'après-midi. Quant à ceux qui participeront au championnat mondial des cent kilomètres (jeudi) c'est sur une petite route calme qu'ils iront parcourir soixante à quatre-vingts « bornes ».

PLATTNER, LE PATRON

La suite de ce programme variera suivant la condition physique de chacun. Mais, il est entendu que tout le travail, au Tessin, sera accompli en décontraction. Ce n'est pas en août que l'on soigne sa résistance. On la parfait. Cela suffit. Du moins l'espère-t-on.

De toute façon, les entraînements de nos amateurs auront lieu en commun avec ceux de nos professionnels. Oscar Plattner a été nommé seul patron pour toute la délégation. C'est là, à notre avis, une excellente manière de procéder. Du moment que tout le monde est là (seul Pfenninger, qui courra mercredi encore en Italie, rejoindra par la suite) ! Mais les professionnels ont leurs propres problèmes. Nous en parlerons demain.

Serge DOURNOW

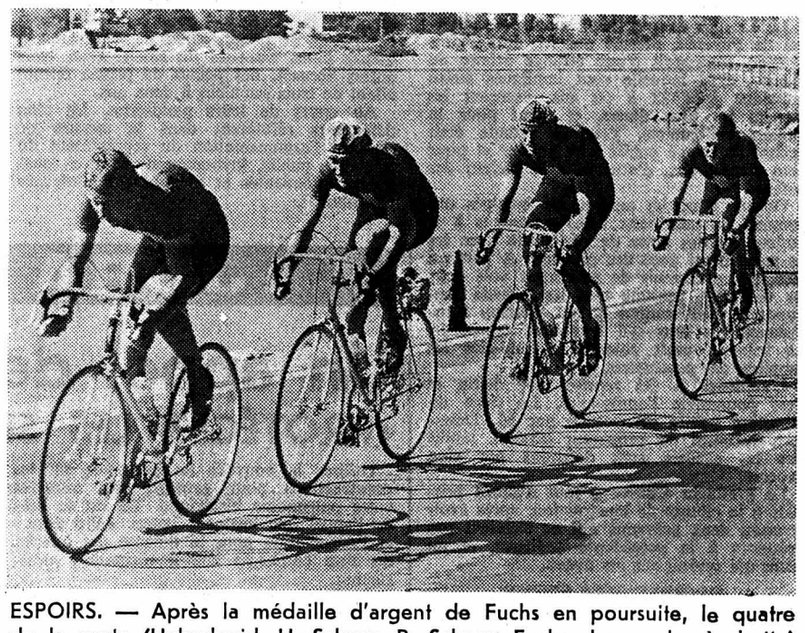

ESPOIRS. — Après la médaille d'argent de Fuchs en poursuite, le quatre de la route (Hubschmid, H. Schaer, R. Schaer, Fuchs de gauche à droite) réservera-t-il une bonne surprise à Plattner ? (A.S.L.)

hockey sur glace

Chaux-de-Fonniers en délais d'attente

Bruno Wittwer (ex-Langnau), Waeger (ex-Coire) et Charly Henzen (ex-Sierre), qui ont demandé leur transfert au H.C. La Chaux-de-Fonds au printemps écoulé, ne pourront pas jouer le championnat 1971-72 sous les couleurs de leur nouveau club. Les dirigeants bernois, grisons et valaisans ont fait opposition à ces transferts.

Les trois joueurs devront donc observer un délai d'attente d'un an. Ils pourront toutefois, prendre part aux rencontres internationales et amicales jouées par le HC La Chaux-de-Fonds.

PREMIER PAS VERS UNE COURSE « OPEN »

Cette année, dans le Grand prix des Nations qui se déroulera le 18 octobre, les amateurs et les professionnels courront sur un parcours identique. Les lieux de départ et d'arrivée pour les deux catégories seront les mêmes. La distance n'a pas été fixée, mais elle devrait être inférieure à 100 km. Les deux courses seront certes séparées, mais des comparaisons entre les performances des uns et des autres pourront être faites. Un premier pas vers des courses « open » est en somme ainsi fait.

Difficile victoire chaux-de-fonnière à Cortina

Pour son premier match de la coupe d'Europe des champions 1971-72, La Chaux-de-Fonds doit affronter Cortina Doria, champion d'Italie. Le match aller entre ces deux formations s'est déroulé samedi, à Cortina, et la formation de Pelletier s'est imposée par 3-1 (1-0 0-0 2-1). Le Canadien Holmes a fait une utile entrée en matière aux côtés de Pelletier et de Bruno Wittwer. Les trois buts ont, du reste, été marqués par ce trio.

Ce match a été extrêmement difficile, les Transalpins ayant adopté un jeu rugueux et pétri d'irrégularités. De nombreuses pénalités (justifiées) ont rendu les équipes nerveuses et il est bien possible que sans Holmes le champion suisse n'aurait pas gagné cette première manche. Le match retour, samedi soir aux Mélèzes, promet donc d'être acharné. Nous y reviendrons.

Tour de l'Avenir
Sélection suisse

Les championnats du monde de cette fin de semaine ne marqueront pas la fin de l'activité de nos amateurs : le Tour de l'Avenir est également inscrit à leur programme. Mieux même, notre délégation entend y briller comme ce fut déjà souvent le cas. Plattner a retenu neuf hommes pour cette épreuve (16-26 septembre) : Fuchs, Hubschmid, Wehrli, Ivan Schmid, Roland Schaer, Sutter, Stocker, Thalmann et Auchli. Sept prendront le départ certainement les sept premiers nommés. Avant cela, ces sélectionnés disputeront la course Munich-Vienne (7-9 septembre) ainsi que deux critériums en Suisse.

D'autre part, le Tour du Mexique sera offert en récompense à ceux qui ont brillé dans la saison et qui désirent y participer. Le voyage sera pourtant pour beaucoup plus tard : du 24 octobre au 8 novembre.

S. D.

résultats

Vitesse professionnels : quarts de finale : 1re série : Johnson (Aus) bat Mountford (EU) en deux manches (11"60 et 11"39). — 2me série : Loevesijn (Ho) bat Borghetti (It) en deux manches (11"19 et 11"13). — 3me série : Turrini (It) bat Ryan (Aus) en deux manches (11"66 et 11"75). — 4me série : Van Lancker (Be) bat Beghetto (It) en deux manches (11"51 et 11"88).

● **Tandem :** demi-finales. — Première série : Barth - Muller (All-O) et Semenets - Tchelovalnikov (URSS) doivent disputer une belle. Les Allemands ont gagné la première manche (10"71) et les Soviétiques la deuxième (10"52). — Deuxième série : Geschke - Otto (All-E) battent Morelon - Trentin (Fr) en deux manches (11"01 et 10"49).

automobilisme

Bon comportement du Suisse à la «Can-Am»

Encore une deuxième place pour Siffert

Déjà deuxième, la semaine dernière, à Lexington, derrière Jackie Stewart, Jo Siffert s'est encore comporté de brillante manière lors de la sixième manche de la série « Can-Am », courue à Elkhart Lake (Wisconsin), en prenant une nouvelle fois la deuxième place. Le pilote suisse a dû s'incliner, cette fois, devant l'Américain Peter Revson, sur ce circuit sinueux et très difficile de 6 km 400.

● **Le Français Gérard Larrousse, qui pilotait une « Chevron » du Siffert Racing, a remporté la course de côte d'Urcy, près de Dijon. Classement : 1. Gérard Larrousse (Fr), « Chevron », 1'32"42 (record du parcours, ancien record 1'34"0 par le Français Jean-Pierre Beltoise) ; 2. J. Mieusset (Fr), « Pigmée F2 », 1'32"76 ; 3. Staiano (Fr), « Pigmée F2 », 1'32"95 ; 4. Maublanc (Fr), « Abarth 3000 », 1'34"90.**

● **Le Suédois Ronnie Peterson a remporté la coupe Rothman de formule 2, confirmant qu'il était bien, cette saison, le meilleur pilote de la catégorie.**

Peter Revson a réalisé, à cette occasion, un très bel exploit. Parti en dernière position pour avoir ignoré un point du règlement lors des essais, le pilote américain était déjà remonté, au volant de sa McLaren-Chevrolet, en septième position après sept tours. Au dix-huitième tour, Revson prit le commandement de la course après l'abandon du Néo-Zélandais Denis Hulme, victime d'ennuis mécaniques. Quant à Stewart, il fut contraint à l'abandon au onzième tour déjà.

Au classement provisoire de la série « Can-Am », Peter Revson a consolidé sa position de « leader », alors que Siffert occupe, maintenant, la quatrième place.

Résultats : **Sixième manche :** 1. Revson (Eu), McLaren-Chevrolet, 320 km en 1 h 50'04" (moyenne 175 km 438). 2. Siffert (S), Porsche 917, à 16". 3. Elfort (GB), McLaren-Chevrolet. 4. Motschenbacher (Eu), McLaren-Chevrolet. 5. Kazato (Jap), Lola-Chaparral. 6. Causey (EU), Lola-Chevrolet.

Classement provisoire de la série « Can-Am » après six manches : 1. Peter Revson (EU) 87 p. 2. Denis Hulme (NZ) 65. 3. Lothar Motschenbacher (EU) 52. 4. Jo Siffert (S) 42. 5. Stewart (GB) 40. 6. Adamowicz (EU) 30. 7. Parsons (EU) 18. 8. Minter (EU) 17. 9. Muller (S) 11. 10. Andretti (EU) et Bondurant (EU) 10.

Victoire de Quester à Zandvoort

A Zandvoort, l'Autrichien Dieter Quester, sur BMW 2800, a remporté la sixième et avant-dernière manche du championnat d'Europe de tourisme. Au classement intermédiaire, Glemser est en tête avec 42 points devant Hezemans. La dernière manche du championnat aura lieu sur le circuit Paul Ricard, dans la région marseillaise.

Division 3 (au-dessus de 2000 cmc) : 1. Quester (Aut) sur BMW, 1 h 59'09" (moyenne 149 km 890) ; 2. Glemser (Al) Ford Capri ; 3. Marko (Aut) Ford Capri ; 4. Soler-Roig (Esp) Ford Capri ; 5. Fritzinger (Al) Ford Capri. Division 2 (jusqu'à 2000 cmc) : 1. Hezemans (Hol) Alfa Romeo, 2 h 01'47" (moyenne 148 km 570) ; 2. Berg (Hol) Ford Escort ; 3. Heyer (Al) BMW. division 1 (jusqu'à 1600 cmc) : 1. Picchi (It) Alfa Romeo, 2 h 06'50"8 (moyenne 142 km 600) ; 2. Zeccoli (It) Alfa Romeo ; 3. L. Engelmann (Be) Alfa Romeo.

gymnastique

Si la quantité manqua, il n'en fut pas de même pour la qualité

Comportement brillant des Neuchâtelois à la Fête romande

C'est devant un public clairsemé que s'est déroulée la Fête romande des individuels, dont nous vous avons donné hier un premier aperçu. La population sédunoise a préféré aller pique-niquer, tandis que la plupart des sportifs se sont sans doute rendus à la course Ollon-Villars ou encore à la Coupe Dala à Loèche-les-Bains ; cette coupe de gymnastique bénéficiait de la participation du cadre national de Jack Gunthardt et on peut s'étonner à juste titre qu'elle ait été fixée à la même date que la fête romande des individuels. C'est un manque de coordination regrettable, dont ont pâti les organisateurs sédunois.

QUALITÉ RELEVÉE

Le stade d'athlétisme et les terrains attenants du complexe sportif de l'Ancien Stand ont vu se disputer des concours d'un excellent niveau. La chaleur torride du dimanche était assez peu propice aux grandes performances et elle a passablement éprouvé les concurrents. Ceux-ci étaient une centaine, venant des cantons romands et du Jura ; quelques invités du Tessin étaient également de la partie. Cette participation était assez faible, numériquement parlant, et il serait souhaitable que le nombre des participants soit sensiblement augmenté pour les éditions suivantes, si l'on veut conserver à cette compétition une ampleur « romande ». En revanche, sur le plan de la qualité, la liste des concurrents était très relevée et le public a pu assister à de belles joutes.

ON A VOLÉ LA SCIURE !

Chez les nationaux, le seul Neuchâtelois inscrit a dû déclarer forfait, cloué à son domicile par une angine et un genou démonté. Il était mieux dans son lit que dans la sciure du rond de lutte, car elle était maigre. Les organisateurs s'étaient en effet fait voler la moitié des sacs de sciure qu'ils avaient apportés la veille sur le terrain et il en resta tout juste assez pour faire un petit rond... Les lutteurs s'en sont tout de même accomodés et le concours a pu se dérouler normalement. A la surprise générale, le Genevois (d'adoption !) Ruedi Möschning a damé le pion aux Fribourgeois et aux Vaudois et s'est imposé sans discussion, tandis que du côté des juniors, Laurent Freymond, de Montricher l'a emporté de peu.

TIR GROUPÉ

La suprématie neuchâteloise s'est manifestée d'une manière très nette à l'artistique. Les « magnésiens » de notre canton ont en effet réussi un beau tir groupé, avec Froidevaux (1er), Serena (2me), Girardin (4me) Mugeli (6me), Perroud (7me), tous de la Chaux-de-Fonds-Ancienne, Chollet (10me), et Kliem (12me), de Neuchâtel-Ancienne.

Froidevaux, toujours très sûr et régulier, n'a pas pris trop de risques et a réédité sa victoire de Genève en 1968. Serena a truffé ses exercices de difficultés supplémentaires, mais il n'a pas été récompensé dans ses efforts généreux par un collège de juges très avare d'encouragements ; malgré l'avance qu'il avait prise sur son camarade de club, il a suffi d'une défaillance aux barres parallèles pour le voir relégué à la deuxième place. Mais cette place de dauphin, qui lui convient mal, n'a pas trompé les spectateurs sédunois qui ont pu apprécier sa prestation et constater sa classe supérieure, de niveau national.

CHEZ LES JUNIORS

Chez les juniors, les Neuchâtelois ont pu de nouveau pavoiser, avec la victoire de Silvio Locatelli, de Boudry, la troisième de Jean-Pierre Jaquet, de Neuchâtel-Ancienne et la neuvième de Pierre-Yves Linuesa, de Couvet. C'est un bel encouragement pour ces jeunes as de la magnésie, qui ont un bel avenir devant eux.

La seule représentante de notre canton, la très jeune Monique Bridel, de Boudry, n'a pas réussi son entrée dans la compétition, mais sa participation à une fête romande aura certainement été riche d'enseignements. Les jeunes athlètes légers n'ont pas voulu rester en arrière et la première place en catégorie juniors revient à Bernard Schneiter, de Boveresse, qui s'est imposé assez nettement. Francis Digier, Pierre-André Houriet et Maurice Weibel, de Fontainemelon ont également réussi un bon classement.

JURASSIEN A L'HONNEUR

Les athlètes A se sont mesurés dans un décathlon qui n'en finissait pas. L'épreuve du saut à la perche, interminable, a occupé presque tout l'après-midi. Alors que la proclamation des résultats des autres épreuves était déjà terminée, les valeureux athlètes lançaient le disque et le javelot et devaient encore courir le 1500 m. Les Jurassiens s'y sont distingués avec Philippe Wenger (Le Noirmont) et André Guerdat (Bassecourt), qui enlèvent la première et la troisième place. Jacques Frochaux, du Landeron se trouve au 8me rang et Serge Dick, de Fontainemelon, au 10me.

Les Neuchâtelois ont donc fait bonne figure dans cette confrontation romande ; leurs brillants résultats en font foi.

P.-A. H.

LE TIERCÉ. — Le Chaux-de-Fonnier Michel Froidevaux (au centre) s'est imposé devant son coéquipier Serena (à gauche) et le Genevois Urner. (Valpresse)

résultats

Artistique catégorie A : 1. Michel Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 92.50 ; 2. Raphaël Serena (la Chaux-de-Fonds) 91.0 ; 3. Philippe Urner (Genève Grottes) 88.10 ; 4. Jean-Michel Girardin (la Chaux-de-Fonds) 86.60 ; 5. René Tichelli (Montreux) 86.20 ; 6. François Mugeli (la Chaux-de-Fonds) 83.50 ; 7. Jean-Claude Perroud (la Chaux-de-Fonds) 83.00 tous avec couronne. — Puis : 10. Hansruedi Chollet (Neuchâtel) 80.30 ; 12. Roland Kliem (Neuchâtel) 77.90 sans couronne.

Invités : 1. Fabio Arnaboldi (Ascona) 85.20 ; 2. Bruno Giovanola (Ascona) 85.20.

Artistique catégorie juniors : 1. Sylvio Locatelli (Boudry) 67.40 ; 2. Alain Warpelin (Aigle) 66.50 ; 3. Jean-Pierre Jaquet (Neuchâtel) 66.40 ; 4. Denis Golay (Le Brassus) 64.70 ; 5. Daniel Gay (Monthey) 64.10 ; 6. Eric Gaudart (Aigle) 59.80 ; 7. Claude Maillard (Fribourg) 59.20 ; et Mario Rinaldi (le Brassus) 59.20 ; 9. Pierre-Yves Linuesa (Couvet) 58.70, tous avec double palme.

Artistique filles « test » 5 : 1. Monique Oberhauser (Chippis) 40.60 ; 2. Corine Borgeaud (Petit Lancy) 37.20 ; 3. Germaine Fleury (Grand Lancy) 37.00.

Artistique filles « Test 4 » : 1. Marie-Lou Rey (Sierre) 33.10 ; 2. Michelle Vioget (Sierre) 30.25 ; 3. Claire-Dominique Knupfer (Sion) 29.30. Puis : 7. Monique Bridel (Boudry) 23.50.

Invitées : 1. Daniela Togni (Ascona) 31.10 ; 2. Patrizia Moro (Ascona) 26.40.

Nationaux catégorie A : 1. Ruedi Mösching (Carouge) 96.50 ; 2. Jean-Michel Saudan (Châtel-Saint-Denis) 93.40 ; 3. René Pilloud (Yverdon) 92.55.

Nationaux catégorie juniors : 1. Laurent Freymond (Montricher) 74.50 ; 2. Gérald Cuche (Pully) 74.30 ; 3. Claude-Alain Terrettaz (Charrat) 74.20.

Athlètes catégorie A : 1. Philippe Wenger (Le Noirmont) 6085 ; 2. Robert Bruchez (Monthey) 5708 ; 3. André Guerdat (Bassecourt) 5691. Puis : 8. Jacques Frochaux (le Landeron) 5171 ; 10. Serge Dick (Fontainemelon) 5032 ; 13. Jean-Marc Sandoz (Fontainemelon) 3525.

Athlétisme catégorie juniors : 1. Bernard Schneiter (Boveresse) 4117. 2. Jean-Marc Tornay (Vernayaz) 3971 ; 3. Werner Fryand (Gampel) 3951, avec double palme. Puis : 4. Francis Digier (Fontainemelon) 3664 ; 5. Pierre-André Houriet (Fontainemelon) 3535 ; 7. Maurice Weibel (Fontainemelon) 2814.

yachting

Bonne tenue des Suisses au championnat d'Europe des Finns à Athènes

Le Hollandais Binkhorst n'a certainement pas volé son titre de champion d'Europe des Finns 1971, mais deux ou trois autres concurrents auraient aussi très bien pu se l'adjuger. Le Suédois Thomas Lundqvist, en particulier, a joué de malchance. Il a d'abord été victime du règlement de course puisqu'il s'est vu disqualifié à la première manche en raison d'un oubli administratif de sa part et, de plus, n'a pu faire mieux que quarante-sixième dans la troisième manche rendue très « chanceuse » par de nombreux changements de vents. Le Hongrois Finaczy a aussi été disqualifié une fois, et sa onzième place de la dernière manche lui a coûté le titre.

BACHMANN BON

Comme les autres nations, la Suisse avait droit à trois représentants. Le champion national 1971, Walter Bachmann, s'est fort bien défendu, puisqu'il termine dix-huitième grâce à sa sixième place dans la dernière manche. Ce résultat et sa brillante deuxième place à la semaine préolympique de Pool confirment sa place dans l'équipe nationale A, au côté du Thounois Peter Roost, absent à Athènes.

Les deux autres Suisses A. Urech (Uster) et Y.-D. Spichiger (Neuchâtel) se sont classés respectivement quarante-troisième et quarante-deuxième sur 67, ce qui est satisfaisant. Les conditions difficiles qui ont régné au large de la baie de Faliron, près d'Athènes, ont posé des problèmes aux navigateurs Le vent soufflait en général assez fort, de quatre à six degrés Beaufort, et la température variait souvent de près de trente degrés, plusieurs fois pendant une régate.

La lutte a été difficile, éprouvante sou-vent, les régates se courant sur près de dix miles, soit dix-huit kilomètres.

CLASSEMENT FINAL : 1. B. Binkhorst (H) 34 points ; 2. M. Olin (Su) 35,4 ; 3. G. Finaczy (Hon) 37 ; 4. M. Veivoda (Tch) 49 ; 5. V. Potapov (URSS) 55 ; 6. F. Beck (H) 58. Puis : 1.8 W. Bachmann (Weesen) ; 42. Y.-D. Spichiger (Neuchâtel) ; 43. A. Urech (Uster).

athlétisme

Championnat suisse juniors au Neufeld
Performances de choix

Aux championnats suisses juniors, organisés au stade du Neufeld, à Berne, la meilleure performance individuelle a été l'œuvre du Soleurois Hanspeter Habegger, qui a franchi 2 m 10 en hauteur. Il a non seulement égalé le record national juniors, mais aussi la meilleure performance de la saison (détenue par le Schaffhousois Thomas Wieser). En franchissant 2 m 07 en hauteur, le Lausannois Yves Matalon s'est également distingué, au même titre que Hanspeter Jaeggi avec 4 m 62 à la perche (record junior), Rudolf Steiner (69 m 18 au javelot) et Peter Hœlzle (10"5 au 100 m).

● Sur la nouvelle piste en « Rekortan » du stade Lénine à Moscou, l'Allemagne de l'Est a battu l'URSS par 176,5 points à 169,5, au cours de la rencontre triangulaire URSS-Allemagne de l'Est-Pologne. Si l'Allemagne de l'Est l'emporte au classement final (hommes et femmes) l'URSS est malgré tout vainqueur dans le classement masculin par 107,5 à 103,5. Sur le total des deux journées, les Allemands ont remporté 18 victoires, contre 10 aux Soviétiques et 5 à la Pologne.

ski

«Nordiques» au Locle
Parcours classique

Le Ski-club Le Locle désigné par la Fédération suisse de ski pour organiser les championnats suisses nordiques, profitent de la belle saison pour reconnaître différents parcours. Le comité chargé de la mise en place du dispositif a présenté son rapport pour ces courses qui se dérouleront les 22 et 23 janvier 1972.

Pour le saut, il n'y a pas de problème : la Combe-Girard est tout indiquée. En revanche pour la boucle de 15 km (course de fond individuelle et le parcours des 4 fois 10 km par équipes) plusieurs projets ont retenu l'attention des spécialistes qui finalement ont opté pour le parcours qui de la patinoire du Locle (altitude 1023 m) s'en va sur le plat de la Pluie, pour toucher ensuite le Voisinage, les Crêtets, la Maison Blanche, les Jean d'Hoteaux, la descente de la Maison Blanche, le Voisinage, le Mont-Pugin et arrivée à la patinoire.

Parcours classique avec des points assez rapprochés devant permettre aux spectateurs de suivre près des trois-quarts de l'épreuve. Dans les semaines qui viennent, mais au plus tard le 15 septembre, ce plan sera présenté à la Fédération suisse pour approbation.

Les 22 et 23 janvier 1972 seront des jours de fête dans la mère commune des Montagnes neuchâteloises, où le ski est roi sous l'impulsion d'une population acquise depuis longtemps aux joies des sports. **P. G.**

CHEXBRES, balcon du Léman, 650 m,
Hôtel - Restaurant CECIL
grand parc, confort, maison de repos et convalescence, vous propose du 10 septembre au 15 novembre, des semaines forfaitaires :
7 jours tout compris, à partir de Fr. 230.—.
Salle pour banquets.
Tél. (021) 56 12 92.
Famille REGAMEY.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● **Deux officiels d'une équipe professionnelle portugaise en vistie à Séoul (le second entraîneur et l'interprète) ont été arrêtés par les autorités coréennes pour contrebande d'émeraudes et de diamants. Ils ont été pris en flagrant délit par les douaniers alors qu'ils cherchaient à écouler 2800 émeraudes e tune centaine de diamants d'une valeur estimée à 270.000 dollars.**

● A Loèche-les-Bains, le Lucernois Roland Hurzeler a conservé la coupe de la Gemmi, qu'il avait gagnée pour la première fois il y a deux ans. Son rival le plus dangereux fut Hans Ettlin, qui s'alignait pour la première fois dans un programme libre depuis qu'il a réintégré l'équipe nationale. Greutmann (service militaire) et Bruehwiler (blessure) avaient déclaré forfait.

football

Coup d'œil rétrospectif sur le championnat

SPORTS

Ligue A: Granges et La Chaux-de-Fonds étonnent

Ligue B: Neuchâtel Xamax est en quelque sorte le pendant de Servette

Quatre équipes encore invaincues en ligue A : Zurich (bien sûr) Bâle, Granges et La Chaux-de-Fonds.

Que Granges et La Chaux-de-Fonds aient résisté aussi longtemps constitue une des surprises de ce début de championnat. Granges, qui vient d'accéder à la ligue supérieur, a déjà joué à Sion et à Bâle et il a reçu Lugano. La Chaux-de-Fonds, qui ne jouissait pas d'un grand crédit, en est, pour le moment, exactement au même point que Bâle : deux partages et une victoire, deux matches à l'extérieur. Il faut être solide pour tenir en échec Winterthour à la Schutzenwiese.

Malheur au vaincu

Cinq équipes sans victoire : Granges (trois partages), St-Gall (deux partages), Sion, Bienne et Servette qui sont à égalité au bas du classement.

Sion et Servette n'ont, en outre, marqué que deux buts. Samedi prochain, il y a, comme par hasard, une rencontre Servette-Sion, aux Charmilles ! Le match de la première fatalité. Malheur au vaincu. Si ça continue de cette manière, Sion va bientôt regretter d'avoir eu un peu de chance lors du match de barrage avec Fribourg. Il joue à la façon d'une équipe de ligue B.

Quant à servette, c'est la surprise négative. Il se situe à l'opposé de La Chaux-de-Fonds. Vivement le retour de Dœrfel. Entre nous, ce début catastrophique est un aveu de faiblesse.

Bonne besogne

L'élément marquant de cette dernière soirée d'août est, évidemment, la victoire de Zurich sur Grasshoppers. Le champion national n'a pas bénéficié du coup de chance qui, la saison passée et le samedi précédent encore contre Young Boys, lui avait permis de s'en sortir tout de même à son avantage. Zurich est-il très fort ? Est-il en marche vers ce succès final pour lequel il semble fait mieux que tout autre ? Est-il déjà en train de réaliser le pronostic qui lui était favorable dans les prévisions ? Le championnat n'en est qu'à son commencement : on ne va pas tirer des plans sur la comète. On retiendra pourtant que Zurich a battu Lugano au Cornaredo et Grasshoppers au Hardturm : c'est de la bonne besogne.

Progression luganaise

Lugano s'est repris, juste avant de s'embarquer pour St-Jacques. On relève la progression : défaite - partagée - victoire. Il est dans le gros tas.

Le classement n'est pas très expressif. Il met en évidence la suprématie (actuelle) de Zurich et la faiblesse — que l'on imagine passagère — de Sion, Bienne et Servette. A part ça, on n'y lit pas grand-chose. Cinq équipes à quatre points : c'est lorsque ce groupe-là aura éclaté sous l'effet des prochains matches qu'on saura où se loge vraiment la qualité.

Samedi, Bâle accueille Lugano : on se rendra peut-être mieux compte de sa valeur. On constatera si la réussite inattendue de Granges, lors du match d'ouverture, n'avait pas d'autre explication que celle de l'enthousiasme sans borne de l'équipe fraîchement promue.

Lausanne au Wankdorf : voilà encore un sujet de méditation. Les raisons de la défaite de Lausanne à La Chaux-de-Fonds n'ont pas été totalement éclaircies. Et elles le sont encore moins après le 4-1 contre Lucerne.

D'autre part, Young Boys n'a pas paru inférieur à Grasshoppers dans sa défaite de la semaine dernière et on le tient toujours pour un des favoris de cette compétition, car il est bien meublé.

Pas de pitié pour le promu

Fribourg, Chiasso et Mendrisiostar continuent de concert. Fribourg a battu Wettingen, qui tentait de maintenir le contact avec le groupe de tête, Chiasso a fait le minimum contre Bellinzone, Mendrisiostar n'a pas eu pitié de Gambarogno que la ligue nationale reçoit comme un chien dans un jeu de quilles. Gambarogno a concédé onze buts et il n'en a marqué qu'un. Il est dernier.

Bruhl a perdu pour la première fois. Aarau n'avait pas le choix : il était pratiquement obligé de gagner pour ne pas végéter dans les zones inférieures du classement où semble se complaire Neuchâtel Xamax, qui est encore sans victoire. Neuchâtel Xamax est, en quelque sorte, le pendant de Servette : il ne parvient pas à s'élever au niveau qui devrait être le sien.

Trois points de retard : ça ne serait pas grave s'il n'avait déjà joué deux matches à domicile. Samedi, il doit aller affronter Bruhl. Or, on sait qu'à Saint-Gall, les visiteurs ne sont pas traités avec beaucoup d'égards. Il s'agit de garder la tête froide.

Guy CURDY

BUT PRÉCIEUX. — Kunzli (en blanc) marque le second but de Zurich contre Grasshoppers. Un but qui vaut la tête du classement à l'équipe de Konietzka. (Photopress)

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto des 28-29 août 1971 :
6 gagnants avec 13 points, 14.379 fr. 10 ;
187 gagnants avec 12 points, 461 fr. 35 ;
2427 gagnants avec 11 points, 35 fr. 55 ;
16.664 gagnants avec 10 points, 5 fr. 15.

Le championnat suisse des réserves

Net succès de Neuchâtel Xamax

NEUCHATEL XAMAX - VEVEY
6-2 (4-1)

La victoire des maîtres de céans ne souffre d'aucune discussion. Après 17 minutes déjà, la cause était entendue, le résultat étant de 4 à 1. Les réservistes neuchâtelois étaient singulièrement renforcés pour la circonstance. Qu'on en juge. Dans leurs rangs, évoluaient Bunnenmeier, Bonny, Schweizer et Widmer, entre autres.

Le match avait pourtant mal débuté pour les hommes de l'entraîneur Merlo, puisque, après 3 minutes, ils perdaient par 1 à 0. Mais, sous l'impulsion d'un excellent Brunnenmeier, la marque fut très vite renversée. Si le résultat ne tourna pas à la catastrophe pour les Veveysans cela provint du fait que ces derniers ne baissèrent jamais les bras, d'une part, et d'autre part, du fait que les Neuchâtelois n'appuyèrent plus autant leurs attaques ; ils se contentèrent de soigner la manière.

Pour conclure, excellent match des réservistes neuchâtelois qui sont aptes à faire un très bon championnat.

Formation de Neuchâtel Xamax : Turberg ; Thoutberger, Nussbaum, M. Favre, Triadu ; Widmer, Bonny ; Schweizer, Schreyer, Brunnenmeier, Amstutz. En seconde mi-temps : Tinturier remplace Turberg et Mora prend la place de Bonny.

Maqueurs pour les Neuchâtelois : Schreyer, Amstutz, Bonny et Brunnenmeier (3).

Autres résultats

Groupe A : Bienne - Young Boys 1-0 ; Grasshoppers - Zurich 3-1 ; Lausanne - Lucerne 6-0 ; Lugano - Servette 1-2 ; Saint-Gall - Bâle 1-2 ; Sion - Granges 0-0 ; Winterthour - La Cahux-de-Fonds 3-2.

Groupe B : Aarau - Bruhl 10-1 ; Chiasso Bellinzone 2-1 ; Fribourg - Wettingen 2-1 ; Monthey - Martigny 3-6.

Le championnat de première ligue semble réserver des surprises

Laufon en tête du classement !

groupe central

Contrairement à ce qu'on pouvait prévoir, Buochs et Delémont n'occuperont pas la première place du groupe central à l'issue de la deuxième journée. Si l'équipe de Suisse centrale s'est installée en tête du classement, elle doit partager cet honneur avec une autre formation jurassienne qui est (ô surprise) le néo-promu Delémont n'a aucune excuse à faire valoir pour sa défaite sur les bords du Rhin, face à Concordia. Le résultat (4-0) parle par lui-même. Gageons pourtant qu'il ne s'agit que d'un accident de parcours pour les hommes d'Hoppler. Il est quelquefois des jours où rien ne va ! Pour la deuxième fois, Porrentruy a dû se contenter d'un résultat à lunettes. Mais, ce qui est peut-être plus grave dans l'aventure, c'est que les Bruntrutains ont perdu, en cours de partie, Isquierdo, expulsé. L'entraîneur devra donc diriger ses hommes, lors des trois prochaines rencontres, depuis le bord du terrain. Etant donné le manque d'efficacité de ses attaquants, c'est d'autant plus regrettable.

La victoire obtenue le premier jour par Laufon lui aura certainement donné un moral à tout casser. Sans complexe, le néo-promu est allé marquer quatre buts à Baden, sur les bords de la Limmat. A l'image de la saison passée, les Argoviens semblent éprouver quelque peine à se mettre en branle.

On attendait avec une certaine curiosité l'entrée en lice de Soleure qu'on peut classer parmi les favoris. Si tel est le cas, il faudra alors aussi compter avec Breite qui a réussi à s'imposer dans la cité des Ambassadeurs. Lorsqu'on veut éviter une mauvaise surprise au moment du décompte final, il est des matches qu'il faut absolument gagner. Breitenbach n'a pas su saisir l'occasion face à Turgi. Il semblait pourtant qu'avec l'appui de son public... Buochs, en revanche, semble très décidé à se conduire aussi bien dans le groupe central qu'il le fit les précédentes saisons dans le groupe irental. Berthoud, déjà « étrillé » le dimanche précédent par Emmenbrucke, n'a pas fait le poids face à ce sérieux prétendant.

Dimanche prochain, le championnat sera interrompu pour permettre aux équipes de première ligue de faire leur entrée en coupe de Suisse. Apparemment, Delémont, Soleure, Berthoud, Laufon, Breite, Concordia, Turgi, Emmenbrucke, Buochs et Breitenbach, qui affronteront des séries inférieures, devraient passer ce cap. En revanche, Porrentruy qui se rendra au Locle, n'aura pas la partie facile. Mais nous aurons, de toute manière, un éliminé dans le groupe. Qui de Nordstern ou de Baden, opposés l'un à l'autre, disparaîtra ? Le pronostic est favorable aux Bâlois, mais on sait qu'en coupe... Y.L.

groupe occidental

Du côté du Rhône

Dans cette subdivision, la deuxième journée a confirmé les résultats obtenus lors du tour inaugural. Et si l'échelle des valeurs est encore fragile, il est déjà possible de tirer certains enseignements.

UNE CERTAINE LOGIQUE

Les équipes du bassin rhodanien mènent le bal. Meyrin, Nyon et Rarogne comptent, en effet, le maximum de points (4). Que ces trois formations se trouvent en tête n'étonne guère, en fait, car, en l'absence d'un « leader » désigné d'avance, il était clair que les formations les plus stables se mettraient d'emblée en évidence. Et puis tant Meyrin et Nyon que Rarogne ont coutume de commencer leur championnat par de bonnes prestations. On les suivra avec intérêt dans leurs prochaines rencontres, qui seront sans doute plus difficiles que celles qu'ils ont dû livrer à ce jour.

CENTRAL : DU SÉRIEUX

Les nouveaux arrivés dans la ligue ont connu des sorts divers. Sur son terrain, La Tour-de-Peilz a dû céder le pas devant Meyrin. Les Genevois n'ont pas convaincu l'assistance, mais les deux points sont tout de même tombés dans leurs poches ; la maturité a incontestablement joué son rôle. Pour Central, les choses vont assez bien : enlever un point dans les Montagnes neuchâteloises n'est pas à la portée de tous. Si l'on sait que la victoire n'a échappé que de peu aux Fribourgeois, force est même de reconnaître que Central détient une formation capable d'inquiéter plus d'un favori. Voilà enfin du sang neuf.

Les défaites d'Yverdon (à Thoune), de Minerva (à Nyon) et de Durrenast (à Berne) correspondent à la logique de ce début de compétition. Faut-il en dire autant de l'insuccès d'Urania, qui recevait Rarogne ? Abandonné par son public (une centaine de spectateurs), Urania éprouve de sérieuses difficultés à se remettre à la tâche. Ou, alors, Rarogne est spécialement fort. On en saura plus dans un mois.

R.N.

Récapitulons

Groupe occidental

Résultats. — Berne - Durrenast 1-0 ; La Tour-de-Peilz - Meyrin 0-2; Le Locle - Central Fribourg 3-3 ; Stade nyonnais - Minerva 4-1 ; Thoune - Yverdon 2-0 ; Urania - Rarogne 0-1.

Classement : 1. Stade nyonnais, Meyrin et Rarogne 2-4. 4. Central et Berne 2-3. 6. Thoune, La Tour-de-Peilz 2-2. 8. Le Locle 1-1. 9. Yverdon 2-1. 10. Audax-Neuchâtel 1-0. 11. Urania, Durrenast, Minerva 2-0.

Groupe central

Résultats. — Baden - Laufon 1-4 ; Breitenbach - Turgi 0-2 ; Buochs - Berthoud 4-1 ; Concordia - Delémont 4-0 ; Porrentruy - Nordstern 0-0 ; Soleure - Breite 1-2.

Classement : 1. Buochs et Laufon 2-4. 3. Breite et Nordstern 2-3. 5. Emmenbrucke 1-2. 6. Concordia, Delémont, Porrentruy et Turgi 2-2. 10. Soleure 1-0. 11. Baden, Breitenbach et Berthoud 2-0.

Championnat interrégional des juniors

Groupe 1 : Martigny - Fribourg 3-1 ; La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax 5-3 ; Bienne - Delémont 0-2 ; Sion - Etoile Carouge 0-0 ; Servette - Urania 3-0. **Groupe 2 :** Bâle - Granges 2-3 ; Emmenbrucke - Concordia 0-2 ; Kœniz - Birsfelden 4-2 ; Nordstern - Aarau 1-6 ; Wettingen - Young Boys 4-3. **Groupe 3 :** Bellinzone - Lugano 3-0 ; Bruhl - Chiasso 2-3 ; Mendrisiostar - Grasshoppers 0-3 ; Tœss - Zurich 2-1 ; Winterthour - Saint-Gall 4-1.

natation

Les championnats des Etats-Unis d'un niveau moyen mais...

Cinq records mondiaux ont été battus à Houston

La personnalité de Mark Spitz, le nageur numéro un des championnats des Etats-Unis, qui se sont déroulés à Houston, a largement dominé ces compétitions 1971. Si ces dernières ne connurent pas l'éclatant retentissement des championnats de l'année précédente, où une douzaine de records mondiaux étaient tombés dans le rapide bassin olympique de Los-Angeles, elles n'en furent pas moins, comme tous ces grands rassemblements de la natation américaine, une épreuve sans égale dans ce sport.

EXPLICATIONS

La lenteur du bassin de Glenbrook Pool, la chaleur étouffante qui gêna les concurrents et aussi le faible intervalle qui sépara les Jeux de Cali, auxquels participèrent bon nombre des meilleurs nageurs américains, de ces championnats de Houston suffisent à expliquer que seulement cinq records du monde (une pauvreté toute relative néanmoins !) furent améliorés durant les quatre journées.

Plusieurs des nageurs qui avaient brillé à Cali furent plus que moyens à Houston. Ce fut le cas, particulièrement, de Frank Heckl, le nageur le plus en vue des Jeux panaméricains, qui ne put réussir qu'une seule performance digne de sa classe : 53"1 en finale du 100 mètres dans laquelle il finit à la troisième place. Heckl parut sans ressort, nageant plusieurs épreuves sans succès. Il déclina, d'ailleurs, sa sélection pour la tournée européenne.

JOHN ET DEBBIE DECEVANTS

Mais les deux déceptions les plus vives de ces championnats furent provoquées par deux des meilleurs espoirs américains pour les Jeux de Munich, John Kinsella et Debbie Meyer. Cette dernière nagea successivement le 400, le 200 et le 1500 mètres, avec toujours la même nage aussi belle, aussi enchaînée, mais elle fut incapable, d'accélérer son rythme et elle donna l'impression de ne pas avoir envie de lutter. A l'exception d'une 2me place au 400 mètres dans lequel elle fut battue par Ann Simmons, qui a le même âge qu'elle et une nage moins belle, plus heurtée mais aussi plus agressive, la triple championne olympique finit loin des premières, et dans des temps plus que moyens.

John Kinsella ne comprenait pas ce qui lui arrivait. Il avait refusé d'aller à Cali pour mieux préparer Houston. Il s'était bien entraîné, malgré quelques petits ennuis de santé au début de l'été, et il ne récolta en tout et pour tout qu'une troisième place au 1500 mètres, à plus de vingt secondes de son record du monde ! Brian Job fut également bien moins en évidence que l'année passée et il perdit ses deux titres de brasse, tout comme Mike Stamm, battu sur 100 m et 200 m dos.

Quant aux étrangers, ils ne brillèrent guère, à l'image des deux champions européens, l'Allemand Hans Fassnacht et le Suédois Gunnar Larsson, qui, sans cependant être largement inférieurs à leur réputation, restèrent en deçà de leurs performances de l'an passé.

Il y eut dans ces championnats plus de confirmations que de véritables révélations, tels les succès de Tom Mc Breen — accompagné du record du monde du 400 m libre — des « dossistes » Charles Campbell (20 ans) et Mel Nash (17 ans), des deux nouveaux champions de brasse Peter Dahlberg (22) et Rick Colella (19), ou les places d'honneur de Fred Tyler (17) et John Trembly (18) et du sprinter de Dallas, Jerry Heidenreich (21).

Tous ces hommes avaient déjà figuré aux places d'honneur des finales des championnats 1970 et certains furent champions panaméricains, il y a trois semaines, à Cali. Sans oublier Mike Burton, qui, à 24 ans, est le vétéran de la sélection américaine et qui renoue avec le succès dans le 1500 mètres.

LA « DOYENNE »

Cathy Calhoun, malgré son très jeune âge (13 ans), n'a pas faibli après les Jeux de Cali — où elle gagna le 800 m — et s'adjugea avec panache le dernier record mondial de Debbie Meyer, celui du 1500 mètres. Ellie Daniel, médaille d'argent à Mexico, n'a pas renoncé malgré ses 21 ans : la « doyenne » de l'équipe américaine triompha dans le 200 m papillon en battant elle aussi le record du monde. Linda Johnson réussit un beau doublé sur 100 et 200 m libre, tandis que Diane Nickloff (16 ans) gagna son premier titre sur 100 m brasse.

REDOUTABLES CALIFORNIENNES

La supériorité des nageuses californiennes fut large. Deux titres seulement leur échappèrent : deux du 100 m papillon (enlevé par Deane Deardruff — 14 ans — qui succéda à sa camarade de club de Cincinnati Alice Jones) et du 200 m quatre nages, gagné par la meilleure spécialiste du moment, la Japonaise Yoshimi Nishigawa.

La hiérarchie ne fut pas modifiée dans le classement par clubs. Au sein de la suprématie des Californiens, ce fut Philipps 66, de Long Beach, entraîné par Don Gambril, qui triompha chez les garçons, et Santa-Clara, le club de George Haines, qui prit la première place du classement féminin. Mais le plus heureux des entraîneurs était certainement le jeune Jim Montrella (30 ans), qui participa à la création du Lakewood A.C., il y a six ans, et qui savoure, aujourd'hui, les sept victoires de son club dans les épreuves féminines, grâce à Linda Johnson (2), Ann Simmons, Sue Atwood (2) et aux relais 4 x 100 et 4 x 200 mètres.

motocross

L'Allemand Bauer gagne à Winterthour

Vingt mille spectateurs ont assisté au motocross international de Winterthour dont voici les résultats :

Grand prix suisse. 500 cmc international (2 manches) : 1. W. Bauer (All-O), Maico, 3 pts. (1 h 12'19"5). 2. T. Hallmann (Su) Yamaha, 3 p. (1 h 13'00"9). 3. B.-A. Bonn (Su), Husqvarna, 6 p. 4. W. Kalberer (S), Husqvarna, 9 p. 5. S. Vuillemin (S), CZ, 13 p. 6. F. Schietel (Aut), Husqvarna, 15 p.

Side-cars 750 cmc international (3 manches) : 1. Courajod-Hohl (S), Triumph, 3 p. 2. Grogg-Martinez (S), Triumph 10. 3. Gassner-Muller (S), Honda, 12. 4. Bollhalder-Bollhalder (S), BLM, 16. 5. Ender-Vogelsang (S), Triumph, 17. 6. Gerber-Irniger (S), Norton, 21.

500 cmc national (2 manches) : 1. M. Bunter (Kloten), Husqvarna, 3 p. 2. P. Jutzi (Boswil), Husqvarna, 6. p. 3. J.-L. Ruedi (Cousset), Greeves, 9. **250 cmc juniors (1 manche) :** 1. B. Muller (Fahrwangen), Greeves, 25'52"7. 2. A. Fleischmann (Altendorf), Husqvarna, 25'54"5. 3. K. Eigenmann (Wittenbach), Greeves, 26'02"2.

tennis de table

Les cadres suisses

Pour la prochaine saison, l'équipe suisse de tennis de table sera à nouveau placée sous la direction de Laszlo Fœldi. Le cadre national, qui sera élargi en cours de saison, se compose présentement de Mario Mariotti (Genève), Marcel Grimm (Berne), Erwin Heri (Bâle), Thomas Sadecky (Zurich), Christoph Manzanell (Zurich) et Laszlo Fœldi (Bâle) chez les messieurs et de Vreni Lehmann (Berne), Catherine Boppe (Genève), Thérèse Fœldi (Berne) et Béatrice Luterbacher (Zurich) chez les dames. La Lausannoise Christiane André a décliné toute nouvelle sélection.

L'équipe suisse participera à sept rencontres dans le cadre de la ligue européenne B. Les dates suivantes ont d'ores et déjà été fixées : Suisse - Belgique le 8 octobre à Bex, Autriche - Suisse le 3 décembre à Vienne, Hollande - Suisse le 15 janvier à Enschede et Suisse - Irlande le 18 février à Genève. Les dates de Suisse - Danemark (à Langnau), Suisse - Ecosse (à Fribourg) et Grèce - Suisse (à Athènes) ne sont pas encore connues.

En coupe d'Europe des clubs champions, le Silver Star de Genève affrontera Csepel Budapest chez les messieurs et l'équipe yougoslave de Senta chez les dames.

Italie-Suisse 5-1

En match international à Cagliari, la Suisse a subi une lourde défaite devant l'Italie, qui s'est imposée par cinq victoires à une. Les joueurs helvétiques ont été sérieusement handicapés par la chaleur étouffante, de l'ordre de 40 degrés. L'unique succès suisse a été inscrit par Mario Mariotti.

La Capri tient toutes les promesses de sa ligne séduisante.

Sa ligne sportive vous promet la puissance; elle la possède. Son élégance vous garantit le confort; elle vous l'assure.

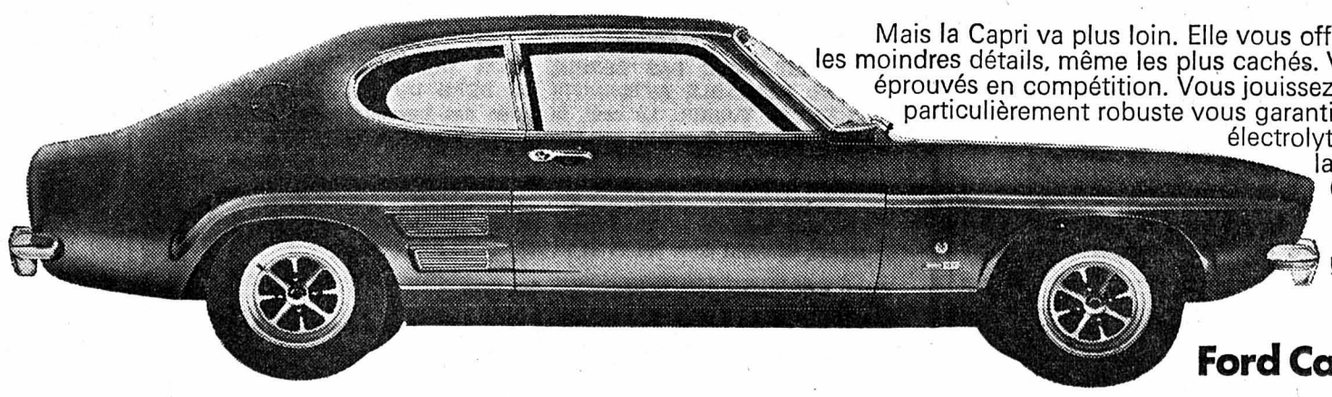

Mais la Capri va plus loin. Elle vous offre la qualité intérieure, celle qui se manifeste dans les moindres détails, même les plus cachés. Vous disposez d'un choix de moteurs de 1,3 à 2,6 l, éprouvés en compétition. Vous jouissez d'une sécurité incomparable. Une construction particulièrement robuste vous garantit un important kilométrage sans accroc. Un procédé électrolytique de peinture par immersion empêche la rouille de s'attaquer aux soudures. Bref, votre Capri reste longtemps neuve et garde sa valeur.

Nous vous invitons cordialement à faire une course d'essai sans engagement.

Ford Capri à partir de Fr. 9810.- Ford

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 8, boulevard des Eplatures, tél. (039) 26 81 81 ; Magasin de vente, 92, avenue Léopold-Robert, 102, rue de la Serre - Le Locle : Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, 51, rue de France, tél. (039) 31 24 31.

Cortaillod : Daniel Lanthemann, Garage, chemin de la Baume - Môtiers : Alain Dürig, Garage, rue du Ried - Saint-Imier : Garage Mérija S. à r. l., 24, rue de Châtillon, tél. (039) 41 16 13.

Maintenant vous économisez !

brosse à dents électrique broxodent avec 4 brosses, garantie 1 année, seulement

65.–

moins 5% TIMBRES-ESCOMPTE SENJ

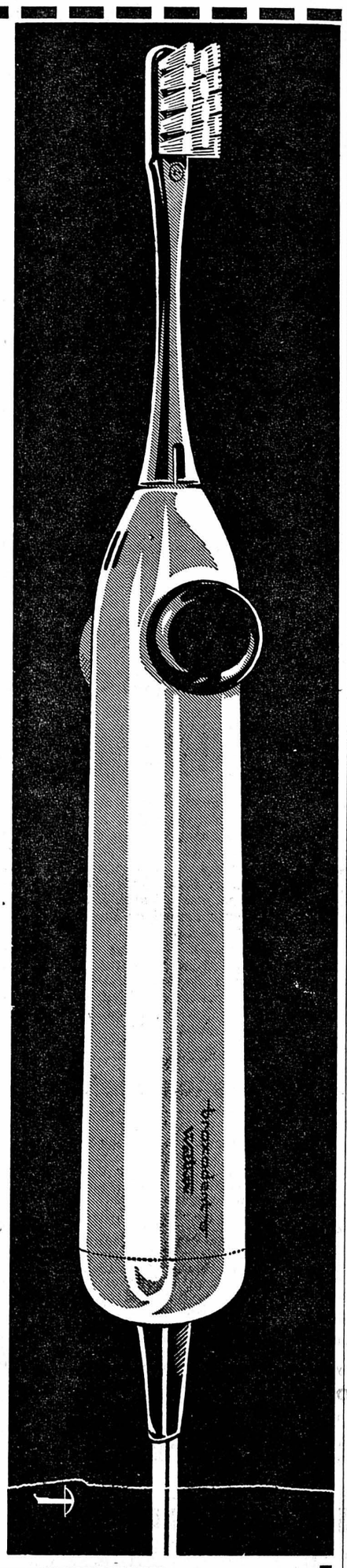

broxodent

Se brosser les dents efficacement et avec plaisir

Se brosser les dents n'est plus une corvée. Il suffit de promener sur vos dents la brosse électrique Broxodent pour obtenir un nettoyage parfait. C'est vite et bien fait. Pour vos enfants c'est un jeu, mais combien utile !

Un seul appareil Broxodent pour toute la famille mais avec une brosse personnelle pour chacun !

Démonstration - Conseils - Vente

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHATEL — ✆ 24 66 33

Masserey

TAPIS D'ORIENT

Pour faciliter vos achats en TAPIS

- Vous pouvez rendre visite à notre magnifique **magasin d'exposition** aux Portes-Rouges 133 (facilité de parcage). Plus de 300 pièces toujours en **exposition.** Toutes les gammes des échantillons dans les teintes et qualités **modernes d'actualité.**
- Notre riche présentation **facilitera votre choix,** nous vous conseillerons la qualité qui conviendra le mieux **à vos besoins.**
- Sur remise des plans, ou selon notre relevé sur place, nous vous soumettrons un devis détaillé, exact et **sans engagement.** Sur demande, présentation **à domicile** de tapis entiers ainsi que des échantillons.

UNE MAISON DE CONFIANCE !

Masserey NEUCHATEL Téléphone 25 59 12

Remise à neuf des vieux sols fades et démodés

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

La réponse du père Noël

Nos adversaires sont passés maîtres dans l'art de travestir les faits au profit de leur thèse et d'ignorer ce qui leur est contraire. Le père Noël va donc ci-après rafraîchir leur mémoire défaillante :

1. **Le débat ne porte pas seulement sur une option entre 2 tracés. IL S'AGIT AVANT TOUT DE DÉFENDRE NOS RIVES, NOTRE PORT ET D'EMPÊCHER QUE LA VILLE SOIT COUPÉE DU LAC car nos adversaires passent comme chat sur braises sur la partie en tranchée et sur les énormes échangeurs de leur funeste projet.**

2. **Au moment où le pays est touché par un ralentissement général des affaires qui atteint particulièrement le canton de Neuchâtel, il importe de parler gros et petits sous. Or, il faut savoir et répéter que le tracé sud serait une dépense énorme pour la Confédération et l'Etat d'abord, pour la Ville ensuite qui n'a les moyens ni d'urbaniser les nouvelles rives et même les remblayages actuels ni de payer le distributeur, c'est-à-dire le raccordement de la N 5 avec le centre.**

   Est-ce au père Noël que les partisans du tracé sud iront demander les dizaines de millions nécessaires pour solder la facture ?

3. **Nos adversaires, les « Sudistes », cherchent à faire croire que la traversée de Neuchâtel doit être soumise aux normes des routes de deuxième classe. RIEN N'EST MOINS SUR, si nous nous référons aux déclarations très claires de M. Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics lors de sa conférence du 11 mars 1971 à laquelle les représentants du mouvement sudiste étaient pourtant présents.**

4. **Le projet de l'Etat (centre) représente, de l'aveu même de ses auteurs, un maximum. Nous estimons pour notre part qu'il peut être facilement allégé et simplifié tout en rendant les mêmes services. IL EN VA TOUT AUTREMENT DU PROJET SUD MODIFIÉ OU NON, qui, tout en chargeant les finances publiques d'une manière intolérable, engagera irrémédiablement l'avenir, après avoir détruit ce qui fait le charme de notre cité.**

5. **Neuchâtel est encore aujourd'hui une des villes de Suisse la plus facile à traverser. De grandes améliorations peuvent être aisément réalisées sans qu'il soit nécessaire de faire appel au Père Noël.**

   D'ailleurs l'Etat a d'ores et déjà prévu la création de voies de détournement pour décharger la ville : le trafic venant du nord sera dirigé depuis Boudevilliers sur Bevaix par une nouvelle transversale canalisant les automobilistes se rendant à Yverdon-Lausanne ; ceux allant vers Berne pourront utiliser la nouvelle route de Valangin sur Pierre-à-Bot puis les Fahys.

   IL N'EST DONC PAS BESOIN, POUR TRAVERSER LA VILLE, D'UNE VÉRITABLE AUTOROUTE AU BORD DU LAC EN TRANCHÉES ET TUNNEL. Le coût, la durée des travaux seraient d'ailleurs tels qu'ILS NOUS ENLÈVERAIENT TOUTE POSSIBILITÉ DE CRÉER ULTÉRIEUREMENT UN TRACÉ PAR LE NORD DE LA VILLE QUI, A LONGUE ÉCHÉANCE, PARAIT LE PLUS LOGIQUE.

   Les Neuchâtelois et Neuchâteloises, conscients de tous ces éléments, voteront donc les 11 et 12 septembre :

O U I à l'initiative pour la protection des rives

N O N au contre-projet des Autorités communales qui permettrait la construction de la N 5 au bord du lac

Mouvement populaire neuchâtelois contre la N 5 au bord du lac

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **30 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

A vendre

FRIGO 110 litres, excellent état, 200 fr. Schopfer, Dîme 33, tél. 33 46 20.

ORGUE FARFISA PROFESSIONAL + amplificateur Haethkit, 120 Watts. Tél. 33 27 90.

MINI PIANO Burger Jakobi. Belle occasion. Tél. 31 26 61.

DU PRODUCTEUR, magnifiques pommes de terre avancées. Tél. (038) 36 12 20.

2 FAUTEUILS SKAI NOIR, coussins amovibles rouges, état neuf. Tél. 33 38 37, dès 19 h 30.

CONTAFLEX (de Zeiss-Ikon) réflexe (2,8 x 45 mm) avec photomètre incorporé et netteté 15 cm à infini, 250 fr. Tél. 24 19 42.

PIANO EN BON ETAT, au plus offrant. Téléphone 53 38 47.

STUDIO, 2 fauteuils, divan-lit, table basse, tapis, éventuellement table TV, à enlever pour 1000 fr. Magnifique occasion, bleu nuit, accoudoirs skai noir, à l'état de neuf. Téléphone 31 21 89, heures de travail.

BATEAU 5 m 50 de long, ponté avec dérive, place d'amarrage, possibilité d'hivernage. Tél. 24 29 40.

HOUSSES POUR SIEGES DE VOITURE en peaux de moutons. Tél. 31 53 67.

PIANO BRUN, cadre en fer, cordes croisées. Tél. 31 47 52.

MAGNETOHPONE PORTATIF - secteur, marque UHER 4000 Report-L, avec micro, câble de raccordement radio, sacoche. Etat de neuf. Cédé à 700 fr. Tél. 53 12 92.

Offres d'emplois

MENAGE DE 2 PERSONNES dans villa moderne à Serrières, cherche femme de ménage pour 3 à 4 heures, 2 fois par semaine. Si possible lundi et vendredi matin. Téléphone 53 10 25 ou 31 44 56.

A louer

CRESSIER, STUDIOS meublés, tout confort. Tél. (038) 47 18 95.

A VILLIERS, appartement 3 pièces + hall habitable. Bains, chauffage général, jardin. Lbire immédiatement. Case postale 798, 2001 Neuchâtel.

CHAMBRES MEUBLEES avec part à la cuisine, tout confort, près de la gare. Téléphone 25 82 24.

CHAMBRE A MONSIEUR sérieux, pour le 1er septembre. Favarge 4, tél. 25 71 96.

CHAMBRE A JEUNE FILLE, au centre, soleil. Tél. 25 57 37.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille sérieuse, quartier Université. Tél. 25 06 16, dès 9 heures.

CHAMBRES INDEPENDANTES à l'est, libres immédiatement. Tél. 25 19 42.

A BOUDRY, APPARTEMENT meublé, pour fin septembre. Tél. 42 10 48, heures des repas.

CHAMBRES à 2 et 1 lit, à jeunes filles, accès cuisine, salle de bains. Tél. 24 13 75, heures repas.

APPARTEMENT TOUT CONFORT, 4 ½ pièces, dans villa locative, à Peseux. Entrée à convenir de septembre à décembre. Adresser offres écrites à FI 1886 au bureau du journal.

BELLE CHAMBRE, CONFORT, bains, pour jeune homme. Tél. 24 16 83.

CHAMBRES et pension soignée pour étudiants. Tél. 25 51 84, dès 9 heures.

CHAMBRES MEUBLEES, bains, près du centre, à demoiselles. Tél. 24 34 40, de 12 à 13 heures.

Divers

JEUNE DAME, 44 ANS, gaie, présentant bien, cherche monsieur du même âge, grand, affectueux, gai, pour sorties. Si convenance mariage. Joindre photo qui sera retournée. Ecrire à 318-942 au bureau du journal.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 4-4 ½ PIECES, confort, date à convenir, pour couple solvable sans enfants. Adresser offres écrites à HK 1888 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE cherche 2 pièces ou, éventuellement, studio, avec confort, pour début novembre. Région Neuchâtel, Saint-Blaise, Serrières. Adresser offres écrites à 19-944 au bureau du journal.

DEUX JEUNES FILLES CHERCHENT APPARTEMENT de 2 pièces, avec ou sans confort, loyer modéré. Tél. 25 38 42.

APPARTEMENT DE 2 PIECES, confort, région Saint-Aubin. Tél. 55 17 77, heures de bureau.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE CHERCHE PLACE de vendeuse dans boulangerie ou autres. Adresser offres écrites à 318-943 au bureau du journal.

INFIRMIERE diplômée, au courant des travaux de bureau, bonnes connaissances d'allemand, d'italien et d'espagnol, cherche emploi chez un médecin ou comme infirmière d'entreprise. Adresser offres écrites à BI 1930 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Tél. (038) 36 15 70.

HOMME DE 40 ANS cherche place de magasinier - chauffeur-livreur. Adresser offres écrites à DJ 1928 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, une demi-journée par semaine. Région Vauseyon. Tél. 25 99 57.

Demandes à acheter

PETITE FRAISEUSE universelle d'occasion. Tél. (038) 31 60 77.

MEUBLE A TIROIRS. Tél. 24 13 30.

VIEUX BUFFET DE SERVICE ou de cuisine, non peint. Bas prix. Tél. (038) 33 26 41.

PORTE D'ENTREE 205 x 95 cm ; citerne à mazout 5000 litres (maximum). Tél. (032) 85 17 32.

Perdus - Trouvés

TROUVE, à Saint-Aubin, jeune chat tigré gris. Tél. 41 23 55.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

2 CV

1970. Prix très intéressant. Tél. 24 06 07, heures de bureau.

A vendre

DKW Junior

moteur neuf, en parfait état, 4 CV, 1200 fr. Tél. 77 16 93.

Opel Record 1700

modèle 1968; 4 portes, expertisée. **4900 fr.** Facilités de paiement. Tél. 25 78 82, heures des repas.

A vendre

VW bus

aménagé en caravane, chauffage au mazout, placée à Champéry. Prix à discuter. Adresser offres écrites à CJ 1931 au bureau du journal.

A vendre

side-car

1953, expertisé, en état de marche, avec ou sans pièces de rechange, cycle, moteur, à enlever à prix imbattable. Tél. 31 21 89, heures de travail.

A vendre

Spitfire

Cabriolet sport, non expertisé. Moteur défectueux. Prix : Fr. 900.—. Garage R. WASER, rue du Seyon 34-38, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 28.

Particulier vend, pour cause de départ,

404 Injection

1967, 65.000 km, bon état, expertisée, + 5 pneus neige. Tél. 47 18 60.

Opel Record 1700

2 portes, noire. Très bon état, 70.000 km, **1950 fr.** Expertisée. Facilités de paiement. Crédit possible. Tél. 25 78 82, heures des repas. Expertise pour tous cantons.

A vendre

glisseur

équipé pour le ski nautique, moteur 40 CV. Port à disposition. Tél. 41 15 80.

A vendre, pour cause de double emploi,

2 CV

1970, expertisée, état de neuf. Tél. 33 47 50.

A vendre

Alfa Romeo

1600 Super, 1968, 52.000 km, en bon état. Salvatore Musumeci, le Landeron, Ville 14. Tél. (038) 51 38 28.

A vendre

Peugeot 404

1969, expertisée, avec radio. Prix intéressant. Tél. 42 13 47.

J'achète

voitures modèles récents et voitures spéciales. Auto-Marché, Cornaux. Tél. 47 16 12.

A vendre

Renault 12 TL

1970-71, excellent état, 23.000 km, pour cause de retour au Canada.

S'adresser à N.-C. Lindsay, Grise-Pierre 1, appartement 4, Neuchâtel, de 18 à 21 heures.

A vendre

FIAT 128

1970, 33.000 km. Prix avantageux. Facilités de paiement. Tél. (038) 53 20 07, heures des repas.

OCCASIONS

Audi S 90

Année 1969 - 32.166 km
4 portes - rouge.
Expertisée - Reprise.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.

OPEL

GARAGE DU ROC

HAUTERIVE NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL 33 11 44

GARAGE DES FALAISES S.A.

94, route des Falaises
Tél. 25 02 72

VOITURES DE SERVICE 1971 GARANTIE 6 MOIS

R 4 Export crème, 4700 km.
R 12 TL crème, 6500 km.

OCCASIONS

Ford 1969, type 15 M, peu roulé.
Renault 1970, type R 8.
Renault 1968, type R 16.
Opel 1969, type GT.

Agence : MERCEDES-BENZ et RENAULT

GARAGE DES FALAISES S.A.

OCCASION

ALFA ROMÉO Giulia 1600 super

1971. Blanche.
Radio - Cassettes
Fr. 9900.—

l'affaire d'aujourd'hui

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

117 OSS 117 OSS 117 OSS 117 OSS 117 OSS

AGONIE EN PATAGONIE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Peter Dœmer, agent de laison du « Club Wolleber », surprend Enrique Sagarra au moment où il charge dans sa voiture les cadavres de Martin et de Willy.

Le chris-craft

Au même instant, mais à quelque treize cents kilomètres, plus au sud, Hubert et Barbara se penchaient sur deux grandes cartes qui couvraient toute la table de la cuisine. En aidant Barbara à descendre de la Willys Overland, Hubert avait donc dit la vérité : fatiguée, elle s'était allongée sur la banquette tandis qu'il rendait visite à Angelico Bagaloni. Il aimait mieux ça. « Voici le goulet d'entrée du golfe, disait Barbara. Seize kilomètres de large entre la pointe des Nymphes et le cap Nuovo. Interdit à 90 ° par la marine argentine. Entre Puerto-Madryn et la pointe des Nymphes, cent soixante kilomètres. Nous sommes ici, à cent trente kilomètres de la côte nord. »

« Une véritable mer intérieure, » constata Hubert. « Oui, et c'est pourquoi le sous-marin a pu échapper jusqu'à maintenant. Ils n'ont pas assez de bateaux pour ratisser sérieusement le golfe. » — « Où se trouve-t-il actuellement ? » Barbara mit son doigt sur l'autre carte, qui donnait la coupe du golfe en profondeur : « Approximativement ici, sur ce fond de cent trente mètres. A la tombée de la nuit, il se rapproche de nous, sur ce plateau de quatre-vingts mètres. Après minuit, il vient à moins de dix kilomètres d'ici, sur ce fond de vingt-cinq mètres. Il se stabilise en immersion périscopique et recharge ses batteries à l'aide du schnorchel. Toutes les nuit, ses hommes travaillent à dégager l'hélice du filet. »

« Et le contact radio ? » — « A 4 h du matin. Après le contact, il redescend immédiatement à cent trente mètres, dans cette cuvette, et demeure immobile jusqu'à la nuit suivante. » — « Mais la gonio argentine ? » objecta Hubert. « Très simple. On sort de la crique avec le chris-craft et un walkie-talkie d'une portée maximum de trois kilomètres. On va jusqu'ici, et on établit le contact. A cette heure-là, tous les bâtiments de la marine se sont regroupés à l'entrée du golfe pour interdire le passage. Personne ne peut nous entendre. » « Vous, mais la radio du sous-marin ? » — « Non, dit Barbara. A 4 h, il fait surface, et le commandant emploie un walki-talkie identique au nôtre. »

« Pas mal, apprécia Hubert. Mais cette nuit-ci, ils vont ratisser le golfe. » Barbara secoua la tête avec un air de défi : « La plus rapide de leur vedette ne peut rien contre le chris-craft, avec son moteur de 350 CV. En pointe, il fait 90 km. » — « Ils n'ont pas qu'une vedette ! » — « Si nous sommes coincés, on jette le walkie-talkie à la mer. » — « Et après ? » — « Ils ont interdit la pêche, mais rien ne nous empêche de faire une promenade sentimentale, non ? » — « Hum ! dit Hubert. Vous êtes si jolie qu'ils comprendront peut-être. Mais moi ? » — « Il faut bien être à deux, » sourit Barbara en se serrant contre lui.

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Le balcon de Juan Saccone

L'annonce
reflet vivant du marché

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux champignons.
Chicorées braisées.
Pommes rôties.
Gâteau aux pommes.

LE PLAT DU JOUR :

Chicorées braisées

Une belle chicorée par personne coupée en deux, bien lavée et blanchie à l'eau bouillante salée. Egoutter soigneusement. Rouler pour enfermer le cœur à l'intérieur.
Faire rissoler 12 tranches de lard de poitrine à l'huile chaude, les rouler sur elles-mêmes et réserver au chaud. Jeter dans la cuisson un gros oignon émincé, faire légèrement prendre couleur. Disposer dessus les demi-salades puis les lardons. Assaisonner, mouiller avec 1 verre de bouillon. Couvrir et cuire doucement 50 minutes.

Le mal de mer

Si certaines personnes sont particulièrement sensibles au mal de mer, nul, même le marin le plus aguerri ne peut jurer en être à l'abri. Né à la fois de l'excitation du système neuro-végétatif, d'une stimulation corticale et d'un état psychique, le mal de mer est favorisé par le froid, l'humidité, la fatigue. On peut efficacement aider le malade :

— En lui faisant prendre des médicaments contre les vomissements.

— En le réchauffant et en le calmant.

— En lui faisant boire tous les quarts d'heure quelques gorgées d'un mélange chaud de jus de fruits, d'eau minérale et de thé léger, de sucre additionné de gluconate de potassium et de phosphate tricalcique.

Pour les personnes habituellement sensibles au mal de mer, il est recommandé de supprimer les aliments gras d'origine animale : beurre, fromage, charcuterie.

Boissons

Il fait chaud, très chaud...
Ne buvez qu'un minimum à table ; aux repas, la boisson dilue les sucs digestifs, se mêle aux aliments et ralentit la digestion. Entre les repas, elle est assimilée sans dilater l'estomac.
Limitez-vous cependant : trop boire fait transpirer, transpirer donne soif ; un cercle vicieux se forme. Les boissons très fraîches, très chaudes ou gazeuses anesthésient rapidement palais et gorge. Prenez-les par petites gorgées ou avec une paille.
Attention : une boisson fraîche mais sucrée (jus d'ananas...) désaltère moins qu'une boisson un peu acide (jus de citron) ou amère et tonique même moins fraîche.

Insectes

Contre les piqûres d'insectes, faites une application d'eau salée, de vinaigre ou d'ammoniaque.
S'il y a enflure, couvrez avec une compresse imbibée d'eau glacée.
Les piqûres d'abeilles ou de guêpes entraînent aussitôt une réaction locale avec gonflement et elles sont douloureuses. Retirer l'aiguillon sans le casser et tamponner avec un coton imbibé d'eau oxygénée ou de vinaigre. Pour calmer la douleur, faire couler de l'eau froide, sur la piqûre et appliquer un petit morceau de glace.

A méditer

Ce qui vieillit les hommes, ce n'est pas le poids du passé, c'est la crainte de l'avenir.

MILKOYAN

HOROSCOPE

Après une matinée favorable, l'après-midi sera moins bon et la soirée très agitée.
Naissances : Les enfants de ce jour seront aimables, affectueux et réalisateurs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Essayez l'oméopathie. **Amour :** Oubliez vos anciens griefs. **Affaires :** N'abusez pas des circonstances favorables.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Votre moral affecte votre santé. **Amour :** Profitez des possibilités présentes. **Affaires :** Ne négligez pas certaines activités.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Vous êtes à bout de résistance nerveuse. **Amour :** Vos amis ou parents vous influenceront. **Affaires :** Votre action est lente mais efficace.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Supprimez les boissons alcoolisées. **Amour :** Chassez les idées noires à jamais. **Affaires :** Ne négligez pas certaines collaborations.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Recherchez les origines de vos douleurs. **Amour :** N'attendez pas pour dissiper les nuages. **Affaires :** Ne vous inquiétez pas pour vos adversaires.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Insomnies et nervosité peuvent avoir un rapport. **Amour :** L'être aimé apprécie vos prévenances. **Affaires :** Examinez sérieusement ce qui vous est proposé.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Ne vivez pas dans les courants d'air. **Amour :** N'accordez pas de sujets litigieux. **Affaires :** Respectez votre horaire et votre emploi du temps.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Ménagez votre vésicule biliaire. **Amour :** Ne vous bercez pas d'illusions. **Affaires :** Votre avenir est assez incertain.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Pas d'imprudence au volant. **Amour :** Ayez de la mesure en tout. **Affaires :** Ne négligez pas vos anciennes relations.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Douleurs articulaires à craindre. **Amour :** Vous devez faire certaines concessions. **Affaires :** Des explications vous seront demandées.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Assez résistante actuellement. **Amour:** Ne froissez pas les susceptibilités. **Affaires :** Soyez à la hauteur de la tâche confiée.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Un apéritif ne stimule pas l'appétit. **Amour :** L'être aimé a du mal à vous suivre. **Affaires :** Vous obtiendrez une aide extérieure.

MOTS CROISES

Problème No 493

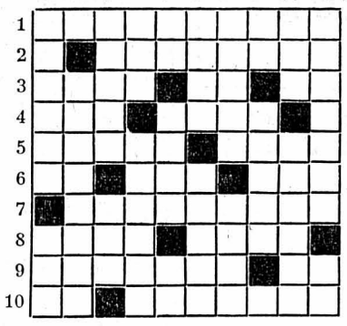

HORIZONTALEMENT

1. Qui est comme disloqué dans sa démarche. 2. D'une république de l'Afrique occidentale. 3. Dominicain belge (Prix Nobel 1958). — Dirige la mine. — Connu. 4. Préfixe. — Chateaubriand pour ses intimes. 5. Le petit fut empereur. — Personne. 6. Initiales d'un écrivain américain. — Les Anciens la mettaient en musique. — Rivière de Suisse. 7. Enrichi d'une décoration. 8. Divinité scandinave. — On y fait du gâchis. 9. Garder en sa possession. — Note. 10. Sur la carte d'un docteur. — De haut goût.

VERTICALEMENT

1. Cause une contrariété. — Poème lyrique. 2. Le cloporte en fait partie. 3. Partie horizontale d'une marche d'escalier. — Se divertit. 4. Bugle. — Procurer. 5. Direction. — On lui doit La Marseillaise. — Adverbe. 6. Donne de la bande. — Il protège la couronne. 7. Elle rougit à certains spectacles. — Rivière de France. 8. Conjonction. — De l'eau qui dort. 9. Truchements du hasard. — Ramassé avec un instrument à dents. 10. Compte un à un. — Dans un fort carré.

Solution du No 492

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	O	U	R	L	I	N	G	U	E
2	A	R	T	I	L	L	E	U	R	■
3	R	■	E	T	A	■	T	E	N	U
4	B	A	S	■	N	O	■	T	E	T
5	E	N	■	P	O	I	L	■	S	I
6	■	D	R	E	S	S	E	E	■	L
7	S	A	U	R	■	E	S	S	A	I
8	A	N	N	E	A	U	■	P	U	T
9	U	T	E	■	A	X	I	A	L	E
10	L	E	S	E	R	■	C	R	U	S

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.
Musée d'histoire naturelle : Exposition de photographies de nature.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition John Max, photographies.
Tourisme : Bureau officiel de renseignements. Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Pornocottage 18 ans.
Studio : 20 h 30, Les Centurions. 18 ans.
Bio : 18 h 40, Une fille plutôt compliquée. 16 ans. 20 h 45, Variations de l'amour. 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Clan des Siciliens. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Le Tatoué. 12 ans.
Arcades : 20 h 30, Le Californien. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC vacances.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde de 22 h à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence de pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-B. Frochaux, pharmacien, Colombier (tél. 41 22 63).

AUVERNIER

Galerie Numaga : Peintures miniatures des Indes XVIe - XIXe siècle.
Caveau des Abbesses (Bar-Dancing).

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Miroir aux espions.

CORTAILLOD

Galerie Créachenn : « Ville-structure ».

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal
18.35 (C) Croquis
19.05 Les Chevailers du ciel
19.40 Téléjournal
20.05 De passage...
20.25 Rio Escondido
20.55 (C) Cyclisme
22.40 (C) Yachting
22.50 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 Télévision scolaire Genève, ville internationale
10.00 Analyse d'un tableau
10.15 La maison romaine de Kaiseraugst
17.00 La maison des jouets
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Première ballerine au royaume des oiseaux
19.25 (C) Cher oncle Bill
20.00 Téléjournal
20.20 Progrès de la médecine
21.20 (C) Forme... formidable
22.15 Téléjournal
22.25 (C) Cyclisme sur piste à Varèse

FRANCE I

12.30 Les Enquêteurs associés
13.00 Télé-midi
18.25 Dernière heure
18.30 Emissions pour les enfants
19.00 Caméra dans le monde
19.25 Rien que la vérité
20.15 Ces animaux que l'on appelle des bêtes
20.30 L'Homme de fer
21.20 Provinciales
22.20 Championnat du monde de cyclisme
22.50 Classiques du jazz
23.10 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 Lune de miel mouvementée
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.00 (C) Journal
20.25 (C) Un téléviseur couleur par jour (jeu)
20.30 (C) Les animaux du monde
21.00 (C) Vacances à Miami
21.55 (C) Récital
22.25 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.30 Minimondo
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Ciclismo
19.50 (C) I Catamarani
20.20 Telegiornale
20.40 Uomo bianco tu vivrai
22.20 (C) Ciclismo
23.05 Telegiornale

ALLEMAGNE I

15.10, téléjournal. 15.15, hippisme. 16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.30, exposition internationale de la radio à Berlin. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, hommage à Willy Reichert. 21 h, Tischina. 22.35, téléjournal, météo. 22.55, télésports. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

13 h, télé-midi. 17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, la parade du rire de Karl Valentin. 19.10, Jeannie l'enchanteresse. 19.45, informations, météo. 20.15, les villes se défendent contre l'afflux de voitures. 21 h, U.F.O. 21.50, aspects de la vie culturelle. 22.35, informations, météo, commentaires.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous et informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.35 et 7.25, roulez sur l'or. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations et revue de presse. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations, news service. 11.05, spécial-vacances. 12 h, le journal de midi et informations. 12.05, aujourd'hui, un an déjà... 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine et Mardi les gars. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.
16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Raz de Marée, roman de D. Gray. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes et bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir et informations. 18.05, le magazine des beaux-arts. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, plages privées. 20.30, du vent dans les branches de Sassafras, pièce de R. de Obaldia. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

SECOND PROGRAMME

10 h, œuvres des fils de J.-S. Bach. 10.15, la semaine des quatre jeudis, le conte du mardi, la piste du détective et Bool et Astaroth. 10.45, œuvres des fils de J.-S. Bach. 11 h, les chemins de la connaissance. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes et bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays vaudois. 20.15, play time. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, Lakmé, opéra-comique, musique de Léo Delibes. 22 h, anthologie du jazz. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

Informations à 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, ensemble à vent Helvétia. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire. 11.05, mélodies espagnoles. 11.30, chansons et danses suisses. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, feuilleton. 14.30, radioscolaire. 15.05, opéras de Puccini et Verdi. 16.05, lecture : Radstand, nouvelle d'E. Eggimann. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, les pannes de l'avenir, satire sur le monde de demain. 21.10, D. Leitch über Donovan. 22.15, informations, commentaires. 22.25, le modern jazz Quartett. 23.30, pop 71.

De tout pour faire un monde

Fille ou garçon : les prévisions du chromosome Y !

Plus personne n'ignore qu'au niveau du matériel génétique, le mâle possède un chromosome Y à la place du chromosome X que possède la femelle. En se basant sur cette constatation, un chercheur américain tente actuellement de mettre au point une méthode permettant de déterminer le sexe d'un enfant avant sa naissance. Partant du fait qu'il est possible de déceler la présence de chromosome Y au moyen d'une technique utilisant la fluorescence, l'expérience effectuée par le chercheur new-yorkais consiste à déterminer de cette manière si le chromosome Y est présent dans le mucus cervical de patientes au début de la grossesse. Il apparaît en effet que dans les premières semaines de la grossesse, le mucus endocervical contient, outre des cellules d'origine maternelle, des cellules chorioniques, ayant donc un rapport évident avec la future naissance.

Sur trente patientes ainsi examinées, le chromosome Y était présent dans dix-huit cas et absent dans les douze autres. Les dix premières naissances qui se sont produites, six garçons et quatre filles, ont pour l'instant toutes confirmé les prévisions. Les observations se poursuivent, et elles diront si cette méthode originale a des chances de pouvoir se développer.

Vaccination orale pour les saumons

Un biologiste américain travaillant pour le compte de la Commission américaine à l'énergie atomique vient de mettre au point un vaccin pour poissons. Les saumons des rivières canadiennes étaient décimés depuis quelques années par une maladie bactérienne qui provoquait des pertes sensibles. Désormais, celles-ci seront beaucoup moins importantes grâce au vaccin du docteur M. P. Fujihara, ce vaccin étant administré dans la nourriture que l'on distribue aux poissons.

constipation

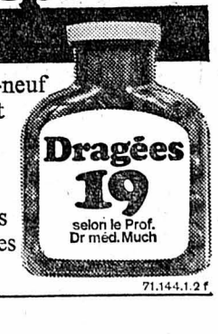

les Dragées dix-neuf aident sûrement et rapidement.

40 Dragées Fr. 3.30 dans les pharmacies et les drogueries.

71.144.1.2 f

HENRY

SUPERMAN

Haleine fraîche - dents blanches

Le **nouveau** dentifrice Candida maintenant particulièrement avantageux

en Multipack

le tube de 135 g 1.20

2 tubes 2.-

(au lieu de 2.40)

3 tubes 3.- (au lieu de 3.60) etc.

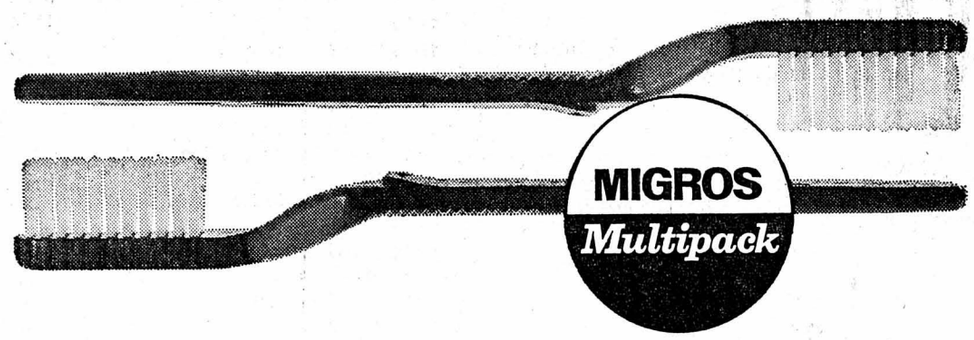

Brosse à dents nylon Candida
durable et agréable, forme pratique. -.70

En Multipack

2 brosses 1.20

(au lieu de 1.40)

3 brosses 1.80 (au lieu de 2.10) etc.

COSMETIQUES **MIGROS**

A VENDRE
pour cause de double emploi

UN PROCESSEUR ELECTRONIQUE NCR 500

dans la configuration suivante :

- une unité centrale NCR 517-2 de 4800 positions décimales
- un pupitre de commande NCR 590-4
- un lecteur automatique de comptes magnétiques NCR 586-1

matériel reconstruit d'usine.

Les intéressés sont priés de faire offres sous chiffres AS 35048 N, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2 fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

FÊTE DE LA MONTRE - XXIIe BRADERIE
Dimanche 5 septembre – LA CHAUX-DE-FONDS
14 h. 30 : **GRAND CORTÈGE HISTORIQUE, FOLKLORIQUE**
et **CORSO FLEURI « LES AUTOMATES DE JAQUET-DROZ »**
32 chars et groupes - 1000 figurants et musiciens - 80 chevaux - 600 costumes d'époque
Musique officielle : la **Fanfare de l'Armée**
Trains : billets à prix réduits - Location et renseignements :
La Chaux-de-Fonds : Office du tourisme, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10

TOSALLI • MEUBLES DE JARDIN

Tous nos articles d'exposition sont vendus à prix intéressants, engins pour places de jeux y compris.

à **COLOMBIER** - Tél. **41 23 12**

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Reymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

Débarras

de caves et galetas, logements entiers après décès, débarras d'archives.
Léon Hœfler, Monruz 28, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 71 15.

ECOLE DE BALLET
ACHILLE MARKOW
fbg de l'Hôpital 26
REPRISE DES COURS
MERCREDI 1er SEPTEMBRE

TEINTURERIE

A vendre pour cause de cessation d'activité :

1 cherema 25 kg, 1961, parfait état ;
1 chaudière à vapeur avec rechauffeur 6 m2 ;
presses pneumatiques, offset ;
table repassage à vapeur ;
table détachage, veston matic, etc.

Toutes ces machines sont encore en fonction et peuvent se visiter sur place, jusqu'au 30 septembre.

Pour visite et achat : tél. (022) 61 35 29.
R. Donzé, route Duillier, 1200 Nyon.

Transformation de manteaux et réparation et vestes de

DAIM et CUIR

R. Poffet, tailleur
Ecluse 10 Neuchâtel
Tél. 25 90 17

L'annonce reflet vivant du marché

PANISSOU
Côtes de Provence - Rosé
Une exclusivité SANDOZ & Cie. Peseux tél. 31 51 77.

COUPE HARDY
Nombreux personnel
Service impeccable
FRANÇOIS coiffeur de Paris
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Entreprise de nettoyages Molliet
Tel. 46 15 80
Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

NETTOYAGE A SEC
vitasec
bon marché mais bien fait !
Flandres 1 / Battieux 3

Déménagements
Transports

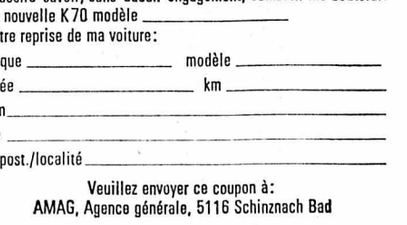

Tél. (038) 42 18 52 aux heures des repas et le soir

Rafraîchissants et toujours délicieux, les

Soft-Ice

du **bar à café-glacier**

le club

çà, fbg du Lac

Le Rêve
Cuisinières à gaz et électriques
Choix complet
Quincaillerie de la Côte Peseux
Tél. 31 12 43
Parcage en face des magasins

ABC
Café-Brasserie
SAUCISSE D'ARLES HOT - DOG
servi avec une bonne BIÈRE

GODET VINS
Auvernier

Chic et élégant, ce duster est très avantageux

Il amincit la silhouette, charme par sa jeunesse et prouve que la qualité n'est pas forcément onéreuse. Féminin et gracieux, ce modèle en nylon douillet est agrémenté de surpiqûres inédites.

Un duster
BELDONA
pour les soirées sympathiques

Duster 2027 – mandarine et rouge – tailles 38-44, Prix de vente Fr. **98.–**

BELDONA

Neuchâtel, Croix-du-Marché
fermé lundi matin
mardi à samedi fermé de 12 h 15 à 13 h

VW K 70 voiture de rêve

Maintenant à l'essai!

Moteur avant avec refroidissement à eau. Traction avant. 4 roues indépendantes. 4 portes. Contenance du coffre 700 litres.

K 70	88 CV-SAE	fr. 12 595.–
K 70 L	88 CV-SAE	fr. 12 990.–
K 70	105 CV-SAE	fr. 12 800.–
K 70 L	105 CV-SAE	fr. 13 300.–

+ fr. 40.– pour transport.

AMAG
Agence générale Schinznach Bad

Coupon-échange FN

Je désire savoir, sans aucun engagement, combien me coûterait une nouvelle K70 modèle _____
contre reprise de ma voiture:
marque _____ modèle _____
année _____ km _____
Nom _____
Rue _____
No post./localité _____

Veuillez envoyer ce coupon à:
AMAG, Agence générale, 5116 Schinznach Bad

Nulle part ailleurs plus avantageux

Matelas NOVA Divan à claies 69.034

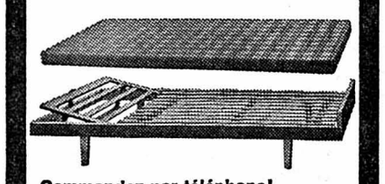

Commandez par téléphone!
Franco domicile seul. 111.–
Tél. 064 - 33 11 33
Prix à l'emporter le tout seul. **98.-**

Qualité suisse
Exclusivité Pfister

Le plus grand choix de Suisse en meubles-studios et lits, à des prix self-service imbattables, chez

Pfister ameublements sa
Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, Delémont, BE, BS, ZH, LU, SG, ZG,
Winterthour, pizol-park Mels-Sargans
Fabrique-exposition à SUHR Aarau
1007a-71

Tectyl
Marque déposée

protège votre voiture de la rouille!

* **Tectyl-Châssis,** l'anticorrosif aux qualités insurpassées pour la protection des châssis de voitures, camionnettes et autobus.
* **Service Tectyl-ML** prévient la rouille des parties internes et évite ainsi la destruction des carrosseries.
* **Tectyl-Spray** incolore, en bombe aérosol, protège les parties chromées de la rouille.

Tectyl, marque déposée pour tous les anticorrosifs **VALVOLINE**

Sachez bien ceci
Il est de VOTRE intérêt de nous confier votre voiture
SEPTEMBRE - OCTOBRE
● Meilleure adhérence du produit
● Garantie pour tout l'hiver
● Délais plus courts
● Gains de temps
Demandez conseil!

Confiez-nous votre voiture pour un traitement Tectyl! Nous sommes spécialement équipés à cet effet et vous garantissons un service impeccable.

Station-Service de la Cuvette
Vauseyon-Neuchâtel
Tél. 25 36 61
Schreyer S.A.

Amis des bêtes

L'œuvre, groupement de Neuchâtel, ne fonctionnant pas jusqu'au 12 septembre, nous comptons sur vous pour la remplacer.

A vendre

points Silva

Mondo - Avanti. Lescy, case postale 281, 1401 Yverdon.

Diplôme de
sténodactylo-secrétaire
secrétaire de direction
Nouveaux cours : 13 septembre
Bénédict
13, ruelle Vaucher — Tél. 25 29 81

mode teinturier
1931-1971
40 ans de nettoyage chimique

NEUCHATEL : Bassin 8 - Gouttes-d'Or 92
Saint-Blaise : Grand-Rue 8
Morat : Berntor, porte de Berne.
La Neuveville : rue du Port.

COOP

SUPERDISCOUNT Serrières

Super =
fruits et légumes
produits laitiers
boulangerie
boucherie
charcuterie

Pain croustillant
de Roland
le paquet **-.85**
au lieu de 1.20

mélange apéro KAMBLY
boîte ronde 200 g
2.70
au lieu de 3.60

COOP

ECONOMIE ET FINANCES

Critiques contre la surtaxe américaine de 10% sur les importations

M. Manuel Perez-Guerrero, secrétaire général de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (UNCTAD), a critiqué la décision américaine d'imposer une surtaxe de dix pour cent sur les importations, et a réclamé la réunion d'une nouvelle conférence monétaire de Breton Woods « qui tiendrait compte du sort des pays en voie de développement dans un système viable de commerce et de paiements. »

Devant la réunion du Bureau de l'organisation qu'il dirige, M. Perez-Guerrero a souligné que l'aide économique américaine à l'étranger, « qui est déjà insuffisante », va se trouver réduite de dix pour cent. De plus, la surtaxe « aura un effet néfaste sur les exportations des pays en voie de développement en produits manufacturés et semi-manufacturés, au moment même où l'on s'attendait à voir les Etats-Unis introduire un système généralisé de préférences ». « Dans ce jeu entre les nations fortes, il existe un risque sérieux de voir le plus faible perdre », a-t-il dit.

Le secrétaire général est d'avis que la crise actuelle « fournit l'occasion de reconsidérer le système tout entier du commerce et des paiements internationaux qui a prévalu au cours du dernier quart de siècle. Il existe de ce fait une occasion de tenir une nouvelle conférence de Bretton Woods pour combler les insuffisances de la première. Et il ne s'agit pas là d'une question qui peut être réglée « entre un nombre limité de pays : c'est à l'échelle mondiale que les décisions doivent être négociées et adoptées si elle doivent effectivement tenir compte des besoins de la communauté internationale tout entière ».

Tout nouveau système « devrait contribuer à créer les conditions d'une expansion et d'une diversification des exportations des pays en voie de développement, et autoriser un volume de ressources » dont le taux de croissance ne soit pas inférieur à sept pour cent par an, a-t-il affirmé.

(AP)

La balance commerciale des « Six » se stabilise

Selon une étude mensuelle publiée par la CEE la balance commerciale des six pays du Marché commun est en cours de stabilisation, et les exportations ainsi que les importations ont tendance à diminuer.

L'étude est datée du 31 juillet, soit avant les décisions économiques et monétaires américaines qui affecteront sans doute sérieusement les exportations de la Communauté.

Le ralentissement économique et le freinage des importations dans la plupart des pays membres laissent supposer que le déficit commercial global n'a pas augmenté au cours de ces derniers mois. Les premiers chiffres concernant les exportations indiquent une très légère augmentation éventuelle, et peut-être une légère diminution en volume.

L'accroissement des importations en Amérique du Nord n'a eu que peu d'effets sur les exportations de la Communauté, et les incertitudes concernant la situation monétaire ont gêné les nouveaux contrats.

Par contre, les échanges commerciaux entre les « Six » ont enregistré une reprise durant ces derniers mois. Le changement de parité du mark et du florin a entraîné une augmentation dans les statistiques, qui sont établies en dollars. L'étude souligne en outre qu'une très vigoureuse augmentation de la demande à la consommation a été constatée plus particulièrement en Belgique et en Allemagne et, dans une moindre mesure, en France. Les importations n'ont stagné qu'en Italie.

La production industrielle a elle aussi stagné après une hausse sensible dans le premier trimestre. L'emploi a atteint un niveau élevé, et les prix à la consommation ont continué à montrer, du fait de l'augmentation de la demande et des coûts de production.

Selon un sondage publié par les publications Mograw-Hill, les industries américaines comptent investir plus de 14 milliards de dollars (77 milliards de f.f.) à l'étranger cette année, soit une augmentation de 17 pour cent par rapport à 1970.

Les chiffres prévus pour 1972 et 1973 sont de 14,7 et 14,9 milliards de dollars. (AP)

Modalités d'application de la surtaxe d'importation annoncée par les Etats-Unis

Le département du Trésor a publié, sous forme de questions et de réponses, une série de règlements relatifs à l'application de la surtaxe de dix pour cent sur les importations annoncée par le président Nixon le 15 août.

La surtaxe sera appliquée à toute les marchandises non exemptées de droits de douane, si elles n'ont pas été effectivement importées aux Etats-Unis avant le 16 août. Elles s'appliquent même aux marchandises à bord de navires à quai, qui n'ont pu être déchargées par suite de la grève des dockers de la côte ouest.

Dans le cas des marchandises fabriquées à l'étranger par des sociétés américaines utilisant des pièces américaines, la surtaxe ne s'appliquera qu'à la partie de la valeur qui n'est pas normalement assujettie aux droits de douane, c'est à dire à la valeur totale, diminuée de la valeur des pièces américaines. (AP)

Fort accroissement des dépôts d'épargne dans la CEE

Les dépôts dans les caisses d'épargne des six pays de la CEE ont augmenté de 2,5 milliards de dollars pendant le premier semestre de 1971 contre un milliard de dollars seulement pendant le premier semestre de 1970 et 1,3 milliard de dollars pendant le deuxième semestre de 1970.

Une augmentation nette de 234.3000.000 dollars en juin a porté le total des dépôts dans les caisses d'épargne des Six à 62:211.200.000 dollars.

Le bulletin du groupe des banques d'épargne de la CEE qualifie cette augmentation « étonnante » et rappelle qu'en juin 1970 le total net des dépôts avait diminué de 50 millions de dollars. (AP)

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	27 août	30 août
Banque nationale	510.— d	510.— d
Crédit foncier neuchât.	690.— d	700.—
La Neuchâteloise as. g.	1420.— d	1420.— d
Gardy	145.— d	146.—
Cortaillod	4600.— d	4600.— d
Cossonay	2225.— d	2225.— d
Chaux et ciments	600.— o	600.— o
Dubied	1600.— d	1650.—
Ciment Portland	3200.— d	3200.—
Interfood port.	5875.— d	5800.— d
Interfood nom.	1050.— d	1075.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	700.— d	700.— d
Paillard port.	400.— d	400.— d
Paillard nom.	115.— d	115.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1050.—	1050.—
Crédit foncier vaudois	785.—	785.—
Innovation		360.—
Ateliers constr. Vevey	555.— d	555.— d
La Suisse-Vie ass.	2800.— d	2800.— d
Zyma	3025.— d	3050.—

GENÈVE		
Grand Passage	515.— d	520.—
Charmilles port.	1125.—	1125.—
Charmilles nom.	205.— d	205.— d
Physique port.	540.—	510.—
Physique nom.	400.— d	410.—
AKZO	91.—	90.—
Philips	44.—	44.—
Royal Dutch	164.—	164.—
Monte-Edison	4.45	4.35
Olivetti priv.	13.90	13.50
Allumettes B	88.—	88.— d
S. K. F. B	277.—	278.— d

BALE		
Pirelli internat.	221.— d	220.— d
Bâloise-Holding	180.— d	180.— d
Ciba - Geigy port.	2600.—	2610.— d
Ciba - Geigy nom.	1580.—	1570.—
Ciba - Geigy bon	2390.—	2410.—
Sandoz	4265.—	4225.—
Hoffmann-L. R. 1/10	19200.—	19100.—

ZURICH		
Swissair nom.	532.—	522.—
Swissair port.	580.—	575.—
Union banques suisses	4035.—	4040.—
Société banque suisse	3585.—	3580.—
Crédit suisse	3495.—	3485.—
Bque hyp. com., nom.	1190.—	—.—
Bque hyp. com., port.	1280.—	—.—
Banque pop. suisse	2055.—	2040.—
Bally	960.—	960.—
Electro Watt	2440.—	2460.—
Motor Colombus	1470.— d	1475.— d
Italo-Suisse	280.—	278.— d
Réassurances Zurich	2000.—	2005.—
Winterthour ass. nom.	885.— d	890.—
Zurich ass.	4325.—	4300.— d
Alu. Suisse port.	2250.—	2250.—
Alu. Suisse nom.	1065.—	1055.—
Brown Boveri	1105.—	1105.—
Saurer	1420.—	1425.—
Fischer	1240.—	1245.—
Landis & Gyr	1590.—	1580.— d
Lonza	2080.—	2080.—
Nestlé port.	3090.—	3070.—
Nestlé nom.	1820.—	1815.—
Sulzer	3350.—	3350.—
Oursina port.	1510.—	1505.—
Oursina nom.	1510.—	1505.— d
Alcan	76.25	76.25
Am. Tel. & Tél.	170.50	170.50
Canadian Pacific	252.50	255.—
Du Pont	602.—	608.—
Eastman Kodak	334.— ex d	333.—
Ford Motor	274.—	277.—
General Electric	247.—	246.—
General Motors	335.—	336.—
I. B. M.	1250.—	1267.—
International Nickel	131.50	131.50
Kennecott	132.—	132.—
Litton	112.50	117.—
Std Oil New-Jersey	289.—	285.—

	27 août	30 août
Union Carbide	189.50	192.—
U. S. Steel	132.—	134.—
Machines Bull	59.—	57.—
Italo-Argentina Cia	21.75	21.75
Sodec	126.—	125.50
A. E. G.	197.—	196.—
Farben. Bayer	156.50	156.—
Farbw. Hœchst	179.50	178.—
Mannesmann	180.— d	177.—
Siemens	242.—	242.—

PARIS		
Air liquide	389.—	384.10
Aquitaine	665.—	651.—
Cim. Lafarge	206.90	206.90
Citroën	92.—	91.—
Fin. Paris Bas	229.—	225.—
Fr. des Pétr.	235.10	230.50
L'Oréal	1570.—	1552.—
Machines Bull	81.50	81.80
Michelin	1242.—	1223.—
Péchiney	155.70	155.80
Perrier	271.90	270.—
Peugeot	256.50	256.—
Rhône - Poulenc	202.—	201.10
Saint - Gobain	139.—	137.70

LONDRES	
Anglo American	317.50
Brit. & Am. Tobacco	330.50
Brit. Petroleum	603.50
De Beers	199.50
Electr. & Musical	139.—
Imp. Chemical	332.—
Imp. Tobacco	90.—
Rio Tinto	217.—
Roan C.M.	281.—
Shell Transp.	384.—
Western Hold.	807.50
Zam. Anglo-Am.	222.50

FRANCFORT		
A.E.G.	167.—	165.50
Audi NSU	142.—	144.—
Bad. Anilin	136.—	134.20
B.M.W.	174.—	172.50
Daimler	365.—	364.—
Deutsche Bank	322.—	320.—
Dresdner Bank	284.—	284.—
Farben. Bayer	134.80	132.60
Höchst. Farben	152.80	105.—
Karstadt	361.—	360.—
Kaufhof	257.—	250.—
Mannesmann	152.90	152.40
Siemens	209.—	206.50
Volkswagen	148.—	149.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	27 août	30 août
Allied Chemical	35	33
Allumin. Americ.	55-1/2	55
Am. Smelting	23-1/4	22-3/4
Am. Tel. & Tel.	43-1/8	43
Anaconda	16-7/8	16-1/2
Boeing	16-1/4	16-1/8
Bristol & Myers	61-1/2	62-1/2
Burroughs	139-1/2	135-3/4
Canadian Pacific	70	70
Caterp. Tractor	54	53-1/2
Chrysler	30-3/4	30-5/8
Coca-Cola	108-7/8	108-7/8
Colgate Palmolive	49-1/4	48-3/4
Control Data	60-3/4	58-1/2
C.P.C. int.	34-1/2	34-3/8
Dow Cheminal	73-7/8	73-3/4
Du Pont	153-3/8	152-1/2
Eastman Kodak	83-1/8	82
Ford Motors	69-3/4	69-1/8
General Electric	62-1/4	62
General Foods	35-5/8	36
General Motors	83-7/8	82-1/2
Gillette	42	42-1/8
Goodyear	33-3/4	33-5/8
Gulf Oil	28-5/8	28-3/4
I.B.M.	315-1/2	310-1/8
Int. Nickel	32-3/4	33
Int. Paper	34	34-3/8
Int. Tel. & Tel.	59-1/4	58-5/8
Kennecott	33	33-1/4
Litton	28-7/8	28-1/8
Merck	110	108-7/8
Monsanto	49	48-7/8
Minnesota Mining	121	119-7/8
Mobil Oil	50-1/4	49-3/8
National Cash	44	43
Panam	12-1/8	11-1/2
Penn Central	6	6-3/8
Philip Morris	68-5/8	67-3/8
Polaroïd	108	105-3/4
Procter Gamble	72-1/4	71-7/8
R.C.A.	35-1/8	34-3/8
Royal Dutch	40-3/4	40-1/2
Std Oil Calif.	54-1/2	54-1/4
Std Oil New-Jersey	71	70-5/8
Texaco	33-1/8	33-1/4
T.W.A.	31-1/8	47-1/4
Union Carbide	48-1/2	30-1/2
United Aircraft	31-7/8	31-5/8
U.S. Steel	34	32-3/4
Westingh. Elec.	93-7/8	94
Woolworth	49-3/4	49-5/8
Xerox	120-1/4	117-5/8

Indice Dow Jones		
industrielles	908.14	901.43
chemins de fer	241.82	240.22
services publics	113.05	112.28
volume	12.490.000	11.140.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S. A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — Les prises de bénéfices ont provoqué lundi un recul général des valeurs alors que le volume des transactions demeurait modéré.

Billets de banque étrangers

cours du lundi 30 août 1971

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.55	9.95
U.S.A. (1 $)	3.85	4.05
Canada (1 $ can.)	3.85	4.05
Allemagne (100 DM)	115.—	119.—
Autriche (100 sch.)	16.—	16.70
Belgique (100 fr.)	8.—	8.35
Espagne (100 ptas)	5.55	5.90
France (100 fr.)	71.50	74.50
Danemark (100 cr. d.)	52.—	56.—
Hollande (100 fl.)	112.50	116.50
Italie (100 lit.)	—.63	—.66
Norvège (100 cr. n.)	56.—	60.—
Suède (100 cr. s.)	76.—	80.—

Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	46.—	50.—
France (20 fr.)	44.—	48.—
Angleterre (1 £)	42.—	46.—
U.S.A. (20 $)	260.—	280.—
Lingots (1 kg)	5280.—	5380.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

11me session du Conseil du commerce et du développement

Malgré les progrès réalisés pendant la première décennie des Nations unies pour le développement, la position relative des pays en voie de développement ne s'est pas améliorée, constate, notamment, un rapport soumis au Conseil du commerce et du développement, dont la 11me session s'est ouverte mardi à Genève.

L'écart entre les revenus des pays en voie de développement et ceux des autres groupes de pays a continué à s'élargir. De plus, la dette extérieure des pays en voie de développement a atteint environ 60 milliards de dollars à la fin de 1969, ce qui représente un taux annuel d'augmentation de 13 % pendant les années 60, indique le rapport établi par le secrétaire général de la CNUCED (conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), M. Manuel Perez-Guerrero.

Au cours de sa 11me session, qui se prolongera jusqu'au 17 septembre, le Conseil, où sont représentés 55 pays, dont la Suisse, étudiera le problème de la diversification de l'économie des pays en voie de développement et diverses propositions destinées à améliorer les perspectives pour certains produits de base exposés à une forte concurrence de la part des produits synthétiques.

Le conseil devra, d'autre part, déterminer l'organe de la CNUCED qui sera chargé de veiller à la mise en œuvre des nouvelles dispositions découlant du système des préférences généralisées. Créer en faveur des exportations des pays en voie de développement, ce système a été établi sur l'initiative de la CNUCED. Le Marché commun, les Etats-Unis et la Suisse figurent parmi les pays où les groupes de pays devant accorder des préférences selon ce système.

Outre l'examen de plusieurs rapports sur divers autres problèmes de la 3me grande conférence de la CNUCED qui doit se réunir à Santiago-du-Chili en avril et mai prochain.

Les 2 premières conférences ont eu lieu à Genève en 1964 et à la Nouvelle-Delhi en 1968 (ATS).

Développement de l'activité de la Société suisse d'électricité et de traction

Le conseil d'administration de la Société suisse d'électricité et de traction a annoncé qu'elle a décidé de se séparer des départements techniques et de leur donner une personnalité juridique propre. Il constitue ainsi une société sous le nom d'Ingénieurs-conseils S.A. de la Société suisse d'électricité et de traction, au capital entièrement libéré de 1.500.000 fr. qui, comme filiale à part entière de la Société suisse d'électricité et de traction a élargi l'éventail de ses prestations en étendant ses activités à de nouveaux domaines techniques. C'est ainsi qu'Ingénieurs-conseils S.A. peut aujourd'hui travailler comme partenaire des maîtres de l'œuvre et des architectes qui désirent confier à une seule société d'ingénieurs la responsabilité d'établir les projets et de diriger les travaux concernant la partie technique d'immeubles complexes.

Pour offrir une gamme plus complète de prestations techniques dans les domaines de l'économie énergétique, du trafic, de l'infrastructure et des bâtiments industriels, en Suisse et à l'étranger Ingénieurs-conseils S.A. s'est assuré la collaboration, surtout dans des domaines particuliers, d'autres sociétés d'ingénieurs importantes. (ATS)

Le bonheur chez soi commence avec des Meubles Meyer

inno prix-choc

Longue jaquette, comme vos filles les aiment. En acryl à côtes, blanc ou brun. Tailles 116 à 128:

19.–

Tailles 140 à 152: 22.–
164 à 176: 25.–

Pull à côtes, col roulé, en shetland 100% laine. Coloris: beige, or, porto ou bleu. Tailles 116 à 128:

16.–

140 à 152: 18.–
164 à 170: 20.–

Pantalon façon jean, en velours côtelé beige, bordeaux ou bleu. Tailles 116 à 128:

13.–

140 à 152: 15.–
164: 17.–

Jean en manchester olive, brun ou beige, coupe évasée du bas, 4 poches et fermeture éclair.

Tailles 116 à 128:

11.–

140 à 152: 13.–
164 à 176: 15.–

armourins neuchâtel

1.4

---

par le chemin le plus court au plus avantageux

Prêt personnel

– Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses

Bulletin de commande pour argent comptant

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25000.–) 391
remboursable en mensualités (max. 60 mois)
Nom
Prénom
Rue
NP/Lieu
No. de tél.
Habitant ici depuis
Ancien domicile
Rue
Date de naissance
Etat civil
Nombre d'enfants
Nationalité
Profession
Employeur
A cette place depuis le
Salaire mensuel frs.
Revenus supplémentaires frs.
(salaire de l'épouse etc.)
êtes-vous propriétaire d'immeubles
Loyer mensuel frs.
Prêt destiné à
Date
Signature

remplir - envoyer - profiter!

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

AVIS AU PUBLIC LE CAFÉ - RESTAURANT de la Concorde à Payerne

avise son honorable clientèle et ses amis neuchâtelois que son restaurant sera **fermé le dimanche** en remplacement du mercredi.

Tous les jours son menu et ses spécialités, dès mi-septembre :
Civet de chevreuil
Selle de chevreuil sur commande et dès le 21 octobre, tous les vendredis soirs : **TRIPES.**

Famille V. Gillet.

NOUVEL ARRIVAGE DE
BOUCLES
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

Existe-t-il
une personne

pouvant aider une dame à se refaire une situation avec un prêt ou une caution ?

Faire offres sous chiffres No 79-3713 aux Annonces Suisses S.A. 3001 **Berne.**

Palée en sauce
au Pavillon.
Tél. 25 84 98.

GOUT DES MOINES
GODET VINS AUVERNIER

---

fête de la Montre
La Chaux-de-Fonds
XXIIe BRADERIE

LOCATION

pour le GRAND CORTÈGE HISTORIQUE, FOLKLORIQUE et CORSO FLEURI « LES AUTOMATES DE JAQUET-DROZ »
du dimanche 5 septembre

ÉCONOMISEZ Fr. 2.— à 3.— par famille...
Prix des places :
Fr. 4.—, tribunes Fr. 10.—, places assises Fr. 7.—, entrée comprise
Les enfants jusqu'à 16 ans accompagnés ne paient pas

Fr. 1.— DE RÉDUCTION
à toutes les places en prenant vos billets dès maintenant
et jusqu'au 4 septembre

LOCATION à la Chaux-de-Fonds : A.D.C., Office du tourisme, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10, ainsi que dans magasins de tabacs de l'avenue Léopold-Robert.

Peindre soi-même est un plaisir.

Profitez des derniers beaux jours pour exécuter vos travaux de peinture

Nous vous conseillons judicieusement.

VCARRELAGES Viéna SA

Grand choix
Pose soignée
Réparations
Prix avantageux

Place de la Gare **NEUCHÂTEL** Tél. (038) 25 33 20

Color Center
Ecluse 15 Neuchâtel Tél. 25 17 80
Samedi, ouvert jusqu'à 17 heures. Lundi fermé toute la journée.

CAVE DES COTEAUX, CORTAILLOD

Association de producteurs

CONVOCATION

de l'assemblée générale

Messieurs les sociétaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire

vendredi 10 septembre 1971, à 20 h 15 à l'Hôtel du Vaisseau, Petit-Cortaillod

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 11 septembre 1970.
2. Rapport du Conseil d'administration sur le 22me exercice.
3. Rapport des vérificateurs de comptes.
4. Votation sur les conclusions de ces rapports et décharge à l'administration.
5. Nominations statutaires :
   a) du président
   b) des membres de l'administration
   c) des contrôleurs
6. Vendanges 1971.
7. Divers.

Le Conseil d'administration

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ *L'EXPRESS*

★ **Jusqu'à fin septembre 1971 pour Fr. 6.50**
★ **Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 22.—**
(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
Localité : No postal
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

LOTERIE ROMANDE
plus que 4 jours !
à St-Nicolas / Vs

052

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La Fédération suisse des employés et l'évolution des relations Suisse-CEE

BERNE (ATS). — L'intensification des événements sur le plan de l'intégration européenne a eu pour effet d'activer la politique de notre pays à cet égard, déclare un communiqué de la Société suisse d'employés (FSE). A la fin de l'année dernière, il a été porté à la connaissance de la Communauté économique européenne que la Suisse est disposée à conclure un arrangement de politique économique susceptible d'être élargi et qui permettrait à notre pays d'user d'un certain droit dans l'aménagement des dispositions ultérieures.

La réponse de la CEE commence à se dessiner, poursuit le communiqué de la « FSE », et ses grandes lignes sont déjà connues. Il semble que, du côté de la Communauté économique européenne, on est d'avis qu'une zone de libre-échange devrait former le noyau de la réglementation des relations avec les partenaires. La possibilité et la dimension possible de l'extension ultérieure des réglementations contractuelles sont encore incertaines.

Nous ne devrions toutefois pas nous bercer d'illusions à ce sujet. Il semble aujourd'hui déjà acquis que la collaboration lors des aménagements futurs telle qu'elle est proposée par la Suisse n'a aucune chance d'être réalisée.

Il est de ce fait douteux que la réglementation d'une zone de libre-échange — telle qu'elle est entrevue et qui en soi ne pose pas de problèmes — est la bonne solution. L'appréciation de cette question, d'une importance primordiale pour notre pays, devrait avant tout se faire du point de vue politique et non pas seulement sur la base de considérations d'une politique économique opportuniste. Les organisations faîtières et les partenaires sociaux, conclue le communiqué de la « FSE », ont aussi le devoir d'apporter une contribution de premier plan à la solution du problème de l'intégration dans notre politique interne.

Ne pas compliquer les choses

De notre correspondant de Berne par intérim :

Certes il est nécessaire que l'opinion publique s'intéresse à la politique étrangère, laquelle, au demeurant, a des prolongements immédiats en politique intérieure. Certes il est nécessaire que cet intérêt se manifeste tout particulièrement sur les pourparlers entre la Suisse et le Marché commun. C'est bien pourquoi d'ailleurs, le Conseil fédéral a promis que tout accord substantiel avec la CEE serait soumis au vote populaire, quand bien même l'obligation constitutionnelle ne serait pas là. C'est bien pourquoi, les Chambres seront saisies, avant même que les pourparlers véritables ne s'engagent d'un rapport faisant le point de la situation. Enfin, l'on sait que les grandes organisations faîtières, qui ont déjà pu faire valoir souvent leurs points de vue sur ce sujet auprès de notre gouvernement, officieusement tout au moins, seront encore abondamment consultées. Et c'est normal.

Mais cet intérêt nécessaire ne doit pas inciter à compliquer la tâche de nos négociateurs. Oui, la Suisse a déclaré, d'entrée de jeu, qu'elle ne réclamerait pas l'adhésion pleine et entière, à cause de son statut de neutralité, mais qu'elle souhaitait un accord large, souple, susceptible d'évolution. Oui, on a vu poindre, au sein de la commission de Bruxelles, une réserve très nette, mue par la crainte de voir ce genre de liens venir mettre en cause le mécanisme communautaire. D'où l'idée d'une simple zone de libre-échange industrielle, et d'un avenir qui devrait être négocié, cas par cas, difficilement.

Encore, on le sait, pour ce premier accord, des exigences sont-elles posées, pour l'horlogerie, les travailleurs étrangers et la navigation fluviale. Mais le conseil des ministres s'est montré plus souple. Un accord susceptible d'évolution n'est pas exclu. Il appartiendra à la négociation d'envisager les possibilités. Car, face aux réserves de l'appareil de la communauté, qu'on peut comprendre, il y a la conscience des hommes politiques, en Europe, que des problèmes monétaires, par exemple, ne peuvent être résolus sans que la Suisse participe aux solutions. Et ce n'est pas le seul domaine.

Bref : rien n'est vraiment joué avant la négociation. Il faut que nos négociateurs s'y présentent avec la sérénité indispensable dès lors qu'on participe à une joute serrée. Cette sérénité serait entamée si les organisations économiques et professionnelles, chez nous, faisaient avec des phrases définitives, classer la situation comme étant mauvaise, ou bonne. De toute manière, il est évident qu'il n'y a pas deux voies pour nos négociateurs. On peut donc être sûr qu'ils obtiendront le maximum possible. Il sera temps, alors, de voir si le jeu en vaut la chandelle. Mais pour l'heure, de grâce, un peu de pondération dans les propos et dans les prises de position.

J.E.

DANS UN LARGE ESPRIT DE TOLÉRANCE...

Les radicaux continueront à pratiquer une politique interne fédéraliste

De notre correspondant de Berne par intérim :

Tous les grands partis suisses, surtout ceux qui participent actuellement à la formule magique, ont un double problème. D'une part, il leur faut donner une image suffisamment unitaire pour justifier leur place nationale, et d'autre part, il leur faut ménager suffisamment de souplesse pour tenir compte du fédéralisme, c'est-à-dire des tendances différentes de leurs sections cantonales, afin d'éviter les cassures, les scissions.

Chez les socialistes, l'exercice est parfois à la limite du supportable. Chez les démocrates-chrétiens, il est très difficile, tant il est vrai qu'un gouffre peut séparer un chrétien-social vaudois, par exemple, d'un conservateur nidwaldien. Chez les radicaux, l'exercice est entrepris avec plus de facilités, ce qui fait de ce parti, assurément, un parti éminemment gouvernemental et un pivot de notre démocratie.

EFFORT D'INFORMATION

Il n'empêche que les choses deviennent plus difficiles avec notamment ce qu'on appelle le fossé des générations. Le parti entend donc renforcer son travail de réflexion, de diffusion de ses idées, promouvoir plus vivement les dialogues et la confrontation entre les siens. Mais il n'entend pas se jeter dans les exclusives. Il continuera de pratiquer une politique interne fédéraliste, dans un large esprit de tolérance. Voilà l'idée maîtresse qui est sortie d'une grande conférence de presse présidée par le conseiller national Henri Schmitt, conseiller d'Etat genevois et président du parti radical suisse. Pour M. Schmitt, tenir une pareille ligne exige qu'un effort d'information et de diffusion considérablement accru soit accompli.

Ce thème du dialogue et de la diffusion des idées, M. Schmitt le développera encore à propos des jeunes et du respect de la démocratie. Il y aura d'autant moins de jeunes irréductibles que le dialogue sera plus fécond, mais à l'égard des irréductibles qui restent, notre ordre démocratique doit rester ferme. Toutefois, il ne cache pas que l'avenir politique, en Suisse, peut receler des surprises.

Il le développera encore à propos de la situation conjoncturelle et de l'action des deux élus radicaux au Conseil fédéral, MM. Celio et Brugger. Il est clair que l'opinion doit s'habituer à l'idée que la conjoncture doit être maîtrisée, ce qui exige qu'on attribue plus de compétences au gouvernement.

M. CHEVALLAZ : NE PAS S'OCCUPER QUE DES UNIVERSITAIRES

Président du groupe radical au Parlement fédéral, le conseiller national Chevallaz, syndic de Lausanne, évoqua aussi les jeunes. Ce fut pour dire que si les problèmes de la formation étaient prioritaires, il importait de ne pas s'obnubiler autant qu'on avait tendance à le faire sur le monde universitaire. Il n'y a pas que les universitaires, s'exclama-t-il.

On n'en a besoin que de 10 % pour chaque classe d'âge. Mais on a bien davantage besoin de jeunes gens embrassant tous les métiers et les exerçant bien. M. Chevallaz évoqua les problèmes de politique étrangère, et aussi la pratique politique qui, au vu de l'importance de certaines tâches, devra nous amener à modifier certaines structures de l'Etat. M. Chevallaz se livra également à un court bilan des principales interventions radicales aux Chambres qui démontre que le groupe radical y manifesta une présence continuelle.

Auparavant, le conseiller aux Etats Honnegger de Zurich, analysa la situation électorale canton par canton. Pour ce qui est de la Suisse alémanique, nous y reviendrons. Quant à la Suisse romande, on remarque le départ de certains élus radicaux, MM. Revaclier et Borel (Ge), M. Favre-Bulle (Ne) et M. Glasson (Fr). Mais les sièges devraient être retrouvés.

UNE BROCHURE : OBJECTIF 71

Quant à l'un des secrétaires généraux du parti radical suisse, M. Ruedi Schatz, il tira de la brochure « objectif 71 » éditée par le parti, quelques considérations portant sur différents problèmes politiques. Il en ressortit que le parti radical veut maîtriser la croissance économique par les freins et les contrôles appropriés en ménageant la liberté essentielle au dynamisme qui a assuré le niveau de vie que nous connaissons en Suisse. Il évoqua aussi longuement la protection de l'environnement. On peut dire aussi que les positions du parti radical suisse, sur de nombreux sujets brûlants reflètent la ligne adoptée par les conseillers fédéraux Brugger et Celio.

Mais, comme le rappelait le président Schmitt, il y a beaucoup d'enfants dans le royaume du Père, et l'on ne saurait dire que tous les radicaux s'accordent sur les questions des compétences de la Banque nationale, de l'instrument conjoncturel à donner au gouvernement, du logement, etc... Toutefois, il apparaît clairement que ce grand parti, au-delà de tout dogmatisme, cherche bien à être en prise directe sur les réalités.

J.E.

Disparition des « démocrates » ?

Selon un quotidien lausannois, le petit parti « démocrate » qui ne groupe plus que deux sections, celles des Grisons et de Glaris, sera probablement absorbé, le 18 septembre prochain, par le PAB, parti des paysans, artisans et bourgeois, lui-même menacé de déclin. Si les démocrates acceptent de se fondre dans le PAB, ce dernier pourra souffler un peu et sauver, semble-t-il, son siège au Conseil fédéral — celui de M. Rudolf Gnaegi — nettement menacé par Alliance des indépendants dont les effectifs tendent, aux Chambres fédérales, à rattraper ceux du PAB. En effet, le groupe PAB au Conseil national comprendrait après la fusion, 23 députés (au lieu de 21) et au Conseil des Etats, il passerait de 3 à 5. Il sera ainsi difficile, lors des prochaines élections fédérales, aux indépendants — 16 conseillers nationaux, un conseiller aux Etats — de rattraper leur retard.

Fusils d'assaut au Chili : affaire légale dit le DMF

BERNE (ATS). — Après la découverte par la police genevoise, il y a quelques jours, d'un dépôt secret de fusils d'assaut à Genève, un journal bernois a publié une information selon laquelle la Société industrielle Suisse (SIG) à Neuhausen aurait, en mars de cette année, exporté en Amérique du Sud des fusils d'assaut et qu'un commerce frauduleux se serait développé, portant sur un montant de plus de 200 millions de francs.

L'information en question pouvait laisser augurer l'apparition, en Suisse, d'une nouvelle affaire « Buhrle ». Or, ces rumeurs ont été énergiquement démenties, par la SIG d'abord, puis par les autorités.

Il y a une dizaine d'années, des fusils d'assaut ont été effectivement exportés en Amérique du Sud, au Chili plus précisément. Ces armes, dont la livraison, « insignifiante », avait été autorisée par les autorités, étaient destinées à la police chilienne.

Le fusil d'assaut n'a d'ailleurs jamais été un bien d'exportation important, et la SIG souhaiterait, en restant toujours dans la légalité, pouvoir en exporter en plus grande quantité.

La direction de l'administration militaire du département militaire fédéral a déclaré que cette affaire était « absolument en ordre et légale ». Le DMF entretient d'ailleurs d'excellentes relations avec la maison de Neuhausen. En outre, les demandes d'exportations d'armes sont soigneusement examinées dans chaque cas et il n'est pas nécessaire de voir dans chaque fabrique suisse d'armements une source possible de scandale.

Les premières Suissesses à cuisiner au gaz naturel

REINACH, (ATS). — Les ménagères de Reinach sont les premières Suissesses qui feront la cuisine au gaz naturel. En effet, lundi a commencé le raccordement de la conduite de gaz naturel, longue de 16,7 km qui va de la frontière franco-suisse à la station de compresseurs d'Arlesheim. Et c'est à Reinach que les premiers travaux de conversion au gaz naturel sont effectués. Ils dureront jusqu'à samedi prochain date à laquelle du gaz naturel hollandais fourni par la société « Gaz de France » alimentera les cuisinières et autres appareils ménagers ou industriels dans la commune de Bâle-Campagne. Il faudra 36 semaines pour que l'ensemble de la région bâloise puisse être approvisionné en gaz naturel. Cette conversion intéresse 80,000 ménages et 120,000 appareils.

Les victimes après l'accident de la N 4

Les trois victimes de l'accident survenu dimanche soir sur la N 4 à la sortie de Benken sont M. Renzo Montagna de Zurich, sa femme âgée de 44 ans et sa fille Gabriella âgée de 14 ans.

Les huit blessés ont été transportés dans les hôpitaux cantonaux de Schaffhouse et de Winterthour.

Baisse de prix du côté des importations

BERNE, (ATS). — Depuis novembre de l'an dernier, les marchandises importées qui sont inclues dans le calcul de l'indice des prix de gros enregistrent une légère tendance à la baisse. Au premier trimestre 1971, le niveau de l'indice des prix des marchandises importées était de 1 pour cent inférieur à celui de la même période de 1970. Au second semestre, la baisse correspondante a atteint 2 pour cent. En revanche, le niveau moyen des prix des marchandises suisses dépasse cet été de 4 pour cent celui de l'été dernier.

Lucerne : attaque à main armée contre une banque

(c) Une attaque à main armée a eu pour théâtre lundi en plein après-midi la « Standart Commerz-Bank » à Lucerne. Il était 14 h 50 lorsque deux inconnus firent irruption dans la banque, sise à la Burgerstrasse 14. Un des inconnus, sortant soudain un pistolet de sa poche, le dirigea contre le caissier, qui se trouvait seul au guichet au moment de l'agression. S'adressant à l'employé, l'un des bandits cria : « Donne-nous l'argent ». Sans hésiter, le caissier, craignant pour sa vie, remit aux inconnus neuf billets de mille francs. Sans insister, les deux hommes prirent la fuite et disparurent. Selon la police, il n'est pas exclu que les deux hommes portaient des perruques. Les deux hommes, âgés d'environ 20 ans, mesurent entre 170 et 180 cm. L'un d'eux, le plus grand, ne semblait pas rasé depuis une à deux semaines.

Werner von Braun à Lucerne

(c) C'est en quelque sorte à huis clos — seuls des personnalités et quelques rares journalistes avaient été invités — que le grand spécialiste américain, le « père des fusées », le professeur von Braun, a tenu lundi à la Maison suisse des transports à Lucerne, une conférence sur le thème « Les futurs projets américains dans la course à l'espace ».

Parmi les personnalités présentes, on notait entre autres le professeur Ackeret de Zurich, Jacques Piccard et Erich Warsitz, le pilote du premier avion à réaction.

Parlant du futur programme américain, Werner von Braun devait déclarer entre autre que le prochain but des Américains était d'envoyer dans l'espace un laboratoire céleste, qui permettrait de réaliser de nombreuses expériences, médicales surtout.

Pour 1981, les Américains envisagent une expédition sur la planète Mars et dans les années 1977-1979 des voyages interplanétaires — quatre en tout — qui permettront, comme devait le préciser von Braun, « de visiter les autres planètes les plus éloignées ».

VALAIS

Le «mécano des glaciers» récompensé

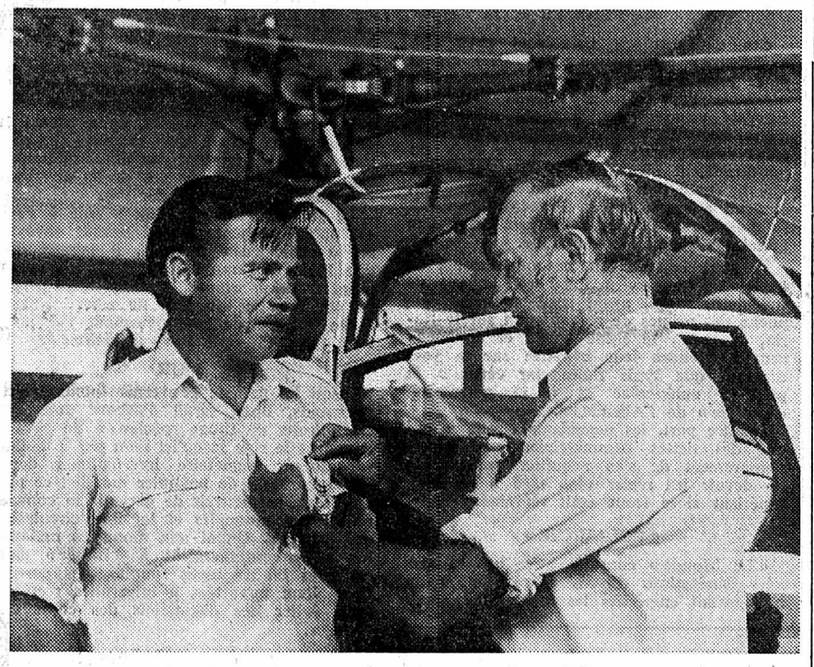

(c) Celui que l'on nomme en Valais « le mécano des glaciers » M. Guy Gaudry, chef d'ateliers à Air-Glaciers à Sion a reçu dimanche la médaille d'argent du « grand prix humanitaire de France ».

Guy Gaudry, en effet, a participé à quelque 250 sauvetages dans les Alpes en compagnie d'Hermann Geiger, Fernand Martignoni et Bruno Bagnoud.

Travaillant dans l'ombre comme mécano il n'en a pas moins collaboré au sauvetage de nombreux blessés.

(Avipress M.F.)

Un champignon de 4 kg 500

MARTIGNY, (ATS). — On vient de découvrir dans une forêt de Fully un champignon qui de l'avis de nombreux mycologues est un véritable phénomène. Il s'agit d'un « hydné imbriqué » pesant 4 kg 500.

Cette rareté a été découverte par M. Martin Carron, habitant le village de Fully.

GENÈVE

« Tribune de Genève » : nouvelle formule

GENÈVE, (ATS). — La « Tribune de Genève » est depuis lundi le premier quotidien suisse tiré selon le procédé offset. Le journal, qui était un des derniers quotidiens du pays restés fidèles au grand format, a en outre réduit celui-ci. Enfin, le titre du journal a été modifié et « La Tribune de Genève » est devenue « Tribune de Genève ».

Ces changements apportés à la « Tribune de Genève », le sixième des quotidiens suisses par son tirage, sont l'aboutissement de deux ans de préparation. Le lancement de la nouvelle tribune était initialement prévu pour le 14 juin dernier, mais il avait dû être reporté à la dernière minute, en raison de difficultés survenues dans la mise en service des nouvelles rotatives offset.

Le premier numéro de la nouvelle formule, tiré à 70,000 exemplaires, contient cinq cahiers, groupant respectivement les rubriques monde et Suisse, Genève et France voisine, sports et économie, magazine et spectacles, et enfin annonces et rubriques spécialisées. Comme par le passé, la « Tribune de Genève » publie quatre éditions : les trois premières ; « première », « dernière heure » et « soir » paraissent à Genève entre 13 et 20 heures, et l'édition « nationale » est destinée à la Suisse et à l'étranger.

La « Tribune de Genève » a été fondée en 1879. Elle avait alors un format proche de celui qui vient d'être adopté. Elle emploie actuellement 633 personnes, dont une cinquantaine de journalistes. Ses nouvelles rotatives offset, construites par Wifag, à Berne, sont les premières du genre en exploitation quotidienne en Europe.

TESSIN

Pollution : une commune porte plainte contre inconnu

AGNO (ATS). — C'est la première fois dans le canton du Tessin qu'une commune porte plainte contre inconnu pour pollution volontaire des eaux. En effet, à la faveur de la crue des eaux provoquée par l'orage de jeudi, des entreprises ou des communes ont déversé dans le lac des centaines de kilos de déchets qui se sont arrêtés à la hauteur du village d'Agno, devant un camping. La commune d'Agno a donc décidé de porter plainte.

Cet acte de pollution tombe juste au moment où différentes communes tessinoises et italiennes riveraines ont lancé une campagne de nettoyage du lac et ont décidé de tout entreprendre pour sensibiliser la population aux dangers de la pollution. Plus de 250.000 kg de déchets ont été retirés du , dont 170.000 par la seule commune d'Agno. Des étudiants et une section militaire de Monte-Ceneri avaient apporté leur aide à cette occasion. Il s'agissait de la dernière tentative de ce genre organisée par l'ATPA (Organisation tessinoise pour la protection des eaux) qui s'engage d'ores et déjà à obtenir des autorités cantonales qu'une équipe permanente spécialisée soit chargée du nettoyage des eaux.

Loterie à numéros : un gagnant au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 28 août 1971 :

1 gagnant avec 6 numéros, 378.539 fr. 50.

305 gagnants avec 5 numéros, 1241 fr. 10.

13.237 gagnants avec 4 numéros, 28 fr. 60.

183.020 gagnants avec 3 numéros, 2 fr. 05.

Cabaret **DOMINO** Dancing

Bienne, 55, rue Centrale, Téléphone (032) 2 87 31

Chers clients,

Le 28 août dernier, j'ai eu pour la dernière fois, l'honneur de vous accueillir au « Domino ».

J'espère avoir, durant mes 15 ans d'exploitation, réussi à embellir quelque peu certaines de vos soirées et vous faire oublier vos soucis, soit par la musique et la danse, soit par des attractions artistiques.

Permettez-moi de vous remercier de la confiance que vous m'avez toujours témoignée et de vous prier de bien vouloir la reporter sur la nouvelle propriétaire dès le 1er septembre 1971 — RESDA S.A.

Recevez, chers clients, mes vœux sincères et mon cordial salut.

Votre Paul Roh

Chers clients,

Comme Monsieur Roh vous le fait savoir, il a quitté le dancing Domino à fin août. Nous en reprenons l'exploitation et vous souhaitons une cordiale bienvenue.

Nous serions très honorés et heureux que vous reportiez sur nous la confiance que vous avez témoignée à M. Roh, et que nous puissions, comme par le passé, vous accueillir comme fidèles clients.

Nous nous efforcerons de vous offrir un programme aussi divertissant qu'attractif.

Votre visite nous fera un grand plaisir.

Dancing Domino

Propriétaire : RESDA S.A.

Les Soviétiques inquiets de l'offensive diplomatique chinoise dans les Balkans

PARIS (AP). — Les Balkans, qui ont toujours été un baril de poudre depuis le début de ce siècle, paraissent de nouveau au centre d'une intense lutte diplomatique qui met certains nerfs à vif.

Le mois prochain, M. Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, doit se rendre en visite officielle à Belgrade pour s'entretenir des relations soviéto-yougoslaves. Celles-ci ne sont pas bonnes pour de multiples raisons, dont la moins importante n'est pas le désir permaneent des Soviétiques de se mêler des affaires de la Yougoslavie.

Une mission militaire chinoise achève une visite en Roumanie, qui a été également l'objet de pressions soviétiques, puis elle va se rendre en Albanie. Une délégation gouvernementale chinoise, que pourrait diriger M. Chou En-lai en personne, doit se rendre en Roumanie, en Yougoslavie et en Albanie à l'automne. Le maréchal Tito, quant à lui, compte se rendre en octobre aux Etats-Unis, en voyage officiel.

Tout ceci, ajouté à la possibilité d'une amélioration des relations entre les Etats-Unis et la Chine, semble semer le trouble au Kremlin. Mais que craint donc M. Brejnev ?

Le Kremlin a laissé récemment un journal hongrois s'exprimer en son nom. Il semble que ce que M: Brejnev craint le plus soit un axe balkanique antisoviétique, liant la Yougoslavie, la Roumanie et l'Albanie à la Chine. Les Soviétiques paraissent considérer comme intolérable une quelconque intrusion chinoise dans le monde communiste européen.

L'article du journal hongrois a déchaîné la colère de l'organe du parti yougoslave, «Borba», qui lui a répondu : « Ce pays a depuis longtemps acquis la maturité politique lui permettant de développer, sans la tutelle ni l'approbation de quiconque, ses relations avec les autres pays, sans que cette coopération vise des tiers ».

HÉRÉTIQUE

La querelle entre Moscou et Belgrade paraît donc encore vivace 23 ans après la rupture entre Staline et Tito.

En 1955, et à diverses reprises depuis, Moscou s'est efforcé de mettre du baume sur les plaies, mais il arrive toujours quelque chose pour raviver la discorde. Moscou n'a pas aimé l'attitude de la Yougoslavie lors de la révolution hongroise, en 1956, et le Kremlin en a voulu à la Yougoslavie de refuser de souscrire aux programmes communistes de son inspiration. Il a déploré la politique de non-alignement de Belgrade et surtout, ne paraît pas accepter le système intérieur yougoslave, qu'il juge hérétique et donnant un mauvais exemple aux autres.

M. Brejnev ne pourra guère changer quoi que ce soit à ce sujet et il ne pourra vraisemblablement pas calmer les inquiétudes des Yougoslaves et des Roumains.

CLIQUETIS D'ARMES

« Borba » a jugé particulièrement inquiètantes au début du mois d'août « les informations relatives à diverses manœuvres militaires et le cliquetis des armes dans cette région », estimant que le principal objecitf de ces manœuvres menées par les forces du pacte de Varsovie « est d'exercer des pressions sous une forme ou sous une autre sur tel ou tel pays ». Par « tel ou tel pays » il faut entendre la Yougoslavie et la Roumanie. Cette dernière a résisté à la domination soviétique, tout en réaffirmant l'autorité totale du P.C. roumain sur le pays.

Selon l'organe yougoslave, l'article du journal hongrois a servi à transmettre « des avertissements inacceptables » et il exprime « la thèse intenable selon laquelle quiconque n'est pas avec nous et contre nous ». Cette réaction de « Borba » semble montrer que la Yougoslavie craint une nouvelle démonstration de la célèbre doctrine de M. Brejnev selon laquelle « les Etats socialistes n'ont qu'une souveraineté limitée et sont sujets à l'intervention soviétique ».

LOUIS ARMAND EST MORT

PARIS (AP). — M. Louis Armand, économiste, membre de l'Académie française, est mort subitement dans la nuit de dimanche à lundi dans sa villa de Villers-sur-Mer (Calvados).

C'est sa femme qui l'a trouvé inanimé lundi matin en pénétrant dans sa chambre. La veille encore il était en parfaite santé et avait passé sa soirée avec sa famille.

Grand Européen, l'académicien Louis Armand, né le 17 janvier 1905 à Cruseilles (Haute-Savoie), était ancien élève de l'Ecole polytechnique dont il sortit second, et de l'école des mines où il fut major de sa promotion.

Après avoir, cinq années durant, travaillé au service des mines de Clermont-Ferrand comme ingénieur, il entra en 1934 à la compagnie de chemin de fer. Sous l'occupation, Louis Armand rallia la résistance et rendit de grands services au commandement allié en lui fournissant de précieux renseignements. En 1943 il organisa le groupe « Résistance-fer » dont il devint responsable national, en liaison avec de nombreux réseaux, et dont l'action de sabotage des transports ennemis joua un rôle prépondérant dans la libération de la France. Il fut arrêté par les Allemands le 24 juin 1944. Après la guerre, il fut nommé en 1945 directeur-général de la S.N.C.F. En 1955, il devint président du conseil d'administration de la S.N.C.F. Il présida également le bureau des ensembles industriels africains. Président de l'Euratom au début de 1958, il démissionna à la fin de l'année pour raisons personnelles et fut nommé un an plus tard président du conseil d'administration des houillères de Lorraine, poste qu'il conserve jusqu'en 1964.

Depuis 1957 son nom était rattaché au conseil de surveillance du groupement d'études du tunnel sous la Manche, et à de nombreuses autres entreprises pétrolières, bancaires ou sociétés d'assurances (la protectrice).

En 1960, il était élu à l'académie des sciences morales et politiques et trois années plus tard à l'Académie française, au fauteuil du professeur Henri Mondor.

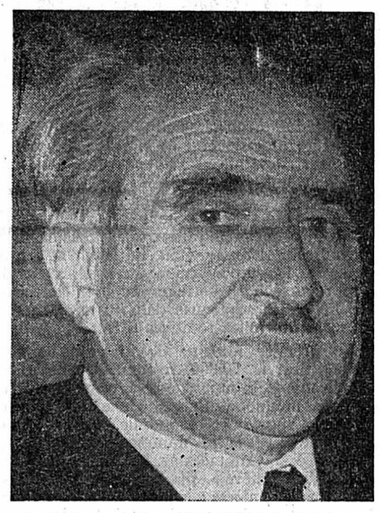

Français et Allemands seraient d'accord pour retirer au dollar son rôle de monnaie de réserve

Des « conversations » monétaires franco-allemandes ont commencé lundi à Paris.

Alors que les Allemands avaient envoyé à Paris une délégation composée d'un secrétaire d'Etat « économique », M. Johann-Baptist Schoelhorn, spécialiste des questions monétaires au ministère allemand de l'économie, et un « politique », le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Sigismund von Braun, ancien ambassadeur de la R.F.A. à Paris, le gouvernement français a choisi comme interlocuteurs aux visiteurs allemands deux « techniciens », sans le même format gouvernemental et politique que MM. Schoelhorn ou von Braun. Ceci prouve la volonté de Paris de maintenir les contacts à un niveau strictement « technique ».

OFFENSIVE

Ces conversations coïncident avec une « offensive » caractérisée par l'afflux sur la place parisienne de capitaux internationaux, offensive dont certains milieux financiers français accusent les banques allemandes d'être, sinon les artisans, du moins les véhicules complaisants en raison du désir du gouvernement allemand de faire la preuve que le franc doit être réévalué. Cependant, le bruit a couru que la France assouplirait sa position et accepterait maintenant une certaine réévaluation du franc.

Il est certain en tout cas que l'afflux de capitaux étrangers à Paris est le fait de spéculateurs qui, ayant successivement empoché des primes de réévaluation sur le florin, le mark, le franc suisse et commencent à prendre leur bénéfice sur le yen, espèrent que Paris finira par céder à la pression américaine et à la persuasion « amicale » de l'Allemagne.

D'autre part, les négociants étrangers qui ont des dettes commerciales en France, s'empressent de s'en acquitter par crainte de devoir les régler plus tard à un taux supérieur si le franc était réévalué.

« ÉCLAIRCIE »

« Le Monde » constate à ce propos que « les dénégations de M. Giscard d'Estaing ne peuvent empêcher les uns et les autres de se montrer alléchés ou inquiets ».

« Combat » annonce une « éclaircie » entre Paris et Bonn et prédit des « concessions réciproques » lors de la réunion des Dix : « Bien que le gouvernement français, écrit ce journal, demeure très ferme quant à la parité du franc, les Allemands continuent d'espérer une réévaluation quasi symbolique de notre monnaie qui leur permettrait de procéder à leur propre réévaluatin du mark ».

Cela signifierait donc que la France se rangerait à l'avis des Allemands : ne pas s'opposer aux Etats-Unis mais négocier avec eux des réévaluations modérées en échange de la suppression de la surtaxe de 10 %, car, disent les Allemands, il n'y a pas d'autre moyen d'échapper au terrible danger de ralentissement et peut-être de blocage des échanges commerciaux qui menace tout l'Occident.

Il semble cependant que Paris pose un préalable à un tel éventuel arrangement : une réforme monétaire internationale supprimant l'étalon dollar, le dollar ayant le défaut d'être aussi une monnaie « nationale » et le remplaçant par une « monnaie » supranationale à partir des droits de tirage spéciaux (DTS) indexés sur l'or.

Le fait nouveau que l'on a noté à Paris est qu'au moment où M. Brandt envoyait ses « techniciens » à Paris, il laissait dire que Paris et Bonn étaient d'accord sur un point très important : le dollar doit perdre sa position de monnaie de réserve. Signe d'une volonté de rapprochement qui justifierait le terme optimiste « d'éclaircie ».

L'OR

Selon les milieux gouvernementaux ouest-allemands, Bonn serait d'accord pour que les « droits de tirage spéciaux » liés à l'or assument le rôle jusqu'ici tenu par le dollar, le « Fonds monétaire international devenant une sorte de banquier mondial ce qui, dit Bonn, permettrait de garantir la convertibilité des monnaies et la libre circulation des capitaux. Quant aux monnaies nationales, elles continueraient à « flotter » dans certaines limites assez souples, des corrections étant apportées à intervalles réguliers pour éviter des distorsions des cours des changes.

ACCORD EUROPÉEN

Il est évident qu'une « rencontre » sur un point aussi important des Allemands et des Français entraînerait un accord européen sur cette solution qui justifierait, puisque le dollar disparaîtrait, une certaine réévaluation des parités monétaires qui ne se ferait plus sous la pression américaine mais par un consentement mutuel tenant compte de la puissance économique présente et recherchée des pays. M. Giscard d'Estaing l'a dit aux Allemands par l'intermédiaire de « Der Spiegel » : il est souhaitable pour tous les Européens que la France se développe à un rythme légèrement supérieur à celui de l'Allemagne pour libérer les pays européens, et avant tout les Français, de la peur d'une dominaiton économique de l'Allemagne.

Jean DANÈS

LE JAPON ET L'EUROPE

Le ministre des finances japonais, M. Mikio Mizuta, a déclaré dans une interview accordée au « Mainichi Shimbour » que la flottaison du yen « va permettre d'élaborer une action commune avec les pays européens qui laissent flotter leur monnaie » pour exiger la suppression de la surtaxe américaine de 10 % sur les importations ».

Il est possible, selon le ministre, de parvenir à une solution avant la réunion du groupe des Dix prévue pour le 15 septtembre.

« Les Etats-Unis portent la responsabilité de la rupture du système monétaire du Fonds monétaire international. La responsabilité américaine sera évoquée au cours de la réunion des ministres des finances des Dix. »

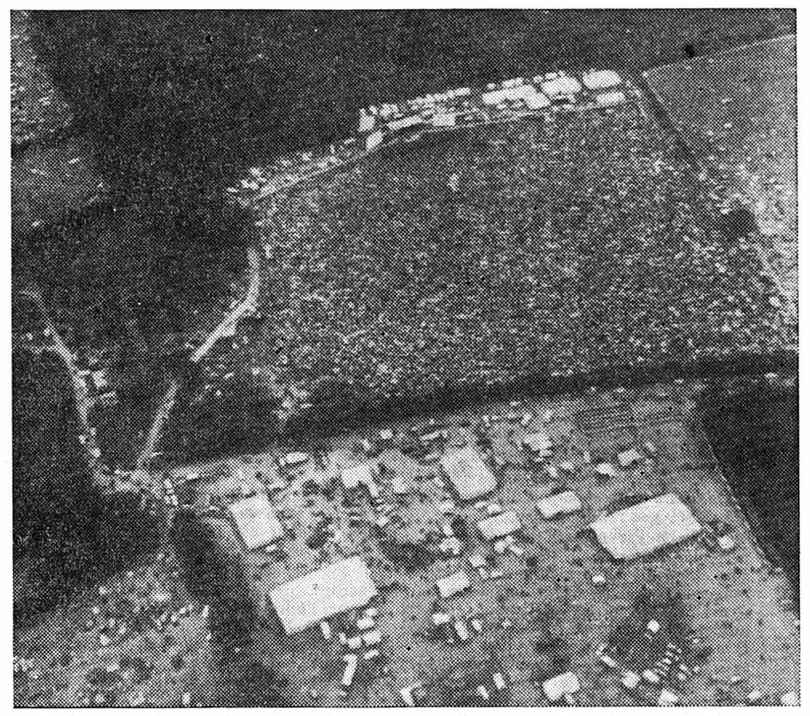

Cent vingt milles fanatiques de musique pop entassés sur une esplanade, c'est le festival de Weeley. (Téléphoto AP)

Les folles journées de Weeley

COLCHESTER (Angleterre) (REUTER). — Le festival « pop » de Weeley — un village des environs de Colchester — s'est terminé lundi après 66 heures de musique ininterrompue et une série de bagarres entre les « Hell's Angels » et les policiers.

Des files de hippies arpentaient lundi les routes de la région, les pieds nus, essayant de faire de l'auto-stop pour regagner leurs foyers. Mais 96 de ceux qui étaient venus assister au festival sont restés dans des prisons de la région, après avoir été arrêtés à la suite des nombreuses bagarres. Ils devront attendre que se réunisse un tribunal spécial à Colchester pour être jugés. Parmi eux se trouvent surtout des membres des « Hell's Angels » qui vouent un véritable culte à la motocyclette. Ils sont accusés de possession de stupéfiants, d'armes offensives, de vols et aussi d'avoir eu un comportement menaçant. La plupart de ces accusations ont été formulées à la suite d'une violente bagarre qui eut lieu samedi soir entre les « Hell's Angels » et la police et au cours de laquelle on a dénombré plusieurs blessés.

Le commissaire principal de l'Essex a critiqué lundi les organisateurs du festival pour ne pas avoir fait appel plus tôt à la police. Les organisateurs sont actuellement interrogés.

Conférence sur la sécurité européenne : pour bientôt ?

LONDRES (AP-AFP). — L'URSS et les puissances occidentales ont décidé de tenir une conférence sur la réduction des forces en Europe, écrit lundi le « Daily Express ».

Selon son correspondant à Moscou Denis Blewett, la convocation de la conférence sur la sécurité européenne fait partie de l'arrangement conclu à Berlin. Une réunion préparatoire aurait lieu à Yalta et la conférence elle-même aurait lieu probablement deux mois plus tard.

Dans les milieux bien informés de Moscou on déclare que cette éventualité paraît « quelque peu invraisemblable ».

ENTRE ALLEMANDS

D'autre part, M. Mueller, chef de la chancellerie du Sénat de Berlin-Ouest, a rencontré lundi matin à Berlin-Est le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la R.D.A., M. Kohrt, pour la septième réunion des pourparlers sur les communications entre les deux parties de l'ancienne capitale allemande et les droits de visites de Berlinois de l'Ouest à Berlin-Est et en R.D.A.

L'entrevue a duré quatre heures. M. Mueller a déclaré que la prochaine réunion aura lieu lundi prochain à condition que l'accord quadripartite soit signé d'ici là.

LE ROLE DE NIXON

Le président Nixon a personnellement dirigé les négociations quadripartites qui ont abouti à l'accord sur Berlin et, au moins à une occasion, il a évité une impasse en intervenant auprès du ministre soviétique des affaires étrangères M. Gromyko, qui se trouvait en visite à Washington, déclare-t-on dans les milieux diplomatiques américains de Bonn.

On précise que cette impasse s'était développée, en octobre dernier lorsque l'ambassadeur de l'URSS M. Abrassimov avait refusé de poursuivre les discussions sur l'accès à Berlin.

L'ambassadeur américain M. Rush a signalé l'impasse directement à M. Nixon, qui a abordé la question avec M. Gromyko. Les discussions sur l'accès à Berlin ont repris à la séance suivante.

Ses multiples responsabilités n'empêchent pas le président Nixon de prendre quelque repos à bord de son yacht. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Les soldats allemands payés « au rendement » ?

La réforme de la Bundeswehr figure depuis longtemps au programme des gouvernements allemands. Son but ? Créer dans le cadre de l'OTAN, une armée plus efficace sans pour autant renoncer au principe de la conscription, ni dépasser l'effectif de 460.000 hommes fixé par les traités. Plusieurs plans sont actuellement à l'étude au ministère de la défense, dirigé par M. Helmut Schmidt, un homme qui prend sa tâche au sérieux et compte bien la mener à bonne fin. Le plus récent de ces plans — un monument de 183 pages — vient d'être établi par une commission spéciale dite « de structure », créée il y a trois ans par l'inspecteur général de la Bundeswehr le général de Maizière.

La « commission de structure » s'en tient, elle aussi, au principe de la conscription, mais fait une place plus large aux soldats et aux officiers de métier. Le hic, dans l'histoire, est que la vie militaire (qui l'eût cru ?) attire d'autant moins les jeunes Allemands que l'industrie marche à plein tour et que chacun, ou presque, trouve à gagner assez confortablement sa vie. La première chose à faire, si l'on veut recruter des volontaires — et surtout des volontaires qualifiés — est donc de rendre l'armée plus attractive. Les plans précédents prévoyaient déjà, à ce propos, un certain nombre de mesures : amélioration des soldes, possibilité d'acquérir une formation professionnelle durant le service, allocations spéciales au moment du retour à la vie civile, etc. La « commission de structure », elle, va beaucoup plus loin.

Elle propose que les soldats de métier ne soient plus seulement rétribués selon leur grade et leurs années de service, mais d'après leur « rendement » et leurs responsabilités. Un soldat de première classe aux fonctions importantes pourrait ainsi, si le projet devenait réalité, gagner davantage qu'un sous-officier sans qualifications spéciales ; un sous-officier autant ou plus qu'un capitaine n'exerçant aucun commandement ; un pilote d'avion à réaction plus qu'un major d'une autre arme...

Le général de Maizière, qui vient de présenter le projet à la presse, est si bien convaincu de son efficacité qu'il en fait déjà un modèle pour d'autres services publics... Prévoyant les objections de certains milieux tradtionnalistes, il s'est dit persuadé qu'une telle réforme ne compromettrait en rien la discipline et les rapports d'obéissance qui doivent continuer à régner entre les divers échelons de la hiérarchie militaire.

Tout cela, de l'avis même des auteurs du projet, n'est encore qu'une base de discussion dont la réalisation n'est pas pour demain. Il faudra procéder avec prudence et par étapes... D'autant plus que toutes ces réformes auront l'inconvénient majeur de coûter cher, très cher — la commission parle en l'occurrence de 2,2 milliards de marks, mais personne ne pense que ce montant suffirait — à un moment où la politique du gouvernement vise plutôt à l'austérité et aux compressions budgétaires.

Léon LATOUR

Brigitte Fossey déçoit à Venise

VENISE (AFP). — Le premier film français sélectionné pour le Festival de Venise a eté présenté dimanche. Il s'agit de « M comme Mathieu », de Jean-François Adam. Première œuvre en couleurs de ce jeune cinéaste de 33 ans, « M comme Mathieu » est un film « intimiste », une étude psychologique qui fait penser parfois à certains films de Truffaut ou d'Agnès Varda, dont Adam a été l'assistant.

Le film d'Adam, à la fois metteur en scène, scénariste et dialoguiste, n'est pas très convaincant, estiment la plupart des critiques, malgré d'indéniables qualités — notamment la finesse de la description des caractères et l'usage sensible de la couleur.

Le retour de Brigitte Fossey, femme du réalisateur, qui, en 1951 avait reçu un « Lion d'or » pour son rôle de petite fille dans « Jeux interdits » de René Clément, a déçu.

Déception également à la projection de « The last movie » (le dernier film), de Dennis Hopper. Le deuxième long-métrage du jeune metteur en scène américain n'est pas à la hauteur de sa première œuvre, « Easy Rider ». « The last movie », réalisé en couleurs, veut être une allégorie de la destruction de la pureté par la civilisation moderne, mais cette allégorie n'a pas la force de la description du monde hippy qui a rendu le nom de Hopper eélèbre dans le monde entier.

SUITE

PARIS ET LE FRANC

Le gouvernement français serait disposé à accepter une faible réévaluation du franc à condition de recevoir un certain nombre de garanties en vue d'un retour à brève échéance aux parités fixes et de l'établissement d'un calendrier pour la révision du système monétaire international.

COMPROMIS

Une solution de compromis serait élaborée lors des prochains entretiens exploratoires, bilatéraux et multilatéraux. Le premier d'entre eux devait avoir lieu lundi après-midi à Paris et réunir des experts français et allemands. Il sera suivi d'entretiens franco-italiens et germano-italiens, d'une réunion des adjoints du groupe des Dix, d'une réunion des ministres des finances du Marché commun et d'un conseil ministériel du groupe des Dix.

BAISSE

Cependant, le dollar a repris son mouvement de repli sur les principales places mondiales après la trêve du week-end.

A Tokio le dollar était à 341,60 yens à la clôture des transactions de banque à banque, soit une décote de 5,1 pour cent par rapport à l'ancienne parité.

Un courtier a déclaré qu'il semble que la banque du Japon a l'intention de maintenir pour le moment le cours du dollar entre 341 et 342 yens.

Le dollar était à 3,3986 au fixing du marché des changes de Francfort lundi, contre 3,4015 au fixing de vendredi, ce qui correspond à une revalorisation de 7,69 pour cent du mark par rapport à l'ancienne parité.

A ZURICH

Il cotait 3,97 - 3,98 francs suisses à l'ouverture de Zurich lundi, contre 3,9625 - 3,9775 vendredi. Cela correspond à une décote de 2,2 pour cent depuis le 13 août et de 2,7 pour cent par rapport à l'ancienne parité.

La demande de francs français financiers a été considérable. Le dollar a légèrement baissé lundi à Amsterdam où il cotait 3,44125 florins à la clôture, soit 0,006875 de moins que vendredi. Ceci représente une disparité de 4,94 pour cent par rapport à la cotation avant que le florin ne devienne flottant, le 10 mai.

A Bruxelles, le dollar cotait 48,20 francs belges au fixing de lundi contre 48,34 vendredi ce qui représente une décote de 3,60 pour cent par rapport à l'ancienne parité.

Invitez vos amis !

Chez vous... sans souci, car nous nous chargeons du reste. Une cocktail party, un buffet froid ou chaud, un menu complet ou une de nos spécialités de fruits de mer... c'est notre affaire. Nous nous chargeons de toutes les corvées précédant ou suivant votre réception.

Et vous avez le temps de vous occuper de vos amis.

Buffet de la Gare Neuchâtel

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

POUR TOUT SAVOIR — AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Touriste suisse arrêté à Venise

VENISE (AFP). — Un touriste suisse âgé de 26 ans et résidant dans le canton de Berne, a été arrêté dans la nuit de dimanche à lundi à la gare de Venise et inculpé de détention et usage de stupéfiants.

Le jeune homme a été appréhendé dans un état d'extrême agitation dans les toilettes de la gare. Il tenait encore en main une seringue contenant un liquide jaune. Au commissariat, le jeune Suisse a refusé de donner son identité, mais la police a trouvé son passeport dans sa valise, ainsi que, semble-t-il, une petite quantité de stupéfiants. Il a été conduit à l'hôpital psychiatrique de l'île San-Clemente. Il a déclaré qu'il se droguait depuis deux ans.

Drames de la montagne

AOSTE (AFP). — Une étudiante belge, Mlle Pierrette Catherine Launtf, 18 ans, résidant à Ixensart, a trouvé la mort, dans la nuit de dimanche à lundi sur le col de Sasse, dans le val d'Aoste.

Après avoir participé à une excursion sur le col de Sasse, avec trois amis, la jeune fille avait voulu poursuivre toute seule sa course le long d'un glacier. Surprise par la tombée de la nuit, l'étudiante est morte de froid.

Mlle Launtf se trouvait dans un camping d'étudiants belges dans la Valteline, près de Bionaz.

Un accident s'est d'autre part produit dans le massif de l'Oisans, à la cascade de la Pirse où deux alpinistes faisant partie d'une cordée, M. Jean-Yves Lelandais, 20 ans de Tourcoing (Nord) et le jeune Vincent Vienne (7 ans, fils du directeur de la colonie de vacances « Camp Anapurna » aux deux Alpes, ont dévissé sur plusieurs dizaines de mètres, se tuant sur le coup.

SUITE

Commandant arrêté

De son côté, le gouvernement grec a ordonné lundi l'ouverture par un conseil maritime d'une enquête immédiate sur le désastre du ferryboat « Heleanna ».

Le ministre de la marine, M. Giakas a rencontré 27 membres d'équipage qui sont rentrés dimanche soir de Brindisi. L'un d'eux lui a déclaré : « Tous a été fait pour abandonner le navire d'une manière ordonnée et pour mettre les canots de sauvetage à la mer. L'équipage a aidé des enfants à endosser leurs gilets de sauvetage. Tout s'est passé dans le calme et l'ordre le plus complet ».

M. Constantin Efthymiades, propriétaire du ferry-boat, a contesté les déclarations de certains passagers selon lesquelles le capitaine et sa femme auraient été parmi les premiers à abandonner le navire.

« Le capitaine a été le dernier à partir, a-t-il dit. Nous avons reçu à 8 h 30 (7 h 30, heure suisse) son message radio annonçant que tout le monde avait quitté le navire et qu'il montait lui-même à bord d'un canot tandis que les flammes embrasaient le navire ».

M. Efthymiades a demandé d'autre part qu'on lui rende son bateau et le capitaine, rapporte la presse grecque.

M. Efthymiades est considéré comme le roi des ferry-boats en Grèce. A part l'« Heleanna », il en possède six, ainsi que huit autres navires pour le transport des passagers et des cargaisons.

Le colonel Carlesimo, commandant de la capitainerie du port de Brindisi où a été amenée lundi matin l'épave du ferry-boat « Heleanna », a révélé lundi après-midi aux journalistes que le bâtiment sinistré n'aurait dû transporter au maximum, pour respecter les mesures de sécurité, que 620 personnes. On sait qu'en réalité il y avait à bord plus de mille passagers et hommes d'équipage.

M. Saragat, président de la République italienne, a décerné l'ordre du mérite de la République à six marins ayant participé aux opérations de sauvetage.

NEUCHATEL coupée de son lac? JAMAIS

La réponse du père Noël

Voir annonce en page 12